



HAL
open science

Quel rôle de l'espace public dans les quartiers en renouvellement urbain : l'exemple du territoire stéphanois

Audrey Gamblin

► To cite this version:

Audrey Gamblin. Quel rôle de l'espace public dans les quartiers en renouvellement urbain : l'exemple du territoire stéphanois. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-01588963

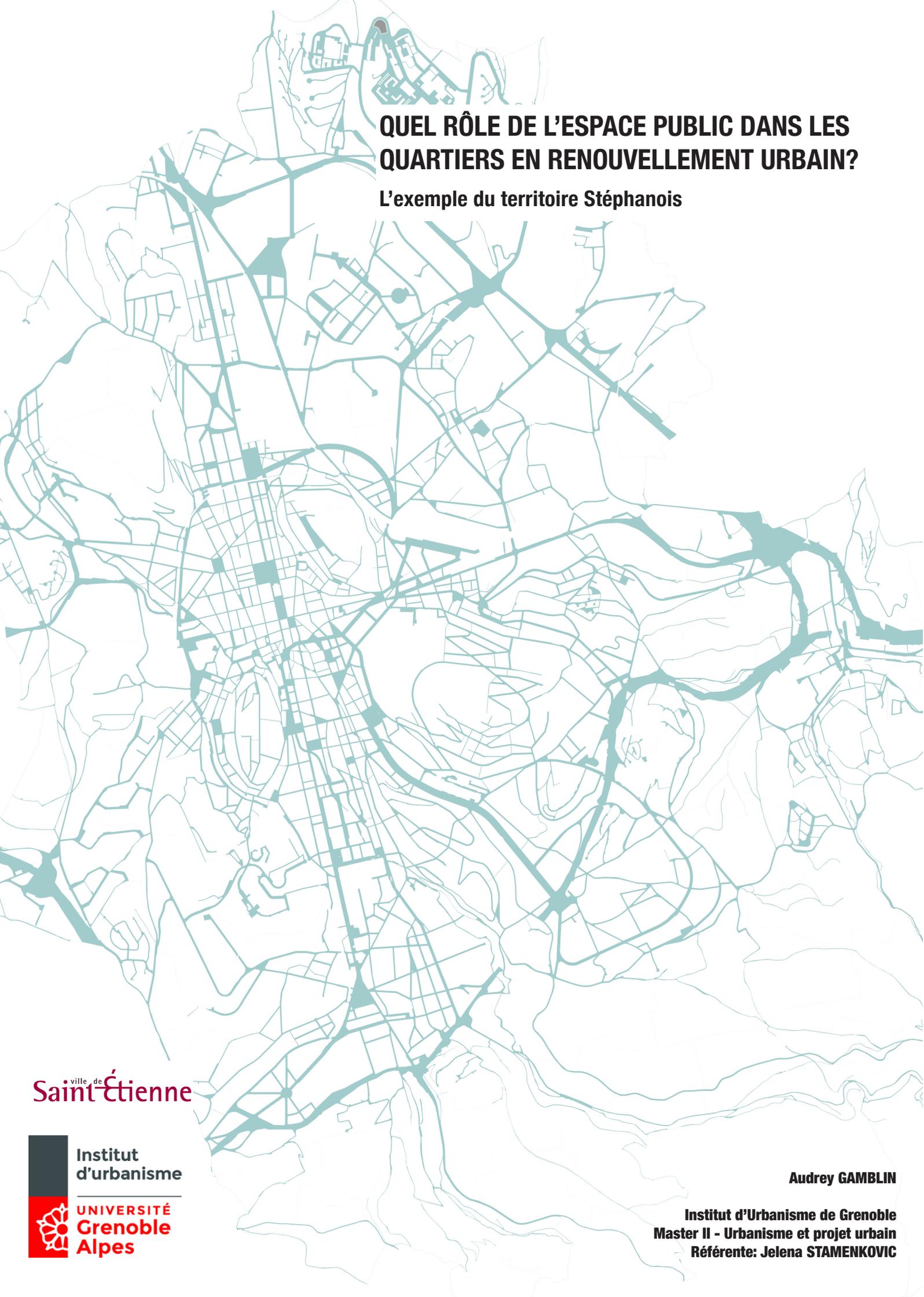
HAL Id: dumas-01588963

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01588963>

Submitted on 18 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



QUEL RÔLE DE L'ESPACE PUBLIC DANS LES QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN?

L'exemple du territoire Stéphanais

ville de
Saint-Étienne

Institut
d'urbanisme

 UNIVERSITÉ
**Grenoble
Alpes**

Audrey GAMBLIN

**Institut d'Urbanisme de Grenoble
Master II - Urbanisme et projet urbain
Réfèrent: Jelena STAMENKOVIC**

QUEL RÔLE DE L'ESPACE PUBLIC DANS LES QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN?

L'exemple du territoire Stéphanois

Résumé

L'évolution et la reconstruction des villes sur elles-mêmes visent à répondre à des problèmes économiques, sociaux, architecturaux ou urbanistiques de certains quartiers anciens ou dégradés. Ce renouvellement urbain est marqué par la mise en place de différentes actions touchant d'une part l'habitat dégradé mais également l'espace public. En effet, la meilleure prise en compte de l'amélioration de la qualité de vie des habitants dans les quartiers dits «sensibles» induit une profonde mutation des réflexions quant aux espaces publics. Lieux de cohésion sociale par excellence, les espaces publics sont aujourd'hui définis par l'interaction qu'il existe entre leurs dimensions spatiales, sociales et de production. Ainsi, ils jouent un rôle majeur dans le travail de renouvellement urbain mené par les collectivités favorisant la mixité, la cohésion sociale et redynamisant les quartiers. Ils sont donc de plus en plus pris en compte et considérés par les outils du renouvellement urbain et notamment dans le Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain. En effet, bien qu'ils ne soient pas directement cités et évoqués comme un objectif principal à travailler, les nouvelles orientations de ce programme visant à améliorer la qualité de vie des habitants les placent au coeur des réflexions. Cependant, à travers l'exemple de la ville de Saint-Etienne qui mène un travail conjoint entre le renouvellement de l'habitat et des espaces publics

notamment dans ses quartiers «sensibles» ciblés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, il est possible de mettre en évidence certaines limites auxquelles les professionnels sont confrontés. En effet, des problèmes sociaux trop importants et non résolus, tels que des trafics ou de l'insécurité, sont parfois un frein au renouvellement urbain du quartier et des actions urbaines ne suffisent pas à engendrer son retournement.

Ainsi, le rôle de l'espace public est fondamental dans le processus de renouvellement urbain mais il doit être mené conjointement avec d'autres actions. Cette prise en compte de l'espace public induit aujourd'hui de nouvelles réflexions concernant notamment son évolutivité, son adaptabilité, sa mixité d'usages et sa temporalité. Ces dernières permettent de réfléchir à de nouvelles façons de penser et produire l'espace public. Elles sont expérimentées à la ville de Saint-Etienne, qui intègre ces nouvelles temporalités à leurs réflexions dans le processus de renouvellement urbain et doivent être poussées afin d'imaginer les espaces publics du futur.

Summary

The evolution and reconstruction of cities on their own makes it possible to respond to the economic, social, architectural or urban problems of certain old or degraded neighborhoods.

This urban renewal is marked by the implementation of different actions affecting both degraded habitat and public space. Indeed, a better taking into account the improvement of quality of life for the inhabitants in the so-called «sensitive» districts induces a profound mutation of the reflections about the public spaces. Places of social cohesion by excellence, public spaces are today defined by the interaction between their spatial, social and production dimensions. Thus, they play a major role in the urban renewal work carried out by the communities, encouraging diversity, social cohesion and revitalizing the neighborhood. They are therefore more and more taken into account and considered by the tools of urban renewal and in particular by the New National Urban Renewal Project. They are not directly cited and referred to as a main objective to be worked on, although the new orientations of this program aimed at improving the quality of life of the inhabitants and place them at the heart of the thinking process. However, through the example of the city of Saint-Etienne, which is carrying out a joint work between the renewal of housing and public spaces, particularly in its «sensitive» neighborhoods targeted by the National Agency for Urban Renewal, it is possible to highlight some of

the limitations that professionals face. Indeed, social problems that are too important and unresolved, such as drug trafficking or insecurity, are sometimes a hindrance to the urban renewal of the district, and urban actions are not strong enough to cause its turnaround.

Thus, the role of public space is fundamental in the process of urban renewal, it must be carried out in conjunction with other actions. This taking into account the public space now induces new considerations regarding in particular its scalability, its adaptability, its mix of uses and its temporality. These allow us to think about new ways of thinking and producing public space. They are experimented with the city of Saint-Etienne, which integrates these new temporalities on their reflections in the process of urban renewal, and must be pushed in order to imagine the public spaces of the future.

Tous les professionnels qui ont accepté de me faire partager leurs expériences

Nathalie ARNOULD
Hervé MENARD et Mélanie DAVENAS de CAP METROPOLE
Anne LEBEAU
Khrystyna GORBACHOVA avec qui j'ai
Virgine REYNAUD
FOUCHIER
L'ensemble du personnel de la ville pour leur
Lourmet
Mathilde

Les professeurs et intervenants au sein de l'Institut d'Urbanisme de
souvent
Elodie TURC et Camille
M. MOREL
Jelena STAMENKOVIC pour m'avoir encadré et orienté

Séverine LE PIOLET pour avoir accepté l'invitation à la soutenance

Guillaume PEYRACHE
Cyril ROUGINAT
échangé et passé du temps durant cette année

MELANIE DANIEL pour son investissement, pour ses conseils, pour sa disponibilité et pour la confiance qu'elle m'a accordée
CAROLINE LANNON pour son implication, pour son aide, pour son accueil et son dévouement

Anne VALTAT
Jérôme BESSET
gentillesse
Céline GACHE
Pauline DELON
Grenoble pour l'enseignement riche dispensé
dans l'écriture de ce mémoire

REMERCIEMENTS

01_ Avant propos

02_ Introduction

03_ L'espace public un des enjeux du renouvellement urbain? Sa place au cœur des politiques urbaines du territoire Stéphanois

1_ Réflexions sur l'espace public: dimensions-enjeux-production

a_ *Du lieu public à la naissance de l'espace public*

b_ *«L'espace public»: une notion à plusieurs dimensions: entre spatialité, sociabilité et production*

c_ *Les enjeux du travail des espaces publics aujourd'hui*

d_ *La production d'espaces publics: quels acteurs?*

2_ L'espace public: dialogue entre espace bâti et non bâti

a_ *Espaces publics / Espaces privés : entre antagonisme et dépendance*

b_ *La problématique des rez-de-chaussés*

c_ *Politique de l'habitat et espace public: une réflexion conjointe pour le renouvellement urbain*

3_ La place des espaces publics dans les politiques de renouvellement urbain. Du PNRU au NPNRU: Quelle prise en compte dans le contexte Stéphanois ?

a_ *Du PNRU au NPNRU: Une meilleure prise en compte de l'espace public ?*

b_ *Le NPNRU à Saint Etienne: comprendre le territoire stéphanois pour en identifier les enjeux*

c_ *Le NPNRU à Saint Etienne: enjeux acteurs et processus*

04_ Le renouvellement urbain du quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot à Saint-Etienne: L'espace public au coeur des enjeux?

1_ Le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot: diagnostic et enjeux

a_ *Historique du quartier*

b_ *Un quartier socialement et spatialement fragmenté*

c_ *Du diagnostic aux enjeux*

2_ Les politiques de renouvellement urbain du quartier: «Repenser» l'espace public?

a_ *Vers un continuum du PNRU ?*

b_ *Quels enjeux du renouvellement urbain dans le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot*

c_ *Favoriser le renouvellement urbain par la requalification de l'espace public: Du diagnostic aux propositions: exemples d'études.*

3_ Les limites au renouvellement urbain?

a_ *L'urbanisme une compétence limitée?*

b_ *Les impacts du passage en métropole*

c_ *Les différentes temporalités*

05_ Quelles réflexions sur les espaces publics du futur ? Entre évolutivité et éphémère

1_ De nouvelles réflexions autour des espaces publics

a_ *De nouvelles prises en compte dans la production d'espaces publics*

b_ *Des espaces à multiples usages*

c_ *Du mobilier connecté aux Espaces Publics Numériques*

2_ De nouveaux espaces modulaires: l'exemple de Saint-Etienne

a_ *Les événements éphémères et leurs impacts sur le renouvellement urbain: de l'urbanisme « événementiel » à l'urbanisme « durable »*

b_ *L'urbanisme temporaire*

c_ *Le renouvellement urbain à travers les nouvelles formes d'urbanisme à Saint-Etienne*

06_ Conclusion

07_ Bibliographie

Le choix de travailler sur l'espace public, sur ses problématiques et enjeux s'est imposé comme un continuum de mes études d'architecture. En effet, ayant orienté mon Master d'Architecture en «Urbanisme et Territoire», j'ai eu l'opportunité de travailler sur le projet urbain et de réfléchir à l'aménagement d'espaces publics. Cependant j'ai toujours travaillé autour de l'espace public, composé avec lui, sans m'interroger précisément sur ses différentes composantes ni sans en comprendre les réelles complexités et problématiques. Or l'espace public est un thème au coeur des questionnements actuels des projets urbains. La définition de l'architecte Serge Renaudie qualifiant le projet urbain de «*démarche qui vise à transformer un projet politique en un projet sur l'espace*»¹ met en évidence une des difficultés au coeur du travail des espaces publics, étant entendu, «*le passage d'un projet politique et social sur une ville à une réalité spatiale et matérielle.*»² Ainsi, s'intéresser au projet urbain c'est se questionner sur l'espace public alliant dimensions politiques, sociales et spatiales. De plus, je m'interroge quant à la singularité de l'espace public qui repose sur des échelles spatiales et temporelles particulières. L'articulation entre ces échelles d'espace et de temps ainsi que la pluralité d'intervenants que sollicite le travail des espaces publics, en font des objets, qui en tant qu'architecte et future urbaniste, me semblent riches à questionner. La pluralité d'usagers à prendre en compte me paraît complexe et intéressante à étudier. Le territoire stéphanois me semble être significatif pour ces questionnements, d'une part car c'est un territoire que je connais bien et qui m'est cher, car je suis stéphanoise et que j'effectue mon apprentissage au

sein du Bureau d'Études Maîtrise d'Ouvrage de la Ville de Saint-Etienne. D'autre part, parce qu'il s'intègre dans le processus du Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain, NPNRU, lancé en 2014, pour deux de ses quartiers. Le territoire stéphanois est un territoire complexe, profondément marqué par son passé industriel minier, mais également par une topographie particulière. En pleines mutations depuis quelques années, il est le berceau de nombreux projets, qui voient le jour parfois dans une cohérence à questionner. La problématique d'une réflexion globale autour du projet urbain est aujourd'hui en suspens. Tout cela fait de la ville de Saint-Etienne, un territoire d'études intéressant pour s'interroger sur les espaces publics, leurs places et leurs rôles dans la ville.

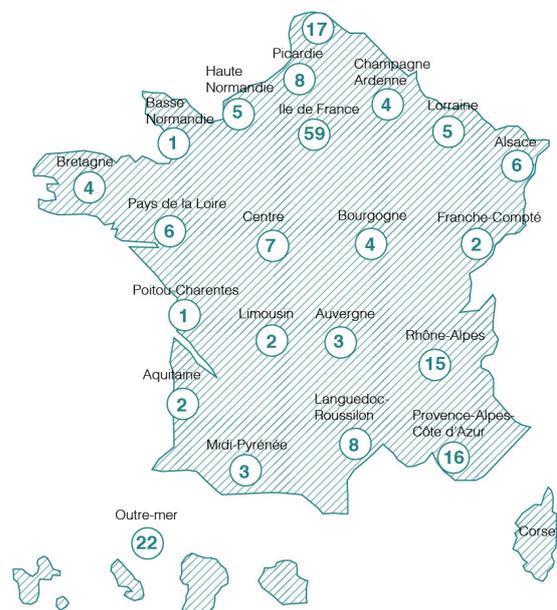
A travers ce mémoire, je souhaite m'intéresser à la production d'espaces publics : comment favoriser la mise en oeuvre des espaces publics de qualité dans les collectivités (en prenant l'exemple particulier de Saint-Etienne), tout en questionnant l'évolution de cette production et les nouvelles réflexions mises en place aujourd'hui sur l'évolutivité possible de ces lieux. L'opportunité de travailler dans des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville et durant mon année d'alternance m'a permis d'intégrer à ma réflexion les problématiques liées au NPNRU. Ainsi le cadre de ce programme m'a permis d'enrichir ma réflexion autour des espaces publics et de l'ancrer dans une réalité, pas seulement prospective (sur la notion de production d'espaces publics de qualité) mais actuelle et liée à des problématiques sociales complexes. Ainsi, cela m'a amené à me questionner sur l'imbrication de différentes problématiques liant à la fois la production de nouveaux espaces publics de

qualité et le rôle que peut jouer le NPNRU dans cette production pour ensuite réfléchir à la compatibilité entre les deux. Cette réflexion sera basée d'une part sur des lectures théoriques de différents auteurs mais s'appuiera également sur le cas d'étude de la ville de Saint-Etienne afin d'illustrer d'exemples concrets le propos énoncé.

1 JOLE Michel, Espaces publics et cultures urbaines, Actes du séminaire du GIFF de Paris, 2000-2001-2002, Certu, 2002, p95

2 *Ibid*

L'entrée dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, depuis 2014, est une opportunité pour les villes dont les quartiers en bénéficient, de poursuivre les projets engagés dans la première phase du Programme National pour la Rénovation Urbaine. Ce programme, porté par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) permet l'investissement de 6 milliards d'euros afin d'aider au renouvellement urbain de 200 quartiers d'intérêt national, jugés en situation prioritaire.



Carte du nombre de quartiers, par région, choisis par l'ANRU

Source: <http://www.anru.fr>

[Les dysfonctionnements urbains sont établis à partir d'une grille multicritères adaptée aux spécificités locales des quartiers, selon les critères suivants :

- Habitat – état du parc
- Diversité de l'habitat
- Mixité des activités
- Ouverture du quartier et accès aux transports
- Disponibilité foncière
- Qualité de l'environnement urbain
- Autres enjeux de la politique de la ville (gestion du quartier...)

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, votée en février 2014, en fixe le cadre, les objectifs et les moyens. Ce programme permet de traiter différentes problématiques de quartiers «sensibles» dont la priorité est la lutte contre l’habitat insalubre mais également l’accès aux services publics et aux transports. Bien qu’en continuité avec le PNRU, le NPNRU propose une approche transversale visant à améliorer la cohésion sociale et le développement économique du quartier. Cette nouvelle prise en considération de la politique de la ville au sein du NPNRU amène certains questionnements quant à l’orientation des nouveaux projets et notamment quant à la prise en compte des espaces publics, lieux d’enjeux de cohésion sociale par excellence. Au cœur des préoccupations actuelles des élus comme des habitants, les espaces publics représentent un enjeu majeur quant à l’amélioration de la qualité de vie. Ils font ainsi l’objet d’une attention particulière et d’un travail à différentes échelles. **Notion complexe et à plusieurs dimensions, on peut alors se poser la question de son rôle dans le processus de renouvellement urbain. Comment sont-ils intégrés et pris en compte dans le cadre du NPNRU? Quels sont les enjeux des espaces publics dans le cadre de ce processus? Quel impact le travail sur les espaces publics peut-il avoir dans le renouvellement urbain du quartier?** L’espace public est un terme polysémique, aux dimensions à la fois **formelles** puisqu’il désigne un espace matériel, physique qu’il est possible de contextualiser, **sociologique** des pratiques et usages car constituant un lieu d’interactions et de rencontres et de **production** renvoyant au cadre politique et administratif.

D’abord définies par les philosophes de façon métaphorique en tant que sphère publique, d’espace de débat, les réflexions s’orientent aujourd’hui vers les relations qu’il existe entre les différentes dimensions de l’espace public. En effet, cette pluralité de définitions pose la question de l’interaction et de l’influence entre les différentes dimensions des espaces publics. Quel est l’impact des questions sociologiques sur les réflexions portées sur les espaces publics? Quels liens peut-on établir entre les usages et pratiques de l’espace, leurs formes et leurs productions? Le cadre du NPNRU est un bon exemple puisque d’une part les questionnements sociologiques occupent une place importante étant entendu que les quartiers bénéficiant de ce programme sont dits «sensibles» c’est à dire qu’ils sont choisis sur un critère de fragilité sociale, et touchés par un grand nombre de problématiques telles que l’insécurité, les trafics, l’absence de mixité ainsi qu’une certaine paupérisation. D’autre part, il oriente la réflexion sur les espaces publics et valorise leur production. La particularité des quartiers intégrés dans le processus du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain est fondamentale puisque des problématiques sociales importantes sont à prendre en considération dans l’aménagement. Ainsi, on peut se demander si, le NPNRU peut être un outil d’interaction entre les dimensions spatiales et sociologiques d’un espace public et si le NPNRU peut permettre la production d’espaces publics qualitatifs répondant aux problématiques spatiales et sociales d’un quartier en renouvellement urbain? Le passage du PNRU au NPNRU s’est fait avec une meilleure prise en compte de la politique de la ville intégrant notamment des réflexions pour une meilleure cohésion sociale.

Quel est alors l'impact de cette nouvelle prise en compte dans la fabrique de l'espace public? Ainsi, la prise en compte de la politique de la ville dans le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain pourrait-elle favoriser la production d'espaces publics de qualité étant entendue que la qualité d'un espace public pourrait se définir par la bonne interaction et prise en compte des dimensions spatiales et sociologiques de l'espace public? Ces réflexions sur l'espace public et leur production au sein d'une collectivité territoriale, et plus particulièrement au coeur de l'agglomération stéphanoise, m'amènent à me questionner sur les enjeux et les impacts que peut avoir le travail de l'espace public dans un quartier au coeur du processus de renouvellement urbain.

Enfin, le NPNRU peut-il être un outil pour les collectivités favorisant le renouvellement des espaces publics et par la même du quartier? Nous verrons donc, à travers le cas de Saint-Etienne Métropole, comment les collectivités peuvent à travers les réflexions menées sur l'espace public, favoriser le renouvellement urbain du quartier?

Quelles sont les approches de l'aménagement de l'espace public dans le cadre du NPNRU permettant des interactions entre les dimensions sociales et spatiales des espaces publics? Cette production d'espaces publics de qualité joue-t-elle un rôle dans le renouvellement urbain du quartier? Quelles sont les répercussions des réflexions menées autour de l'espace public dans le retournement des quartiers «sensibles»

Dans une première partie, nous nous interrogerons sur le rôle joué par l'espace public dans le renouvellement urbain des quartiers et sur sa prise en compte dans le NPNRU, plus spécifiquement sur la place qu'il occupe au sein de ce programme et plus particulièrement à Saint-Etienne. Nous évoquerons d'abord la complexité de la notion d'espace public en tentant de donner différentes définitions intégrant d'une part sa dimension spatiale et d'autre part sa dimension sociale. Nous définirons la notion d'espace public dit «*de qualité*» puisque ce terme apparaît comme subjectif et que la notion qualitative de l'espace public est intimement liée à la relation entre les questions sociales et spatiales prises en compte. Nous verrons que l'espace public est intimement lié à l'espace construit et notamment aux rez-de-chaussées qui interagissent avec ces espaces. Finalement nous mettrons en évidence l'enjeu du travail de ces espaces pour le renouvellement urbain des quartiers et sa prise en considération dans les nouvelles politiques urbaines

Dans un deuxième temps, le propos sera orienté sur la ville de Saint-Etienne et mettra en évidence le travail effectué par la collectivité sur les espaces publics dans un quartier en renouvellement urbain. Cela permettra de se questionner sur les problématiques prises en compte par la collectivité ainsi que sur les limites auxquelles elle est confrontée. En effet, nous verrons que le renouvellement urbain du quartier n'a pas été permis par la première phase du PNRU et questionnerons l'importance d'une meilleure prise en compte de l'espace public pour la deuxième phase du programme. Des exemples d'études réalisées permettront d'illustrer le propos et de mettre

en avant les orientations choisies par la Ville de Saint-Etienne.

Pour finir, ces réflexions nous amèneront à nous questionner sur les nouvelles productions d'espaces publics et plus particulièrement sur la question de l'éphémère dans la ville et des espaces modulaires. Ainsi, les nouveaux modes d'urbanisme et les nouveaux acteurs mobilisés peuvent-ils être et apporter une réponse à la création d'espaces publics de qualité tout en s'intégrant au processus de renouvellement urbain?

03_ L'espace public un des enjeux du renouvellement urbain? Sa place au cœur des politiques urbaines du territoire Stéphanois

Afin de questionner la notion d'espace public et sa relation avec le renouvellement urbain, il semble d'abord nécessaire de comprendre l'évolution de sa prise en compte par les pouvoirs publics et son importance pour les réflexions urbaines. En effet, longtemps ignorés, considérés comme la résultante des espaces construits, les espaces publics sont alors décrits comme des espaces subis, non pensés. Ce sont «*des restes, [qui] n'ont pas été dessinés, ils sont là!*»³ exprime ainsi le paysagiste Michel Corajoud. Finalement, jusqu'aux années 90, leur prise en compte dans les réflexions territoriales est peu présente. Ils ne représentent que les espaces libres, permettant le minimum de circulation d'air et de lumière résultant de la pensée hygiéniste des années 70. Le contexte d'après-guerre favorisant la construction rapide de logements sociaux mêlé à la doctrine de la Charte d'Athènes et à la pensée de Le Corbusier ont contribué à «*l'effacement du citadin et du passant au profit de l'habitant*»⁴ Ainsi, de nombreux auteurs tels que Bachelard ou Heidegger, s'intéressent plus particulièrement à la notion «*d'habiter*» et «*d'appropriation de l'espace*» qu'aux problématiques liées à l'espace public. Les nouveaux débats concernant l'espace public ont finalement permis de développer une vision qui ne se limite pas aux intérieurs mais prennent en compte l'extérieur introduisant des réflexions autour des problématiques de paysage urbain, de mobilité, de mixité sociale... Ainsi, différents courants de pensée, européens comme nord américain ont permis de développer une nouvelle vision et une prise en compte de l'espace public. Aujourd'hui, l'évolution des réflexions autour de la question des projets urbains, et plus particulièrement dans le cadre du processus de renouvellement urbain met en évidence le rôle fondamental de l'espace

public puisqu'il constitue le support de l'identité des villes et du vivre ensemble: «*L'espace public, véritable socle de l'identité urbaine, est le reflet de la ville, de son territoire et de son histoire. Il est également le lieu de sa représentation et de la mise en valeur de son patrimoine*»⁵

C'est ainsi que les espaces publics apparaissent comme des «*sujets*» importants pour les collectivités qui en comprennent les multiples enjeux et les problématiques. Ils sont alors étudiés et pris en compte dans leurs complexités, leurs différentes facettes, et nous verrons que le territoire Stéphanois en est un exemple significatif.

3 JOLE Michel, *Espaces publics et cultures urbaines*, Actes du séminaire du CIFP de Paris, 2000-2001-2002, Certu, 2002, p48

4 JOLE Michel, *Espaces publics et cultures urbaines*, Actes du séminaire du CIFP de Paris, 2000-2001-2002, Certu, 2002, p34

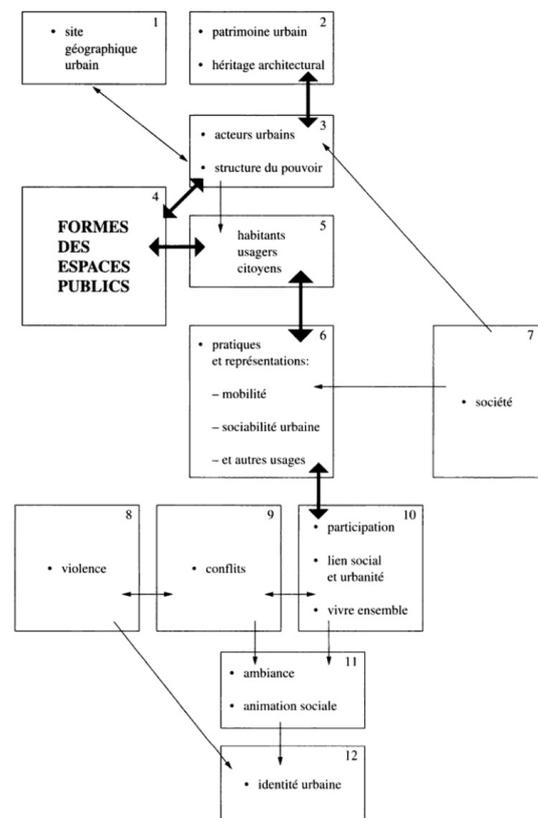
5 Pôle développement urbain et habitat, BE Aménagement urbain et direction de l'espace public, *Charte des espaces publics*, Saint-Nazaire, 2015, p9

1_ Réflexions sur l'espace public: dimensions-enjeux-production

L'espace public est une notion complexe, touchant différentes disciplines telles que les sciences humaines et sociales, mais également techniques et littéraires, etc..., et par là même difficile à définir et à en saisir les multiples sens. La multiplicité des définitions données par les différents acteurs - urbanistes, politologues, sociologues, architectes...- intégrant leurs propres approches en fait une notion à la fois complexe, riche et problématique. En effet, si l'espace public a d'abord été considéré de part son aspect «matériel, technique et formel»⁶ comme relevant d'un travail d'architecte, d'ingénieur et d'urbaniste, la tendance d'aujourd'hui vient à considérer que les sciences sociales contribuent également à la compréhension de ces espaces. Cependant, nous allons voir à travers les pensées de divers auteurs, sociologues et architectes que les définitions évoluent au cours du temps et s'enrichissent de plus en plus.

Afin de comprendre cette notion, il semble d'abord nécessaire de revenir à une définition globale renvoyant à «*tout espace, au sens physique mais aussi virtuel du terme, accessible à tous et ayant la capacité de refléter la diversité des populations et des fonctionnements d'une société urbaine.*»⁷ Cette définition me paraît intéressante en tant qu'entrée en matière puisqu'elle illustre d'une part le paradoxe entre le caractère matériel et immatériel de l'espace public et d'autre part le dialogue entre le contexte spatial et social. Plus largement, Antoine Fleury définit dans sa thèse l'espace public comme «*un système de lieux et d'acteurs, inscrit dans un contexte géographique à plusieurs échelles*»⁸ Ces différents lieux présentent une variété de formes et d'usages. A travers cette définition il met en évidence que les espaces publics sont des lieux façonnés d'une part par les pratiques qu'en a le public, d'autre part, par les décisions et les stratégies des décideurs mais aussi par «*l'interaction qui s'établit entre ces différents*

acteurs situés à différentes échelles, de l'échelon de la ville tout entière à celui du quartier»⁹. Ainsi, ces deux définitions permettent de comprendre l'espace public en ce sens qu'il met en jeu différents acteurs répondant à des problématiques à la fois spatiales et d'usage intégrant les pratiques des usagers mais inscrivant également l'espace public dans un contexte géographique. Le tout constitue un système complexe d'interrelations.



▲ Schéma de structuration des espaces publics

Source: BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Veronique, *Vivre et créer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, p19

6 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Veronique, *Vivre et créer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, p1

7 Ilaria CASILLO, « Espace public », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

8 FLEURY Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Paris, 2008, p12

9 Ibid

03_ L'ESPACE PUBLIC UN DES ENJEUX DU RENOUVELLEMENT URBAIN?

Sa place au coeur des politiques urbaines du territoire Stéphanois

a_ Du lieu public à la naissance de l'espace public

Le terme «*d'espace public*» n'apparaît que dans les années 1970 et provient d'un regain d'intérêt pour ces lieux, autrefois délaissés des pouvoirs publics et urbanistes. L'apparition de ce nouveau terme constitue non pas moins une invention permettant de caractériser des lieux aux statuts et pratiques variés qu'une réinvention puisqu'il s'appuie sur un héritage historique fort. En effet, les lieux publics ont longtemps été au cœur des préoccupations puisque déjà au Moyen âge s'organisent des espaces de vie urbaine bien que saturés et sinueux. La volonté de créer des rues et places plus larges est fortement prégnante bien que les idées soient souvent avortées et restent à la phase de projet. L'époque moderne, marquée par la Renaissance, puis le baroque, réaffirme cette volonté et l'aménagement de ces lieux publics devient une pratique savante mobilisant ingénieurs et architectes. Les projets intègrent les dimensions esthétiques, symboliques mais également les problématiques d'usages et de rapport à la ville: «*aménager la ville là où le tissu urbain le permet, en la dotant de places à caractère monumental et de promenades, en rééquilibrant la distribution de ses fonctions et de ses populations*»¹⁰. La rue prend alors toute son importance et la création de nouveaux quartiers est pensée autour d'un réseau de rues et de places.

A partir du XVIII^e siècle, on passe d'un «*urbanisme de régulation*» à un «*urbanisme progressiste*» étant entendu que les formes des places, rues et lieux publics sont théorisées sur la base de l'hygiénisme. Cela va de pair avec la «*spécialisation progressive des acteurs techniques intervenant dans la construction de la ville*»¹¹. A partir de là, se développent de nouvelles formes de lieux publics tels que des boulevards, squares ou jardins publics... Au XIX^e siècle les lieux publics servent à organiser l'espace urbain, de manière technique et fonctionnelle avec notamment le développement des réseaux. La rue

«est entièrement normalisée, techniquement et administrativement, dans ses dimensions (hauteurs comprises), ses réseaux d'infrastructures et son mobilier, comme dans le règlement qui s'applique aux constructions»¹² Un système de rues hiérarchisé se développe intégrant la question du végétal et la présence de parc. Cependant, à la fin du XIX^e siècle, la situation est marquée par l'entassement et l'asphyxie.



▲ Frans Masereel (1889 - 1972) peintre, graveur sur bois, illustrateur - gravure sur bois - paru dans *La Ville*, éd. Cent Pages, 2011

Source: FLEURY Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Paris, 2008, p12

10 FLEURY Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Paris, 2008, p12

11 *Ibid* p19

12 *Ibid* p20

Intégrer la nature devient alors une solution envisagée et l'on voit se développer notamment les cités jardins. A partir du XX^{ème} siècle, et plus particulièrement durant les années d'après-guerre, apparaît un urbanisme progressiste ayant pour objectif la fonctionnalité, le progrès social et technique et l'aménagement basé sur des modèles d'espaces standardisés. Codifié par la charte d'Athènes de 1933, quatre fonctions sont au coeur des préoccupations : Habiter, circuler, travailler, se recréer. Ainsi, on ne compose plus l'espace public avec le contexte mais ce sont les logements, leurs implantations et leurs orientations qui créent un espace résiduel considéré comme lieu public. Ce sont les éléments bâtis qui deviennent le centre d'intérêt. Enfin, la généralisation de l'automobile et la périurbanisation qui commence fin des années 60 modifient largement les usages et les formes de ces lieux. Ce développement de l'individualisme et de la privatisation n'offre que peu de place à l'espace public qui devient un lieu de circulation. On parle alors «d'espaces collectifs» et non d'espaces publics. La valorisation de l'automobile, aux dépens des espaces piétons participe à une dépréciation de la rue qui n'est alors plus le lieu de pratiques sociales par excellence mais un espace de circulation: «*Pourtant, le XX^e siècle marque un tournant dans la fréquentation des rues et des places qui se vident progressivement de leurs pratiques sociales en plein air : en relation avec « la valorisation des espaces intérieurs comme lieux du bien-être », on observe « par contrecoup, la dévalorisation de la rue comme espace de rencontre et de sociabilité.»*¹³. Cela a un impact sur l'aménagement et la configuration des rues.

A partir des années 1970, l'espace public revient progressivement au coeur des préoccupations puisqu'il émerge de nouvelles représentations de la ville. Le développement d'une série de mouvements de contestation, à l'origine de «*luttés urbaines*» fait émerger une «*nouvelle culture urbaine*»¹⁴ impliquant des changements dans la représentation des lieux publics.

A partir de là, un nouvel urbanisme «*culturaliste*» se développe, plaçant l'urbaniste et l'architecte au coeur de l'aménagement et remettant en cause la modernité urbanistique et architecturale. L'architecte luxembourgeois L.Frier est l'une des figures les plus emblématique de ce mouvement puisqu'il «*considère les espaces d'usages publics comme l'élément structurant de la reconstruction des villes européennes*»¹⁵. L'objectif de cette réhabilitation est d'ordre social étant entendu «*reconstruire l'urbanité*»¹⁶ Pour le mouvement culturaliste: la rue est un «*lieu de contrôle collectif, de régulation sociale et d'intégration*»¹⁷ et vouloir la supprimer, c'était en réalité «*tourner le dos à la vie*»¹⁸. L'émergence des nouvelles préoccupations des «*espaces publics*» s'opère certes du côté des urbanistes mais également des sciences sociales où l'on prend de plus en compte la question de l'habitant et de la vie quotidienne dont H. Lefebvre en est l'un des représentants. A Leménorel écrit à son sujet : «*H. Lefebvre incarne le courant intellectuel qui, dans les années 1970, s'inquiète de l'enterrement des valeurs urbaines dont la rue, de ces valeurs qui fondaient l'urbanité et la sociabilité, de la rue réduite à un espace de transit et au culte de l'automobile, de la rue sans homme*»¹⁹. Ainsi, la préoccupation pour les espaces publics réapparaît comme pour réaffirmer la place de l'homme dans l'espace urbain: «*La notion d'espaces publics fera désormais allusion à la fois aux qualités spatiales et à des pratiques sociales*»²⁰.

13 FLEURY Antoine, Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, Paris, 2008, p21

14 *Ibid* p28

15 *Ibid* p30

16 *Ibid* p32

17 *Ibid* p32

18 *Ibid* p32

19 *Ibid* p33

20 <http://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf>, p17

Cela s'accompagne à partir des années 80 par une prise de conscience par les différents acteurs (politiques économiques, professionnels de l'espace) et les habitants-usagers du déclin des centres villes devenus des lieux de circulation, marqués par le départ des industries et commerces en périphérie induisant une perte de potentiel économique augmentant la ségrégation dans les quartiers et le phénomène de gentrification. Ils questionnent alors «dans quelle mesure une reconstruction de la ville était possible grâce à l'aménagement des espaces publics»²¹ Les acteurs placent donc leurs espoirs dans l'aménagement des espaces publics centraux car ils contribueraient à la recomposition urbaine dans son ensemble, en générant de nouvelles centralités et fonctionnalités. «L'espace public est ainsi reconnu comme un élément fondamental dans les processus de revitalisation urbaine»²²

b_ «L'espace public»: une notion à plusieurs dimensions: entre spatialité, sociabilité et production

« Les espaces publics sont-ils perçus comme un élément majeur de recomposition urbaine ou bien comme une opportunité de changement social et/ou de mixité ? »²³

Si l'on va plus loin, s'interroger sur les espaces publics et leurs enjeux, c'est d'abord tenter de comprendre comment ils s'intègrent dans les différents phénomènes urbains étant entendu dans l'ensemble du système d'acteurs actuellement en perpétuelle transformation. Pour cela, il semble important d'une part de définir plus précisément la notion d'espace public, sa caractérisation actuelle et d'autre part d'identifier le dialogue qu'il existe entre la notion «d'espace» étant entendu en termes de spatialité, son caractère «social» et sa dimension de production.

L'espace public possède deux sens : l'un matériel, l'autre immatériel qu'il est nécessaire de faire dialoguer. En effet, la notion «d'espaces publics» émerge dans les années 1980 dans le champs de l'urbanisme et reflète l'imbrication de cette catégorie à la fois matérielle et immatérielle puisqu'ils renvoient à « un type d'espace présentant un certain nombre de caractéristiques propres »²⁴ : non seulement comme un espace vide de construction «*générateur de tensions entre les éléments du bâti*»²⁴ mais aussi comme un «*espace de médiation, vecteur de vie sociale*»²⁴ et comme un «*espace inique des valeurs, symboles et signes de la culture urbaine (Plan urbain, 1988, p. 111)*»²⁴

Le sens «*immatériel*» renvoie à la notion de sphère publique. En effet, la notion de «*l'espace public*» est parfois assimilée à celle de la «*sphère publique*» étant entendu un espace de socialisation, vertueux de la citoyenneté. Cela est notamment dû à la représentation abstraite et universelle de l'agora grecque «*assez systématiquement imagé[e] sous forme d'une place publique, constituée pour beaucoup le cadre matériel idéal de la réalisation parfaite de la discussion citoyenne, libre et équitable*»²⁵

21 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p113

22 *Ibid* p114

23 BERTONCELLO Brigitte, *Les espaces publics, un enjeu du renouvellement urbain ? Interroger Marseille-centre et ses projets de requalification – le cas du quartier Belsunce* – p1

24 FLEURY Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Paris, 2008, p34

25 Ilaria CASILLO, « Espace public », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

Cependant, ces deux notions, espace et sphère publique sont de dimensions différentes bien que liées à la vie sociale. L'espace public renvoie ainsi à un espace «*de rencontre, qu'elle soit fortuite ou programmée, où l'on peut faire l'expérience de l'Autre et où la différence, même sa propre différence, est protégée par l'anonymat*»²⁶ En revanche, la «*sphère publique*» désigne «*l'espace matériel et immatériel des relations dialogiques entre les individus et les groupes au sein d'une société.*»²⁷

Ce concept fut fondé dans les années 1950 par le philosophe Habermas et renvoie à «*une entité immatérielle qui fait usage de la raison pour critiquer le pouvoir de l'État et un espace de délibération et de discussion*»²⁸ Ainsi, il définit l'espace public comme «*un débat à l'intérieur d'une collectivité, d'une société ou entre l'une et l'autre*»²⁹ au sein duquel des acteurs politiques ou autres «*discutent et confrontent des idées, des valeurs, des propositions de politiques publiques*»³⁰ C'est à travers ce débat, où sont confrontées différentes propositions et idées que les politiques publiques constituent un espace public. Bien que les lieux possédaient une importance comme par exemple les cafés, les théâtres, l'espace public désignait plutôt un espace abstrait, changeant, créé par les rassemblements et débats qu'il faisait naître.

Ainsi, si l'origine de la notion d'espace public est souvent présentée comme une théorie Habermassienne, c'est plutôt en terme de sphère publique qu'il définit l'espace. En effet, dans sa définition, Habermas «*néglige la dimension spatiale et identitaire de la vie sociale*»³¹, universalisant la société et n'en reflétant pas la complexité, la diversité, ni l'organisation spatiale. Finalement, l'espace public selon Habermas reste inaccessible pour les personnes n'ayant pas les moyens ou l'éducation nécessaires pour participer à un débat public. Ces problématiques se retrouvent dans la théorie d'Hannah Arendt qui qualifie l'espace public de «*l'espace au sein duquel tous peuvent exercer la *politeia*, la pratique active de la*

citoyenneté»³² Ainsi, cette définition de l'espace public se caractérise par une dimension politique.

A partir des années 70, le terme est de plus en plus employé pour désigner un espace matériel caractérisé par la forme et l'usage. Ce glissement sémantique va de pair avec la banalisation du terme qui s'opère dans les années 90-2000. Ce sens matériel implique quant à lui la présence d'un territoire concret, se situant dans une collectivité urbaine ou non, et pouvant être défini par deux critères : «*Il est libre de constructions, il n'a donc pas fait l'objet d'une appropriation par un seul acteur*»³³ et «*Il est régi par le droit public.*»³³ Ces deux critères, interdépendants mettent en évidence qu'il est ouvert à tous les citoyens. On est ici en présence d'une définition marquant le caractère éminemment matériel de l'espace public.

27 Ilaria CASILLO, « Espace public », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

28 *Ibid*

29 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p114

30 *Ibid*

31 Ilaria CASILLO, « Espace public », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

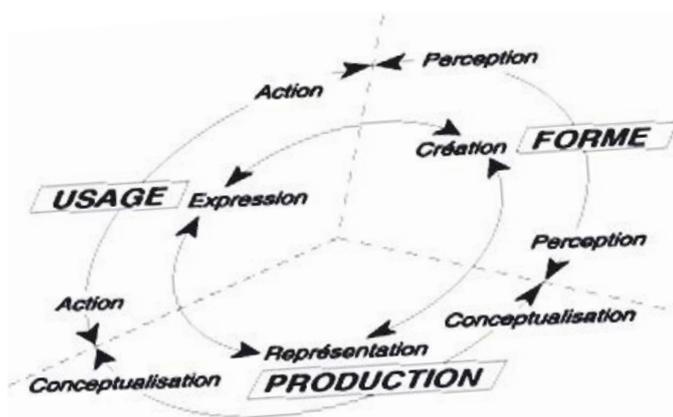
32 *Ibid*

33 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p11

Ce sens matériel est complété par les réflexions menées par l'école de Chicago qui intègre dans ce contexte spatial la question sociale définissant l'espace public comme un espace matériel permettant de faire des rencontres: «Les espaces publics constituent un phénomène sociologique de rencontre, d'échange entre les différents acteurs urbains. Ce concept prend en compte les manières de vivre ensemble en milieu urbain et ainsi la mise en scène du public»³⁴. Les recherches Nord Américaines mettent l'accent sur le caractère spatial de l'espace public mais elles le définissent également de façon sensible puisqu'«on est bien dans un espace matériel, ce qui ne veut pas dire simplement un espace physique: c'est également un espace visuel et sonore, peuplé d'objets, de bancs, poubelles, panneaux signalétiques, etc..., un espace peuplé d'agents»³⁵

En France, c'est le philosophe I. Joseph qui promeut ce concept d'espace public comme un «lieu concret où s'incarne la sphère publique»³⁶

Ces différentes définitions mettent en évidence le caractère interdisciplinaire de la problématique de l'espace public. Cela amène à une réflexion transversale et pluridisciplinaire.



▲ Schéma réticulaire des dimensions sociale, spatiale et politique de l'espace public, Marcus Zepf, Source: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00425455/document> p2

Les réflexions autour de l'espace public ont aujourd'hui évolué. Il ne s'agit plus de se concentrer sur une dimension des espaces publics mais sur l'interaction entre les différentes dimensions spatiales sociales et politiques créant ainsi toute la complexité de la notion. C'est notamment ce qu'explique le chercheur Marcus ZEPF lorsqu'il nous dit «A mon sens, une des principales évolutions a porté sur les interactions entre les différentes dimensions de l'espace public: la dimension sociologique des pratiques et des usages, la dimension de la forme, que ce soit à l'échelle du quartier, de l'agglomération ou au-delà, et la dimension de la production, celle du cadre politique et administratif, du processus de fabrication des concepts, des images et représentations de l'espace public.»³⁷ Ainsi trois concepts se confrontent et peuvent être mis en relation: «l'espace public matériel du projet», «l'espace public immatériel de débat» et «l'espace public des usages, des pratiques sociales et des comportements»³⁸. Il existe une interdépendance entre ces dimensions mais pas de lien de cause à effet direct.

Finalement lorsque l'on s'interroge sur l'espace public, c'est l'interaction entre ces trois dimensions qui est mise en avant et qui permettrait la création d'un «bon espace public» ou d'un espace public de qualité «(...) l'espace public se manifeste à divers niveaux: la morphologie (...); les pratiques et comportements (...); et enfin les représentations que les acteurs se construisent au sujet des espaces publics.

34 I. JOSEPH et KOROSSEC-SERFATY, *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, INSA Lyon, presse polytechnique et universitaire romande, 2004, p39

35 Ibid

36 FLEURY Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Paris, 2008, p36

37 <http://www.millenaire3.com/interview/1-evolution-de-la-reflexion-autour-de-l-espace-public>

38 ZEPF Marcus, *L'espace public en expérimentation: penser et réinterpréter l'urbain en permanence*. Traces : Revue de Sciences Humaines, ENS Editions, 2009, no 13-14, p3

Ces trois niveaux doivent être pris en compte, et les actions des pouvoirs publics se doivent de concerner ces trois niveaux; ceci rend certes leur tâche complexe, mais constitue la condition sine qua non de leur succès.»³⁹

Cette mise en réseau des différentes disciplines de l'espace public, inter-échelle, est une nouvelle manière de penser et réinventer l'espace urbain en articulant les différentes composantes caractéristiques des métropoles actuelles: «Ainsi la problématique d'espace public peut devenir un vecteur de débat sur la réinterprétation constante des modes de vie urbains et l'évolution des principes urbanistiques»⁴⁰

c_ *Les enjeux du travail des espaces publics aujourd'hui*

Les espaces publics «assument des enjeux de mobilité, de sociabilité, de qualité de vie, de donneurs de sens, de démocratie»⁴¹

On constate depuis la fin des années 80, un regain d'intérêt pour les espaces publics qui sont de nouveau le lieu de pratiques assidues et renouvelées. Ceux-ci sont de plus en plus hétérogènes en terme de fréquentation, de pratiques ou de formes avec notamment l'apparition de nouveaux espaces publics que sont les centres commerciaux, les parcs de loisirs et les espaces verts périurbains. Ils sont également le lieu d'accueil de nombreuses festivités. Ce regain d'intérêt de la population pour les espaces publics en font des lieux stratégiques et à enjeux majeurs. La qualité de l'espace public est une notion subjective, faisant appel à la sensibilité de chacun et ne pouvant s'exprimer selon des normes ou des mesures. Cependant, il est possible d'identifier un certain nombre d'enjeux, auxquels le travail de l'espace public permet de répondre et qui permettent de définir la

bonne qualité de l'espace public. Ainsi, à travers la fabrique de l'espace public, différentes problématiques émergent, touchant à la qualité et au cadre de vie, aux usages, à la cohésion sociale, à l'accessibilité et à l'organisation spatiale...: «La mise en scène de la vie urbaine passe par la création et l'aménagement d'espaces publics. C'est par eux que les citoyens - étant donné leur diversité - prennent conscience de leur coexistence et de leur place dans le monde. C'est dire l'importance des espaces publics. La forme urbanistique et architecturale des espaces publics donne sens à l'urbain par le fait qu'ils impliquent mobilité, usages publics, sociabilité, identité.»⁴²

La mise en évidence des différentes dimensions de l'espace public a permis de comprendre la richesse de la notion et par là même d'identifier pourquoi elle prend une place au coeur des préoccupations d'aujourd'hui. Ainsi, si les collectivités s'intéressent de plus en plus à l'aménagement des espaces publics c'est qu'elles en comprennent le sens et les enjeux à différentes échelles. Créer des espaces publics urbains de bonne qualité devient une de leurs ambitions majeures.

A partir de là, il est possible de dégager de multiples enjeux, dont le premier relève de la notion de spatialité. En effet, on peut identifier un enjeu en termes de composition urbaine. Les réflexions menées autour de l'espace public permettent de réfléchir à l'organisation spatiale de la ville et par là même à lui redonner une forme lisible en réfléchissant sur les limites et liens à créer. Ces connexions permettent de désenclaver et revitaliser certains lieux, secteurs ou quartiers.

39 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p187

40 ZEPF Marcus, *L'espace public en expérimentation: penser et réinterpréter l'urbain en permanence*. Traces : Revue de Sciences Humaines, ENS Editions, 2009, no 13-14, p4

41 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p2

42 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p18

A cette notion est lié ce que Michel Bressand nomme l'enjeu de mobilité des espaces publics et qui implique «l'accessibilité à tout l'urbain à tous les citoyens»⁴³. Ainsi, l'espace public, de part ses caractéristiques spatiales et d'usages doit permettre d'assurer la mobilité de tous les citoyens en intégrant la diversité et la mixité des modes de transports. Ces réflexions à différentes échelles établissent des grandes orientations d'aménagement et induisent une recomposition spatiale en lien avec les usages des sites.

Apparaît ainsi la notion de la valeur d'usage d'un espace public. Ces usages, de différentes natures: civiles, festives, culturelles, commerciales définissent l'espace public de manière plus ou moins répétitive: «L'espace public a l'originalité de se définir non pas parce qu'il est individuellement mais par l'usage qu'il permet»⁴⁴. Ainsi, l'importance de la multiplicité et la mixité des usages devient évidente, comme l'exprime J.F.Augoyard: «il faut concevoir des espaces qui offrent le maximum d'usages possibles, qui permettent l'appropriation et sa dynamique.»⁴⁵ Ainsi, un des enjeux du travail de l'espace public aujourd'hui au coeur des préoccupations des collectivités renvoie à la multiplicité des usages et à leur évolutivité. «L'espace doit autoriser une multiplicité d'usages. Son aménagement ne doit plus privilégier une fonction unique, celle de la mobilité, mais favoriser une pluralité de fonction - résidentielle, économique, directionnelle, commerciale, culturelle, touristique et ludique, de représentation, de circulation.»⁴⁶

Cela pose la question des conflits d'usages dans l'espace public et des règles qui deviennent nécessaires à établir afin d'assurer la bonne cohésion sociale. En effet, la notion de l'usage induit des réflexions quant aux pratiques sociales qu'offre l'espace public en permettant le développement du «vivre ensemble». et laisse apparaître des questionnements sur la mixité et la cohésion sociale. Développer un maximum d'usages pour tous permet de favoriser la diversité par l'accessibilité à des personnes de cultures,

d'origines, de comportements différents. Cela renvoie au courant de pensée du sociologue Gurvitch pour qui «(...)l'espace public construit la ville en continu. Il concentre la diversité des usages des habitants et des citoyens, permet la mixité sociale, participe à l'attractivité économique»⁴⁶ Finalement, ce qu'exprime Brigitte Bertoncello résume bien cette relation entre enjeux spatiaux et sociologiques que l'on retrouve dans le travail de l'espace public. «Il ne s'agit pas de surinvestir les espaces publics, de leur attribuer une fonction-miracle à l'heure où les objectifs du vivre-ensemble peinent concrètement à s'affirmer, à trouver ancrage dans la ville. Cependant les espaces publics par leur forme et leur aménagement invitent à la découverte de l'autre, à la rencontre et contribuent à la porosité nécessaire entre quartiers. Ils assurent l'articulation du projet, son désenclavement et son maillage avec le tissu existant.»⁴⁷

C'est d'ailleurs pour rétablir la cohésion sociale et en réponse à la crise urbaine que les pouvoirs publics français se sont saisis des espaces publics dans les années 70 «par la production d'espaces publics qui, par leurs vertus intrinsèques et notamment leur aménité et leurs capacités d'hospitalité, devaient contribuer à la fois à pacifier les relations sociales et à développer les sentiments d'appartenance des

43 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p13

44 GIAFFERI Justine, *Reflexions sur les enjeux des espaces publics en opérations de renouvellement urbain, L'exemple Fontanois*, IUG, 2006, p7

45 FLEURY Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Paris, 2008, p37

46 TOUSSAINT Jean Yves; ZIMMERMANN Monique, (Dir) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, p6

47 BERTONCELLO Brigitte, *Les espaces publics, un enjeu du renouvellement urbain ? Interroger Marseille-centre et ses projets de requalification - le cas du quartier Belsunce -* p144

48 FLEURY Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Paris, 2008, p38

individus à une même «cité»⁴⁸ Ainsi l'espace public est considéré comme le lieu de sociabilité, de citoyenneté et de solidarité par excellence.

Enfin, si l'on réfléchit à plus grande échelle, un des enjeux majeurs du travail de l'espace public est celui de l'image du paysage urbain. En effet, l'espace public a un impact quant à l'image valorisante ou repoussante de la ville: «Il donne à la ville une image qui lui assure une réputation et attractivité régionale, voire internationale.»⁴⁹ Il permet de témoigner de son dynamisme et est un bon révélateur de son ouverture et de sa capacité à faire se côtoyer les habitants. De part leur réaménagement, les espaces publics permettent de mettre en valeur des éléments naturels ou du patrimoine permettant l'attractivité des nouveaux quartiers. «ils participent à planter le décor dont les représentants locaux veulent doter la ville pour parfaire sa singularité»⁵⁰

Finalement, de ces différents enjeux découle un enjeu majeur, à l'échelle du quartier et de la ville, qui est celui du renouvellement urbain. En effet, l'espace public joue un rôle important dans le renouvellement urbain puisqu'il permet d'une part une meilleure cohésion sociale, d'autre part une réflexion spatiale. «L'espace public est ainsi reconnu comme un élément fondamental dans les processus de revitalisation urbaine: il n'est plus conçu selon l'unique statut de domaine public (sol, services, voirie routable), espace de «vide» entre deux formes bâties, mais son aménagement constitue un véritable enjeu social, qui mérite toute l'attention.»⁵¹ A travers ces réflexions, nous comprenons d'une part la multiplicité des enjeux du travail de l'espace public en termes de spatialité comme de sociabilité et par la même l'importance que le travail de ce dernier peut jouer dans le renouvellement urbain:

« La valorisation des espaces urbains conduite à travers la requalification des espaces publics participe des modalités de revalorisation sociale des quartiers en difficultés »⁵²

d_ La production d'espaces publics: quels acteurs?

Différents acteurs interviennent dans la production d'espace public. On peut en distinguer 4 grands types, que nous allons tenter de définir tout en mettant en évidence comment leur travail est mené conjointement. Si les architectes, urbanistes et sociologues ont manifesté leurs intérêts pour ces espaces et constituent des professionnels de l'espace indispensables, autonomes et possédant une réelle connaissance de l'urbain, ce sont également les pouvoirs publics qui dans les années 70, se sont saisis de ces nouveaux lieux. En réponse à la crise sociale urbaine, la volonté des pouvoirs publics est de venir renforcer le lien social dans la ville par l'amélioration des lieux caractéristiques de ce dernier en s'appuyant sur l'idée qu'en agissant sur la forme, de manière fine, on peut transformer la société. La France étant encore très centralisée, la réappropriation de ces espaces s'engage d'abord à l'échelle nationale et ce n'est que dans les années 80 puis 90 que les élus locaux voient leurs compétences s'accroître en terme d'urbanisme. Ils poursuivent alors les prémices engagés par l'Etat dans la réhabilitation et la prise en considération des espaces publics. Cependant, avant les recherches menées par Isabelle Billard, au sein de la Mission de la recherche urbaine mise en place de 1971 à 1984 au sein du ministère de l'équipement, les réflexions sur les espaces publics étaient le parent pauvre de la recherche incitative au ministère de l'équipement.

49 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p99

50 FLEURY Antoine, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul*, Paris, 2008, p47

51 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p114

52 TOUSSAINT Jean Yves; ZIMMERMANN Monique, (Dir) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, p7

Le questionnement sur l'espace public était restreint entre une réflexion sur la voirie et sur le logement. Finalement, c'est la création du Plan Urbain en 1984 qui renforce et institutionnalise l'inter-relation entre les pouvoirs publics, les chercheurs et professionnels. Créé par le Ministère de la Recherche et de l'Équipement, il replace l'espace public au coeur des préoccupations et en fait un des thèmes de recherches dès 1986: «*L'ouvrage issu de la réflexion du groupe de travail mis en place par le Plan urbain pose des jalons novateurs à la recherche sur les espaces publics (Plan urbain, 1988).*»⁵³ A partir de cet ouvrage, l'ambiguïté et l'interaction entre la qualité spatiale et sociale de l'espace public est démontrée et en fait l'intérêt scientifique. La nécessité d'un travail conjointement mené entre les pouvoirs publics et les chercheurs et professionnels de l'espace est alors démontré: «*Cette interaction entre les décideurs et les chercheurs explique en grande partie la dimension fortement consensuelle de l'espace public comme catégorie d'analyse et comme catégorie de l'action, qui devient même une nouvelle norme de l'aménagement urbain, au cours des années 1980 et 1990.*»⁵³ Les pouvoirs publics prennent alors conscience de l'espace public comme espace citoyen avec la certitude que l'on peut «*changer la vie en changeant la ville.*»⁵⁴ Cependant, si les chercheurs influencent la pensée des pouvoirs publics, ils sont moins présents dans la phase opérationnelle. Les problématiques liées à l'espace public restent aujourd'hui au coeur des réflexions des pouvoirs publics et intègrent les politiques urbaines. Cependant, l'omniprésence dans les discours et dans l'action de l'espace public au sein des villes post-industrielles a conduit à leur appropriation par des acteurs privés tels que des promoteurs, entreprises spécialisées dans les loisirs ou la grande distribution ou propriétaires privés. Ils peuvent s'associer dans la production des espaces publics ou parfois se substituer aux acteurs publics pour produire eux mêmes d'espaces publics dans leur ensemble immobilier ou commercial: «*La constitution et la*

sédimentation de l'espace public relève d'un grand nombre d'interventions privées qui contribuent au façonnage, aux usages et à l'évolution de cet espace (...)»⁵⁵ Ils constituent généralement des partenaires économiques nécessaires pour les pouvoirs publics. Aujourd'hui, bien qu'acteurs publics et privés travaillent ensemble dans la production d'espaces publics, on assiste à la prise en compte de nouveaux acteurs que sont les habitants, usagers ou citoyens. Ce sont des acteurs complexes dont les attitudes et pratiques varient selon leurs sexes, âge, catégorie sociale, conception de la citoyenneté... Or, si l'habitant désire s'approprier l'espace urbain, l'utilisateur se définit par l'utilisation qu'il fait des divers services et le citoyen se pose comme «*responsable de l'ensemble de la gestion de la dynamique urbaine*»⁵⁶ L'utilisation qu'ils feront des espaces publics, aménagés par les acteurs précédemment évoqués permettra de leur donner une indication de leur succès. Cependant, ils ne constituent pas seulement les destinataires pour qui sont réalisés les espaces publics mais sont aujourd'hui considérés comme des acteurs fondamentaux de leur conception. En effet, leur implication nulle ou tardive dans certain projet ayant eue des répercussions quant à son appropriation voir à la naissance d'une vive opposition a induit le développement d'une nouvelle méthodologie consistant à placer «*l'utilisateur au coeur du dispositif, dès la genèse du projet*»⁵⁷ En effet, un concept qui se développe depuis quelques années est celui de la maîtrise d'usage.

53 FLEURY Antoine, Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, Paris, 2008, p40

54 Ibid p42

55 Ibid p50

56 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p17

57 La fabrique de la cité, *Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain?*

Celui-ci est apparu avec la loi sur la Maîtrise d’Ouvrage Publique (loi MOP) en 1985 mais a d’abord été considéré comme une formalité, laissant les pleins pouvoirs à la maîtrise d’ouvrage «*sachante*». Cependant, depuis quelques années, la volonté de l’insertion citoyenne à toutes les étapes se développe. Ce concept de co-construction a pour objectif une meilleure appropriation du projet urbain par les habitants qui auront participé aux projets, une meilleure maîtrise du coût global grâce à une meilleure définition des attentes ainsi qu’une meilleure gouvernance. «*Dans ce but, la maîtrise d’usage a été mobilisée dans le mode opératoire « low cost, high value », qui permet de donner une forte valeur d’usage à un espace public avec un faible investissement financier.*»⁵⁸ Cela permet également un rapprochement entre le politique et l’habitant et par la même du «*vivre ensemble*». L’intégration des habitants, citoyens, usagers au cœur du processus d’élaboration de projet se fait le plus en amont possible et les Conseils de quartiers constituent depuis 2002, le cadre privilégié de leurs expressions. Or cela ne constitue pas un contre pouvoir. Les habitants formulent leurs attentes et leurs refus sur le long terme mais ne sont pas les dessinateurs ou les preneurs de décisions du projet. Un exemple de projet intégrant la maîtrise d’usage est celui du réaménagement des berges du Rhône qui a été réalisé avec les habitants: «*là comme ailleurs, c’est la preuve qu’en misant sur la manière dont les habitants vivent la ville, on peut éviter bien des écueils.*»⁵⁹ La discussion entre la maîtrise d’ouvrage et d’usage a permis de développer de nouvelles hypothèses et de réaliser un projet bien approprié de la part des habitants.

Ainsi différents acteurs interviennent dans la réalisation d’espaces publics et leur travail conjoint permet une production d’espaces de qualité.

58 <https://www.urbanews.fr/2016/09/27/51575-maitre-dusage-10-questions-a-poser-a-votre-urbaniste/>

59 <http://www.lettreducadre.fr/13042/espace-public-prendre-en-compte-la-maitrise-dusage/>

2_ L’espace public: dialogue entre espace bâti et non bâti

Lieu de sociabilité par excellence, l’espace public ne représente pas un objet singulier, indépendant, que l’on peut opposer à l’espace privé ou à l’espace construit. En effet, les réflexions engagées sur l’espace public impliquent de se questionner sur les relations qu’il entretient avec l’espace privé et plus particulièrement avec le bâti alentour, et nous verrons qu’il existe une interdépendance forte entre les deux ce qui en fait un enjeu majeur.

Ainsi, on ne peut réfléchir à l’espace public en faisant abstraction du contexte. En effet, l’espace public dialogue avec son environnement et ce sont les façades qui définissent l’espace en tant que lieu. Ce sont ces limites qui permettent d’une part de donner corps à l’espace et d’autre part de donner une identité au lieu : «*Tout comme les murs d’une maison permettent un sentiment de bien-être en délimitant des pièces, les bords donnent un sentiment d’organisation, de confort et de sécurité de l’espace*»⁶⁰ exprime ainsi l’architecte urbaniste danois Jan Gehl .

Cela nous amène à nous questionner d’une part sur la relation et le dialogue qu’il existe entre les espaces privés et l’espace public et d’autre part sur la place des rez de chaussés dans ce dialogue. En effet, ceux-ci semblent représenter l’espace de transition re-questionné aujourd’hui par les pouvoirs publics. Enfin nous élargirons la réflexion afin de mettre en évidence l’importance d’un travail commun entre espaces publics et politiques de l’habitat comme enjeux majeurs du renouvellement urbain.

60 SVAHNSTROM Nils, *L’aménagement des rez de chaussée, nouveau défi pour les pouvoirs publics? Le cas de l’opération urbaine du Trapèze à Boulogne-Billancourt*, Paris, 2013, p28

a_ Espaces publics / Espaces privés : entre antagonisme et dépendance

«Mais l'espace public n'est pas seulement l'espace non-privé. Il se ramifie jusqu'en des lieux plus intériorisés, régis par un statut particulier et induisant des règles de comportements différenciées (domaines privés ouverts au public, commerces, espaces de rencontre divers, ou domaines publics à usages privés, administrations, universités, théâtres, écoles, palais de justice...).»⁶¹

Espaces publics et espaces privés sont deux notions qui, nous allons le voir, ne semblent plus ne s'opposer de part leurs définitions propres mais qui en réalité interagissent entre elles. L'espace public s'oppose, par nature à ce qui relève de l'espace privé puisqu'il renvoie à «une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public»⁶². En effet Merlin et Choay qui, dans le *dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* caractérisent l'espace public par ses limites physiques et juridiques «comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formée par une propriété et par une affectation d'usage»⁶³ mettent en évidence l'importance de l'appropriation publique de l'espace par des individus. J. Habermas définit l'opposition entre sphère publique et sphère privée en mettant en avant que la première est soumise à la règle du consensus tandis que la seconde à celle du compromis. Si l'on s'intéresse plus précisément à ces deux termes, le public relève de ce qui est «commun» ou «collectif» tandis que le privé renvoie à «l'intime», ou à «l'individuel». Le terme «d'espace public» est parfois assimilé à la notion de «domaine public» qui signifie en droit public français «l'ensemble des biens (immeubles ou meubles) appartenant à l'État, à des collectivités locales et à des établissements publics et affectés à une utilité publique.»⁶⁴ Cette dernière peut renvoyer

d'une part à l'usage direct du public tel que les routes, les places, les jardins ou à l'usage d'un service public tel qu'un tribunal par exemple. C'est ainsi qu'une partie bâtie peut être du domaine public mais ne constitue pas un espace public au sens de la définition présente dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Or, cette confusion qu'il existe entre espace public et domaine public ou privé marque une interaction de plus en plus ambiguë entre ces notions. En effet, ce rapport d'opposition entre espace public et espace privé tend aujourd'hui à se modifier. En effet, il devient aujourd'hui de plus en plus difficile d'opposer ces deux termes car la notion de privé s'entremêle avec celle de public. Le réseau viaire constitue une part essentielle des espaces publics d'une agglomération urbaine. Or, il donne accès aux bâtis de statuts privés et dialoguent ensemble troublant ainsi les frontières entre l'espace public et l'espace privé: «De ce fait, ils influencent les espaces publics comme les activités qu'ils abritent et qui débordent sur eux. Un nombre non négligeable de ces bâtiments privés ont une vocation publique (c'est à dire qu'ils sont accessibles à tous): cafés, restaurants, services, commerces, halles diverses. Pourtant, des conditions sélectives sont souvent posées quant à leur accès. Néanmoins, ces établissements, bordiers directs du réseau des rues et des places, sont considérés, comme faisant partie de l'espace public urbain.»⁶⁵

61 CABANIEU Jacques (dir), *Les espaces publics urbains*, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, 2001, p10

62 Ibid

63 http://www.memoireonline.com/10/13/7496/m_La-genese-dun-projet-de-renouvellement-urbain-le-cas-du-bas-Chantenay--Nantes11.html

64 https://fr.wikipedia.org/wiki/Domaine_public_en_droit_public_français

65 BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Véronique, *Vivre et créer l'espace public*, Science technique société, 2001, p17

De plus, l'espace public est avant tout considéré comme «un espace ouvert c'est à dire où la circulation se fait sans entraves, composé aussi bien d'édifices que d'espaces verts que peuvent être les parcs et les jardins. L'espace public est aussi ouvert au sens où il est libre d'accès, gratuit et fréquentable par tous.»⁶⁶ et nombreux sont les urbanismes à considérés au titre de l'espace public des lieux bâtis tels que les gares, les centres commerciaux.... Au cours du XXème siècle, de nouveaux types d'espaces et de sociabilité publique ont émergé mettant en évidence de nouveaux processus de privatisation et de marchandisation de l'espace public. En effet cela concerne la production de nouveaux espaces publics de statut privé, ouvert au public, tels que les centres commerciaux ou les parcs de loisirs périphériques.

Finalement, l'évolution de la société, des supports médiatiques, le développement des nouvelles technologies, l'augmentation de la vidéosurveillance mais également la privatisation des espaces urbains influencent notre rapport à l'espace public. Leurs mutations, dues d'une part aux producteurs de la ville et d'autre part aux citoyens qui en font l'usage rendent le rapport entre public/privée d'autant plus complexe. En effet, l'espace public est maintenant considéré comme «l'ensemble des rues, voiries, lieux publics (jardins, parcs, places, etc.). Il a donc pour caractéristique principale de communiquer ou de faire communiquer.»⁶⁷ Or, il communique de plus en plus avec l'espace privé. Si cette frontière est de plus en plus floue, on peut se questionner sur la place des rez-de-chaussées qui constituent le lieu de relation entre ces espaces et jouent un rôle fondamentale dans le dialogue entre espaces publics et espaces privés.

b_ La problématique des rez-de-chaussées

Ces réflexions sur les frontières entre espaces publics et espaces privés nous amènent à nous questionner sur un élément architectural marquant et caractéristique de cette dualité qu'est le rez de chaussée puisqu'il constitue un élément de transition public/privé. Sa définition présente dans le Lexique de la Ville permet de mettre en évidence différentes particularités de la notion telles que l'accessibilité particulière, sa visibilité spécifique (à hauteur d'oeil), sa capacité d'accueil de fonction différente de celle de l'étage, sa contribution à l'ambiance et au paysage urbain, sa variabilité en fonction des types d'espace.

Ceux ci, très souvent délaissés des projets architecturaux et urbains comme le déplore Ariella Masbounji: «(les rez-de-chaussées sont) au mieux l'objet d'un déni, au pire le produit d'une réflexion intentionnelle»⁶⁸ re-deviennent pourtant un enjeu pour les pouvoirs publics. Ainsi, cette problématique du rôle des rez de chaussées dans la ville comme composante de leur aménagement réapparaît depuis le XXI ème siècle alors que les réflexions sur la ville se réorientent vers les besoins du piéton.

Historiquement un lieu d'échange et de rencontre le rez-de-chaussée était dans la ville traditionnelle ce que l'architecte Philippe Panerai appelle «le ferment de la vie politique et civile»⁶⁹ constituant le lieu où se joue la vie publique et où commence la vie privée.

66 <http://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf>

67 http://www.metaluachahuter.com/IMG/pdf/me_moire_m2_version_final.pdf

68 SVAHNSTROM Nils, *L'aménagement des rez de chaussée, nouveau défi pour les pouvoirs publics? Le cas de l'opération urbaine du Trapèze à Boulogne-Billancourt, Paris, 2013, p8*

69 *Ibid* p9

Le XIX^{ème} siècle marqué par les progrès en termes d'hygiène, d'éclairage et de sécurité marque un tournant dans la conception du rez-de-chaussée et de la rue qui devient ce que le philosophe Walter Benjamin nomme «*l'appartement du collectif*»⁷⁰ et qui selon Jean Michel Roux transforme le cœur de la ville en un «*rez de chaussée globalisé*»⁷¹

A partir de là, on peut se questionner sur l'évolution du traitement des rez-de-chaussées et pourquoi sont-ils devenus des objets résiduels alors qu'ils semblaient être une composante naturelle de la ville. L'évolution de la société et l'entrée dans l'époque fonctionnaliste expliquent cette transformation des rez de chaussées en un espace d'accueil ou de stockage des locaux techniques où le bâtiment «*tourne le dos à la rue en matérialisant la frontière entre espace public et espace privé.*»⁷² En effet, l'individualisation des comportements et la survalorisation de l'intérieur au détriment de espaces publics est une des premières causes de ce processus de changement. A cela, s'ajoute la résultante des courants fonctionnalistes et de la doctrine de la charte d'Athènes ne laissant que peu de prise en compte pour les espaces publics. Enfin, la nouvelle considération pour l'automobile présente dans les courants modernistes de la deuxième moitié du XX^e siècle induit la suppression de rues corridors et supprime le rôle majeur des rez de chaussées des villes traditionnelles qui deviennent «*de simple socle technique et d'espace de stationnement pour les niveaux supérieurs*»⁷³

Finalement, le modernisme, qui participe à déshumaniser la ville, alors pensée pour la voiture et non plus pour l'homme, accentué par la périurbanisation

71 SVAHNSTROM Nils, *L'aménagement des rez de chaussée, nouveau défi pour les pouvoirs publics? Le cas de l'opération urbaine du Trapèze à Boulogne-Billancourt*, Paris, 2013, p10

72 *Ibid*

73 *Ibid*

et la délocalisation du commerce en entrée de ville favorise la dépréciation des centres et le délaissement des rez-de-chaussées.

Les nouvelles réflexions s'orientent aujourd'hui vers l'évolution des besoins et des exigences des habitants qui souhaitent une ville pensée à une autre échelle, celle du piéton. En effet, comme l'exprime Ariella Masbounji, selon la vision contemporaine de l'urbanité «*l'enjeu est à présent de rendre désirable la ville des courtes distances afin de rendre aux citadins le plaisir de la déambulation et par là même de promouvoir une ville animée qui permette la rencontre, l'échange.*»⁷⁴

A partir de là, émerge en France l'idée que les rez-de-chaussées sont des espaces majeurs pour l'urbanité et participent à l'animation de l'espace public. En effet, ils participent pleinement à l'ambiance et aux paysages urbains des rues et représentent des indicateurs de la santé économique de la ville. Ainsi les rez-de-chaussées représentent de véritables enjeux d'une part dans la qualité architecturale des espaces publics et d'autre part dans le traitement de la limite public/privé. En effet, les rez-de-chaussées se situent entre le domaine public et le domaine privé. Ils constituent un espace charnière et une forme de continuité de l'espace public. C'est ce qu'exprime le directeur général de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Jean Marc MICHEL : «*ce sont eux [les rdc] qui sont en mesure d'établir des complicités avec l'espace public auxquels ils offrent la vue, la sécurité et la vitalité. Et c'est par eux que la rue s'enrichit et s'anime. [...] [Ils sont] l'interface entre les éléments bâtis et l'espace public, une interface complexe qui s'impose car la verticale a besoin d'un rez de chaussé et la rue, d'une limite*»⁷⁵

74 SVAHNSTROM Nils, *L'aménagement des rez de chaussée, nouveau défi pour les pouvoirs publics? Le cas de l'opération urbaine du Trapèze à Boulogne-Billancourt*, Paris, 2013, p12

75 *Ibid* p14

Ainsi, s'ils sont à priori du domaine privé, ils participent à la définition de l'espace public, de part leur architecture, mais également de part leur fonction. En effet, ils permettent à l'espace public d'être perçu en tant que lieu en lui définissant une limite, plus ou moins perméable: «*c'est là que la ville et le bâtiment se rencontrent*»⁷⁶ exprime l'architecte Jan GEHL

On comprend donc l'importance de l'enjeu du travail des rez-de-chaussées pour les pouvoirs publics. Cependant, ceux-ci sont difficiles à traiter puisque bien qu'ils participent à l'espace public, ils relèvent en général du domaine privé. Ainsi les pouvoirs publics n'ont qu'une compétence limitée en termes de réflexions sur les rez-de-chaussées et ne possèdent pas de prise directe sur ces «*objets urbains*»: «*aucun outil spécifique ne confère aux pouvoirs publics de rôle déterminant dans l'aménagement des rez de chaussés et les outils réglementaires, sur lesquels nous reviendrons, ont une portée limitée.*»⁷⁷

c_ Politique de l'habitat et espace public: une réflexion conjointe pour le renouvellement urbain

Les liens et interactions entre les espaces publics et l'espace bâti ayant été démontrés précédemment, on peut se questionner quant aux relations qu'il existe entre les projets visant le développement ou l'amélioration de l'habitat et les espaces publics. En effet, des réflexions menées dans le cadre de la politique de la ville telles que les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), les politiques de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) ou des interrogations quant à la création d'habitats sociaux peuvent avoir un impact sur l'aménagement des espaces publics.

76 SVAHNSTROM Nils, *L'aménagement des rez de chaussée, nouveau défi pour les pouvoirs publics? Le cas de l'opération urbaine du Trapèze à Boulogne-Billancourt*, Paris, 2013, p28

77 *Ibid* p15

Or, même s'il semble que le travail de l'un puisse valoriser l'autre, l'aller-retour entre les réflexions sur l'espace public et sur les politiques d'habitat est nécessaire pour poursuivre le renouvellement urbain du quartier. En effet, une politique de l'habitat peut permettre de revaloriser certains logements et par là même redynamiser un espace public. Inversement, travailler un espace public de qualité peut donner envie aux habitants de réinvestir certains logements. Cependant, dans les quartiers prioritaires, requalifier un espace public au coeur d'habitats dégradés ou revaloriser l'habitat à proximité d'espaces publics délaissés n'aura pas un effet levier suffisant quant au renouvellement urbain du lieu. C'est donc des opérations qui doivent être menées conjointement qu'il est nécessaire de mettre en place.

L'exemple de Saint-Etienne est ici caractéristique. En effet, la ville a fait l'objet d'un ensemble d'interventions urbaines visant à améliorer le logement et le cadre de vie (Procédures OPAH RU – RHI...) Le renouvellement urbain à travers le travail sur l'habitat constitue un des choix structurant pour rendre l'agglomération Stéphanoise dynamique et attractive permettant l'amélioration du cadre de vie et favorisant l'arrivée de nouvelles populations. Or nous allons voir à travers l'exemple de l'étude sur l'OPAH RU, quelles réflexions sur l'espace public ont été menées conjointement à celles portant sur l'habitat. Les opérations programmées d'améliorations de l'habitat permettront de requalifier le parc ancien dégradé en développant une nouvelle offre diversifiée favorisant la mixité sociale. L'étude menée sur l'amélioration de l'habitat permet de réfléchir à différentes propositions de recomposition urbaine. Une réflexion menée sur des coeurs d'îlots, végétalisés et à usage privé pose la question d'une part de l'amélioration du cadre de vie des habitants mais également de la visibilité depuis l'espace public et ainsi de création de respiration dans le quartier. De plus, des réflexions quant à la démolition de certains bâtiments posent la question de l'opportunité et la nécessité de création d'un espace

public. Cet aller-retour entre la question du traitement de l'espace public et celle de la réhabilitation de l'habitat dégradé constitue une opportunité de renouvellement urbain. Faut-il reconstruire des logements? Pour qui? Quel impact cela aura-t-il sur la qualité de vie? Comment un espace public pourrait valoriser les logements alentours? Ce sont autant de questions qui se sont posées au stade de l'étude et qui ont permis d'établir des propositions d'aménagement. Nous développerons plus précisément ce cas d'étude dans une seconde partie afin de mettre en évidence le rôle joué par le travail de l'espace public à Saint-Etienne dans le renouvellement urbain.

3_ La place des espaces publics dans les politiques de renouvellement urbain. Du PNRU au NPNRU: Quelle prise en compte dans le contexte Stéphanois ?

«De manière générale, c'est en mesurant le bon état de santé de ces espaces que l'on peut mesurer la réussite des politiques urbaines.»⁷⁸

On peut à présent s'interroger sur la prise en considération des espaces publics au sein des outils de politique urbaine, qui en représente des bons indicateurs de leur fonctionnement, et notamment au sein du programme national de renouvellement urbain. Or, afin de comprendre quelle place occupe l'espace public dans le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain et ce, plus particulièrement sur le territoire Stéphanois, il est dans un premier temps nécessaire de rappeler quels étaient les objectifs du premier volet du Projet National de Rénovation Urbaine (PNRU), quel est son bilan et ses conséquences et comment cela a influencé la mise en place d'un NPNRU. Ensuite, nous mettrons en avant la stratégie territoriale dans le NPNRU, en ciblant l'analyse sur l'intégration

des questions d'espaces publics et tenterons de comprendre quels acteurs interviennent dans ce processus en réfléchissant notamment à la place laissée à l'habitant. Enfin, nous analyserons plus en détail le territoire Stéphanois, afin d'en identifier les enjeux et mettre en avant quelle place occupent les espaces publics dans le cadre du NPNRU à Saint-Etienne

a_ *Du PNRU au NPNRU: Une meilleure prise en compte de l'espace public ?*

«Le nouveau programme de renouvellement urbain, c'est changer la ville pour changer la vie»⁷⁹

Ces dernières années ont été marquées par la fin du premier projet de rénovation urbaine et l'entrée dans un deuxième volet de ce programme qu'il était nécessaire de poursuivre. Afin de comprendre comment est traité l'espace public dans ce nouveau programme, nous développerons les enjeux du premier, son bilan afin de voir quelles orientations ont été choisies pour le second.

Le programme national de rénovation urbaine (PNRU), initié en 2004 par Jean Louis Borloo, ancien ministre délégué à la Ville et à la rénovation urbaine, est un programme de 10 ans, visant à la requalification de quartiers jugés prioritaires afin d'en améliorer le cadre et la qualité de vie pour les habitants. Il a été défini par la loi d'orientation et de programmation pour la ville du 1er août 2003 comme visant à «restructurer, dans un objectif de mixité sociale et

78 Ilaria CASILLO, « Espace public », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

79 MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, Le nouveau programme national de renouvellement urbain 2014-2024, dossier de presse, décembre 2014, p6

de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible et (...), à titre exceptionnel, (...) ceux présentant des caractéristiques économiques et sociales analogues.»⁸⁰ Ce programme mobilise des acteurs publics comme privés. L'ANRU, agence nationale pour la rénovation urbaine, contribue à la requalification et au renouvellement des quartiers en fédérant les différents acteurs et en apportant des financements et un accompagnement pour les projets urbains. Ce programme avait pour objectif de redonner une attractivité nouvelle à ces quartiers en les intégrant au reste de la ville, en renforçant la mixité fonctionnelle et résidentielle, en assurant la mutabilité du foncier et en travaillant sur la gestion urbaine de proximité et sur l'insertion professionnelle. Dix années après la mise en place de ce programme, des premiers constats peuvent être dressés, et l'entrée dans une deuxième phase du programme apparaît comme nécessaire. En effet, la temporalité du projet permet certes, d'avoir un premier recul sur les actions engagées mais n'a pas été suffisante pour en donner un véritable bilan. Ce dernier est mitigé puisque, comme l'exprime le chercheur en sociologie Pierre GILBERT, la rénovation urbaine n'a pas eu l'effet escompté en terme de mixité sociale car «les classes moyennes ne s'installent pas dans les nouveaux logements»⁸¹. La mixité observée est une mixité entre les fractions stables et les fractions fragiles des classes populaires. C'est ce que confirme l'avis du conseil économique, social et environnemental dans son bilan et perspectives du PNRU présenté par Marie-Noëlle LIENEMANN exprimant «qu'un tiers des objectifs quantitatifs fixés ne serait pas atteints in fine et le taux de recouvrement des logements sociaux démolis par ceux reconstruits n'atteindra pas 100% (...)»⁸² En ce qui concerne le volet politique de la ville, les constats sont également mitigés puisque «le bilan quant à la mixité sociale et aux actions d'insertion des habitants est nuancé; association des populations aux projets, coordination avec la politique de la ville et actions pour désenclaver les quartiers restent en général insuffisantes»⁸³

Cependant, les différents acteurs s'accordent à dire qu'il faut laisser du temps au temps et que «les travaux engagés au cours de cette première vague de rénovation urbaine ne sont qu'une étape.»⁸⁴ et que bien qu'éloignés des objectifs fixés, certains constats restent positifs notamment le fait que les quartiers aient été réintégrés dans la dynamique urbaine. Ainsi, si certaines critiques mettent en avant que le PNRU se soit plus attaché à la renaissance du cadre urbain que de celui de l'humain, J-L. Borloo exprime le fait que ce plan de rénovation était «un préalable indispensable et vital sans lequel rien ne pouvait se faire»⁸⁴ mais qui doit être accompagné et poursuivi par les différents acteurs. L'importance d'une mobilisation générale est confortée et le NPNRU est une continuation indispensable.

Finalement, les initiatives et ébauches de changements qui ont été permises par la création du PNRU I mettent en évidence la nécessité d'entrer dans un PNRU II permettant la poursuite des actions. L'expérience tirée du PNRU I a permis d'asseoir les orientations pour le deuxième volet du programme. Le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) ainsi que tous les acteurs du processus préconisait ce passage en PNRU II pour éviter l'effet «stop and go» du PNRU I. Cela impliquait de lancer dès 2012 un PNRU II pour les 300 quartiers qui nécessitaient une rénovation urbaine encore lourde mais également d'accompagner les quartiers sortant du PNRU I et n'intégrant pas le deuxième.

80 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000428979>

81 LE ROUZIC Vincent, Réussir la diversification des quartiers populaires en donnant à chacun l'envie de rester et les moyens de partir, 2016, p3

82 LIENEMANN Marie-Noel, *Bilan et perspectives du programme national de renouvellement urbain* (action de l'ANRU), Les éditions des journaux officiels, 2011, p4

83 *Ibid*

84 RENOVATION URBAINE, n°14, janvier-fevrier 2015, p10

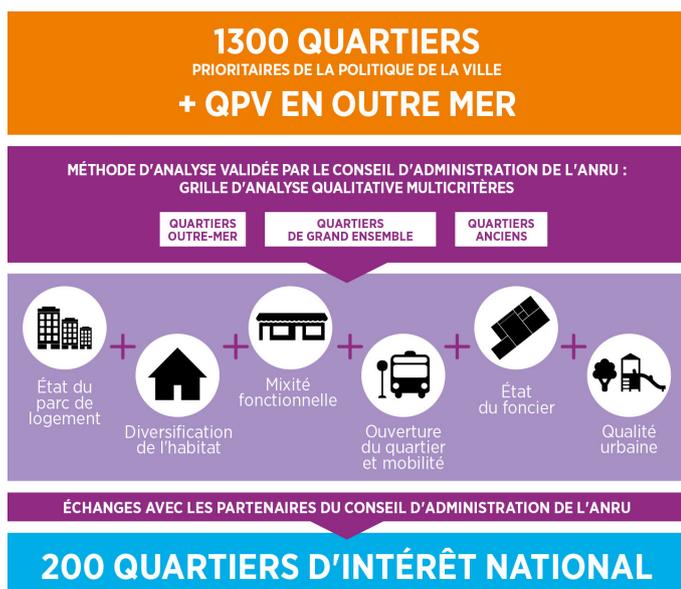
De plus, une des préconisations majeures fut d'intégrer les conventions dans un projet durable de territoire afin de penser les différents projets de manière globale et cohérente.

Afin de déterminer les poursuites du PNRU, un choix de quartiers prioritaires de la politique de la ville destinés à faire l'objet de projet d'intérêt national ont été choisis par le ministre de la ville sur proposition du conseil d'administration de l'ANRU. Deux conditions étaient retenues afin de pouvoir proposer un quartier: appartenir à la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville et présenter «*les dysfonctionnements urbains les plus importants*»⁸⁵ Cependant, ce dernier point pose question étant entendu la subjectivité de la notion de «*dysfonctionnement urbain*». L'ANRU et ses partenaires ont donc mis au point une méthode d'analyse multicritères. Afin de remplir cette analyse, il s'agissait d'identifier l'importance de l'enjeu (fort-moyen ou faible) pour 6 critères fondamentaux du fonctionnement urbain du quartier: l'état du parc de logement, la diversification de l'habitat, la mixité fonctionnelle, l'ouverture du quartier et la mobilité, la question du foncier et la qualité urbaine. Finalement, c'est en s'appuyant sur le croisement des enjeux qu'une appréciation globale permettait de

déterminer si le quartier présente des dysfonctionnements urbains importants ou non.

Ainsi, la loi du 21 février 2014 confiant à l'ANRU la mise en oeuvre du NPNRU permet de conforter la dynamique engagée en 2003, dans le cadre des futurs contrats de ville et ce, sur une nouvelle période de 10 ans. Il intègre de nouvelles problématiques et complète certains objectifs. En effet, l'emploi, l'attractivité des quartiers, la qualité urbaine ou encore la prévention de la délinquance sont au coeur des préoccupations. Cependant, c'est la prise en compte de la politique de la ville et les réflexions quand à la cohésion sociale qui sont largement accentuées. A travers le renouvellement de la ville sur elle même, les programmes portés par l'ANRU «*contribuent à relever les défis auxquels sont confrontées les villes d'aujourd'hui : défi de la cohésion urbaine et sociale, préservation de l'environnement, lutte contre l'étalement urbain, développement économique des territoires...*»⁸⁶ L'amélioration du cadre de vie des habitants et plus largement de leur qualité de vie permettra de favoriser l'attractivité des quartiers et de renforcer leur positionnement au sein de la ville.

Ce nouveau programme a pour objectif la mise en place d'un travail conjoint entre l'amélioration du cadre de vie et de la cohésion sociale: «*La nouvelle politique de la ville favorise en effet et une approche transversale des enjeux liés à l'emploi, à la cohésion sociale et à l'environnement urbain dans les quartiers prioritaires. La question du cadre de vie et du renouvellement urbain est inséparable de celles du développement économique et de la cohésion sociale, qui sont traitées ensemble et collégialement dans les nouveaux contrats de ville que tous les acteurs de la politique de la ville signeront d'ici à juin 2015.*»⁸⁷



Source:RENOVATION URBAINE, n°14, janvier-fevrier 2015, p18

85 RENOVATION URBAINE, n°14, janvier-fevrier 2015, p18

86 Ibid p7

87 Ibid p7

Afin de garantir l'amélioration de la cohésion sociale, des réflexions sont menées sur les espaces publics et notamment sur leur qualité de conception et de réalisation dans les projets de renouvellement urbain. Ils représentent des lieux d'enjeux car souvent déqualifiés, leurs aménagements créeraient un effet levier pour l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et de la mixité sociale. De plus, cela permettrait une meilleure différenciation des espaces, publics, privés, semi-publics induisant une meilleure gestion et appropriation de ces lieux.

Une autre nouveauté de ce programme est la meilleure prise en compte de l'habitant dans le processus de renouvellement urbain. En effet, celui-ci est considéré comme un acteur majeur dans la participation dans les différentes phases de conception, d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation du projet. La création de maison de projet dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville permettra à tous les habitants, citoyens, usagers, de fabriquer avec les élus et les professionnels une ville répondant à leurs besoins et attentes. *«Les habitants seront les acteurs du renouvellement urbain dans leurs quartiers: le nouveau programme est aussi une leçon de démocratie.»*⁸⁸

Une dernière caractéristique du NPNRU consiste à mener une réflexion quant à la temporalité et à vouloir inscrire le processus durablement dans le temps. Ainsi, les différents objectifs du renouvellement urbain ont pour but d'intégrer une multitude d'acteurs afin de produire une ville durable et de faire de ces quartiers une exemplarité future à la fois citoyenne et architecturale. Le NPNRU induit une approche plus globale et transversale prenant en compte des problématiques plus larges du renouvellement de la ville : *«C'est un nouveau rapport au territoire, qui intègre l'ensemble des dimensions géographiques, sociales, culturelles, économiques du projet.»*⁸⁹

A travers les deux volets du programme de rénovation urbaine, l'objectif sécuritaire occupe une place importante notamment en terme de Gestion Urbaine de Proximité et de tranquillité urbaine.

En effet, même s'il n'est pas clairement énoncé comme peuvent l'être les objectifs sociaux ou de transformation de l'offre de logements, la rénovation urbaine peut être définie comme une politique de sécurité: *«Considérant l'architecture et l'aménagement urbain comme des facteurs influant sur le passage à l'acte du délinquant, ce paradigme fait de l'action sur l'espace urbain un outil de lutte contre l'insécurité.»*⁹⁰ Cela se matérialise de deux façons, d'une part par des opérations de «résidentialisation» permettant de faciliter le contrôle des espaces par les habitants et ainsi d'éviter les dégradations et d'autre part par l'apparition de dispositifs techniques spécifiques.

Ainsi, à travers ces réflexions, on peut mettre en évidence que le renouvellement urbain permet d'améliorer le cadre de vie, tout en renforçant la sécurité des espaces publics et en améliorant leurs contrôles.

b_ Le NPNRU à Saint Etienne: comprendre le territoire stéphanois pour en identifier les enjeux

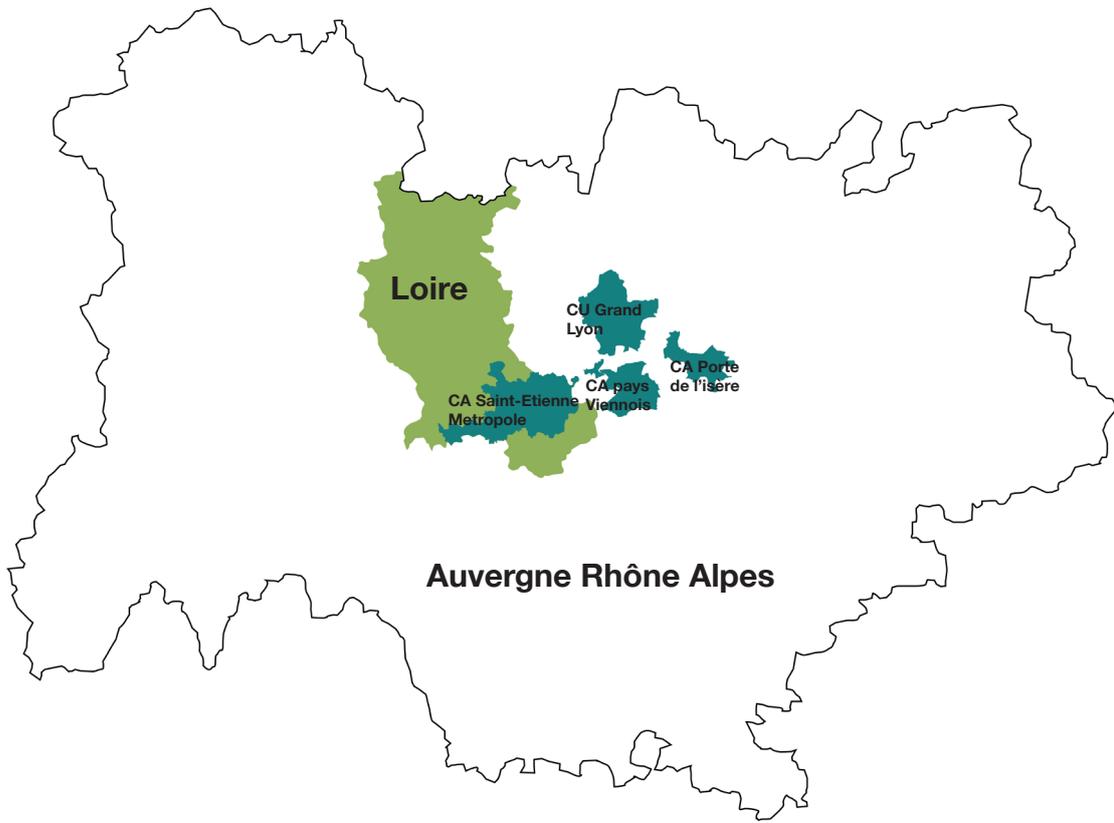
Comprendre les enjeux du NPNRU c'est l'adapter à un territoire de projet, ainsi, il est fondamental de contextualiser le processus et de comprendre les problématiques liées au territoire Stéphanois.

La commune de Saint-Etienne se situe dans la région Auvergne-Rhône Alpes, dans le département de la Loire. Elle constitue la 14ème commune la plus peuplée de France et la 2ème de la région Auvergne Rhône Alpes. D'une aire urbaine de près de 500 000 habitants, la communauté urbaine de Saint-Etienne métropole regroupant aujourd'hui 53 communes a pour objectif d'atteindre le statut de Métropole au sens de la réforme des collectivités territoriales françaises et de l'acte III de la décentralisation en janvier 2018.

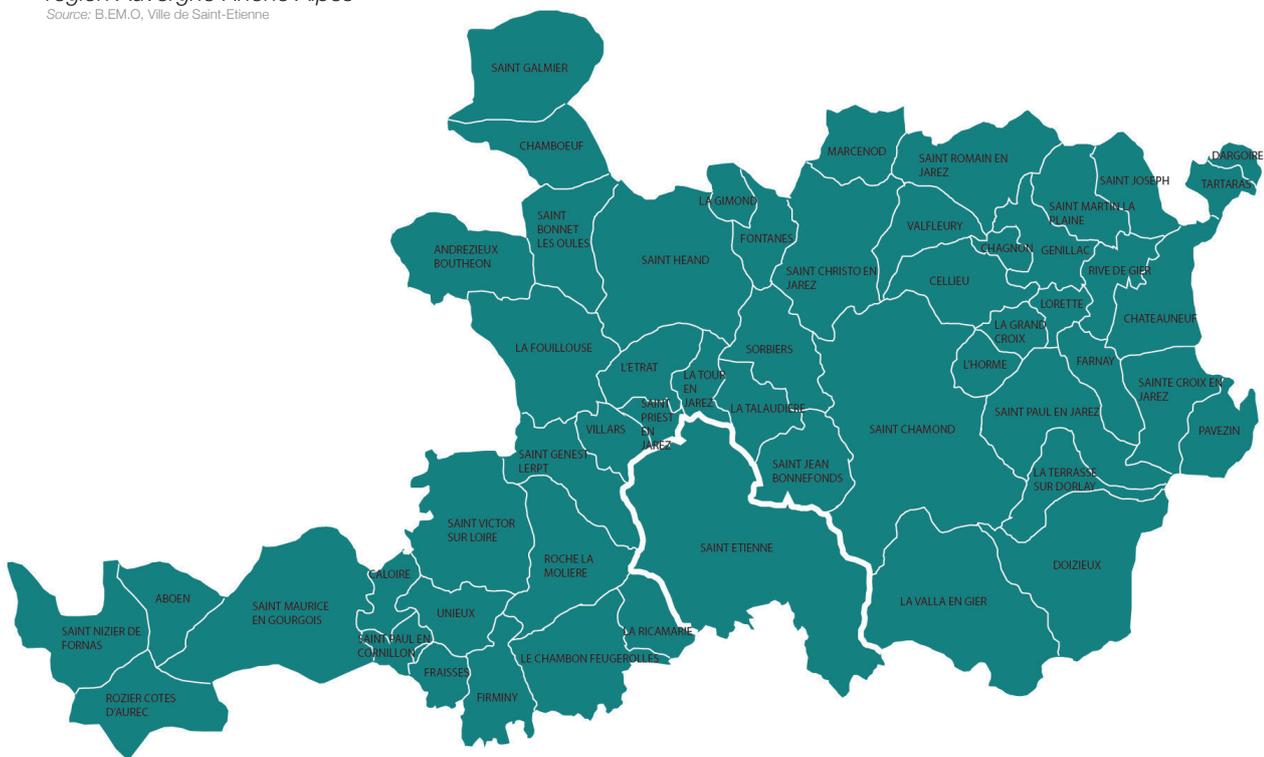
88 MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, Le nouveau programme national de renouvellement urbain 2014-2024, dossier de presse, décembre 2014, p6

89 RENOVATION URBAINE, n°14, janvier-fevrier 2015, p7

90 <http://www.metropolitiques.eu/La-renovation-urbaine-et-le-modele>.



▲ *Le territoire Stéphanois: au coeur de la région Auvergne Rhône Alpes*
 Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



▲ *Le 53 communes de Saint-Etienne Métropole*
 Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

Cette volonté de s'inscrire dans les phénomènes métropolitains marquent une volonté d'entrer dans une dynamique mondiale indispensable pour son avenir.

Les enjeux du territoire Stéphanois sont liés à ses particularités physiques, à son histoire, et à ses nouvelles dynamiques. La communauté urbaine de Saint-Etienne métropole s'affirme à différentes échelle et chacune d'elle est à prendre en compte dans la réflexion du renouvellement urbain de la ville.

A l'échelle régionale, Saint Etienne Métropole constitue une aire urbaine croissante en terme d'attractivité et d'innovation économique qui contribue à la dynamique de l'aire métropolitaine Lyonnaise. Cependant, il se creuse un écart économique et social par rapport aux grandes agglomérations Rhône Alpines que sont la métropole de Lyon et Grenoble-Alpes Métropole



▲ Les dynamiques de la communauté urbaine:
Saint-Etienne Métropole

Source: <http://www.epures.com/territoires/saint-etienne-metropole/>

A l'échelle de la communauté urbaine, on peut mettre en évidence un déséquilibre démographique où les centres villes perdent des habitants au profit des coteaux lié à une situation de crise économique. Les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs quittent l'agglomération entraînant ainsi une spécialisation sociale des territoires de l'agglomération. De plus, l'agglomération Stéphanoise est marquée par un parc de logements en mauvais état favorisant le départ des ménages en recherche de parcours résidentiel ascendant. Ainsi on constate une précarité en forte croissance se concentrant sur les communes en fond de vallée et à Saint-Etienne avec la présence de ménages aux revenus faibles voir très faibles et une forte vacance. Il devient alors difficile de mobiliser des investisseurs pour réhabiliter les logements ce qui se traduit par l'accentuation de la dégradation du bâti, un décrochage entre attentes résidentielles et qualité de l'offre remise sur le marché, et la présence de propriétaires indécis et de marchands de sommeil.

Si la perte d'habitants, les problèmes de précarité, de chômage, de populations fragilisées et de dégradation de l'habitat constituent des faiblesses quant aux dynamiques sociales et urbaines du territoire, la cohésion sociale apparaît comme une force pour le développement local. En effet, une bonne qualité de services, la présence d'associations, des identités de quartier forte, de grande richesse patrimoniale, industrielle, architecturale ou paysagère, des potentiels économiques et des innovations sociales telle que la présence de jardins partagés ainsi que de forte dynamique citoyenne sont des atouts pour le développement et le renouvellement urbain du territoire sur lesquels les politiques urbaines devront s'appuyer.

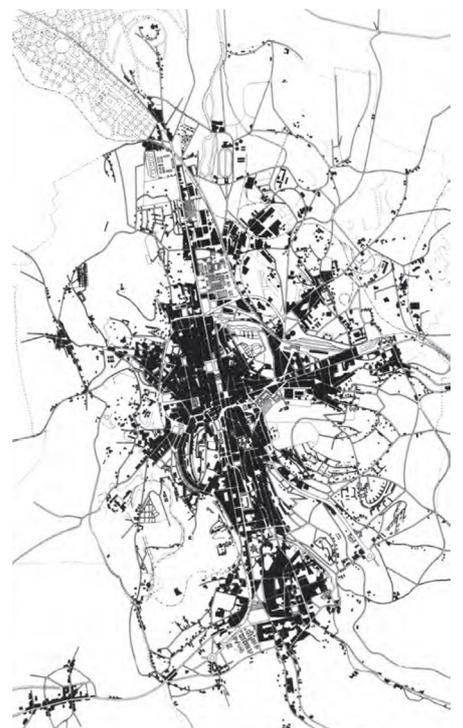
La ville de Saint-Etienne constitue la centralité majeure de Saint-Etienne Métropole. Situé à proximité du massif du Pilat, dans la vallée du Furan, Saint-Etienne présente une topographie atypique marquée par la présence de 7 collines.



1792



1842



1924



Années 50



1985

▲ Croissance de la ville de Saint-Etienne

Source: BONILLA Mario, *Cartes et Plans: Saint-Etienne du XVIIIe siècle à nos jours, 200 ans de représentation d'une ville industrielle*, PU Saint-Etienne, 2005

Sa proximité avec la nature en font un lieu privilégié bénéficiant d'un rapport avec son paysage particulier. Comprendre le territoire Stéphanois c'est également s'intéresser à l'histoire de la ville. Elle s'est développée à partir du XV^{ème} siècle depuis son bourg médiéval. Au XII^{ème} siècle, le bourg voit sa population augmenter et s'étendre d'Est en Ouest, le Nord et le Sud étant occupé par des couvents dont les vastes propriétés foncières bloquent le développement urbain. Entre la fin du XVIII^{ème} et le début du XIX^{ème} siècle, Saint Etienne passe du statut de bourgade au statut de ville moderne avec un développement Nord-Sud suivant le plan en damier de l'architecte Dalgabio. C'est au XIX^{ème} siècle que le développement de Saint-Etienne atteint son apogée,

En effet, important bassin industriel, 1^{er} bassin minier de France, Saint-Etienne se développe autour de la métallurgie, le textile, les armes et le tissage. A partir de 1965, la ville est touchée par la crise avec notamment l'arrêt de la mine et la fermeture des différents sites de productions qui s'enchaînent. Très longtemps en difficulté, les actions économiques ont été très fortes durant 25 ans au détriment de l'urbanisme et du cadre de vie. Aujourd'hui la ville tente de mettre en avant les atouts de son territoire et de redorer son image de ville noire, peu dynamique et en difficulté économique: *«C'est l'une des villes françaises qui a subi la plus forte déperdition industrielle et démographique au cours des trente dernières années (moins 20000 habitants entre 1990 et 1999). Les chiffres du dernier recensement sont plus rassurants et montrent un ralentissement de la perte de population. Mais les indicateurs demeurent sensibles, comme ils l'ont été, à des échelles variées, dans des villes frappées par la désindustrialisation comme Saint-Nazaire, Roubaix, Gênes, Bilbao et Birmingham. Tous ont dû surmonter leur perte de vitalité économique et trouver les leviers de leur renaissance, misant sur la qualité urbaine et sur une identité qu'ils ont su assumer résolument»*⁹¹

La ville se tourne aujourd'hui vers le design afin de redorer son image et valoriser son patrimoine industriel

afin de transformer ce qui semble conduire à sa perte en une véritable force. De plus elle s'appuie sur ces différents atouts notamment économiques tels que son caractère industriel composé des secteurs de pointes comme l'optique, sur le développement de sites tertiaires, culturels avec de nombreux pôles universitaires très actifs, sur la présence de grandes écoles et sur un réseau de PME-PMI relativement important afin de redynamiser son territoire.

Ainsi, comprendre les dynamiques, les faiblesses et les forces du territoire Stéphanois à différentes échelles permet de mettre en évidence les enjeux des politiques urbaines permettant de poursuivre le processus de renouvellement urbain.

[La ville et la métropole en quelques chiffres:

- 53 communes pour la future métropole
- 403 000 habitants pour l'agglomération stéphanoise
- 723km²
- 11000 entreprises et le plus important réseau PME-PMI de France
- 44500 étudiants dans 5 facultés / 5 instituts supérieurs / 6 grandes écoles
- 800 chercheurs
- 100M euros de dépense d'investissement de SEM pour 2017
- 299.5 M d'euros de budget pour la VSE pour 2017 dont 64 millions d'investissements]

91 A. MASBOUNGI *Saint-Etienne: mutations Lieux, enjeux, acteurs*, 2008

c_ Le NPNRU à Saint Etienne: enjeux acteurs et processus

L'agglomération Stéphanoise s'est engagée autour de **trois priorités** afin de répondre aux enjeux de son territoire et de valoriser ses dynamiques. Nous verrons que l'entrée dans le nouveau programme national de renouvellement urbain permet de conforter ces orientations.

> Le développement économique et l'attractivité du territoire créatif et d'innovation

> La recherche de l'amélioration de la qualité de vie autour de sa politique de transports et d'environnement

> La solidarité territoriale par une action renforcée en matière de cohésion sociale et à destination de l'équilibre des territoires.

L'habitat et le renouvellement urbain font partie des choix structurants pour rendre l'agglomération dynamique et attractive. En effet, pour Saint Etienne métropole l'habitat et le cadre de vie constituent des composantes essentielles de l'attractivité du territoire, indispensables pour répondre aux besoins des habitants et pour favoriser l'arrivée de nouvelles populations sur l'agglomération stéphanoise.

Dans le cadre du NPNRU, deux quartiers de Saint Etienne: Montreynaud et Tarentaize-Beaubrun ont été désignés comme quartiers d'intérêt national et 4 d'intérêt régional: Cotonne Montferré et le quartier Sud-Est de Saint-Etienne ainsi que les centres villes de Saint-Chamond et Rive de Gier. Le renouvellement urbain des différents quartiers de Saint-Etienne permettra de retrouver une attractivité de la ville centre.

Les enjeux et orientations de ce programme se situent à plusieurs échelles et sont exprimé dans le protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de l'agglomération Stéphanoise. Les objectifs visés par le NPNRU répondent aux **trois piliers fondateurs** du contrat de ville du territoire de l'agglomération Stéphanoise

> Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants

> Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération

> Développer l'activité économique et favoriser l'emploi

Chacun de ces piliers est alors décliné en orientations stratégiques puis opérationnelles qui seront pris en compte dans les réflexions pour le renouvellement urbain de l'agglomération. Si les questions liées à l'habitat et à sa reconquête sont directement exprimés, les espaces publics ne sont pas cités explicitement. Cependant, c'est à travers la prise en compte de la recherche de cohésion sociale qu'ils deviennent un enjeu majeur des politiques urbaines et plus particulièrement du NPNRU, dans l'agglomération Stéphanoise.

Ainsi, identifier les problématiques liées au territoire stéphanois et les orientations choisies dans le cadre du NPNRU permet de comprendre les différents enjeux d'un tel programme pour le territoire. La volonté d'un dialogue cohérent entre politique de l'habitat et cohésion sociale, font de l'espace public un enjeux majeurs au cœur des préoccupations. En effet l'enjeu majeur d'un tel programme est de réconcilier l'aspect social et urbain. Nous allons voir à travers la seconde partie s'appuyant sur le cas d'étude d'un quartier

partie s'appuyant sur le cas d'étude d'un quartier Stéphanois, quelle stratégie est mise en place afin d'allier le volet social au volet urbain, quelle place est donnée au travail de l'espace public et quel est son impact quant au renouvellement urbain du quartier.

04_ Le renouvellement urbain du quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot à Saint-Etienne: L'espace public au coeur des enjeux?

Le quartier sur lequel porte le cas d'étude est le premier quartier ancien de France à avoir bénéficié d'une convention ANRU en 2005. Fragile et au coeur de problèmes sociaux majeurs, le quartier possède pourtant des atouts indéniables. Le renouvellement de ce quartier, amorcé depuis une dizaine d'années est à poursuivre et constitue un des enjeux majeur au coeur des préoccupations de la collectivité. Afin de comprendre comment a débuté le renouvellement urbain de ce quartier, nous effectuerons dans un premier temps un diagnostic du quartier permettant de mettre en évidence les problématiques auquel il est confronté.

C'est à partir de ces constats que nous verrons quels axes d'interventions ont été établis puis quelle place le travail de l'espace public, mené conjointement avec un travail sur l'habitat peut prendre dans le renouvellement urbain de ce quartier. Malgré les différentes actions mises en place nous nous questionnerons dans une troisième partie sur les limites auxquelles les urbanistes et plus largement la collectivité se confrontent et mettrons en évidence les freins au retournement du quartier.

1_ Le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot: Diagnostic et enjeux

Le quartier se situe à l'Ouest de Saint-Etienne et comprend en partie le centre historique de la ville. Il se trouve à proximité immédiate du centre, des grands projets et bénéficie d'un bon niveau d'équipement puisque sont présents la médiathèque, la maison de l'emploi et de nombreux équipements de proximité. Sa situation géographique, en tant que porte d'entrée ouest de la ville, considérée comme un atout majeur ne permet pourtant pas au quartier de profiter d'une dynamique et n'entraîne pas d'effets de levier positif.

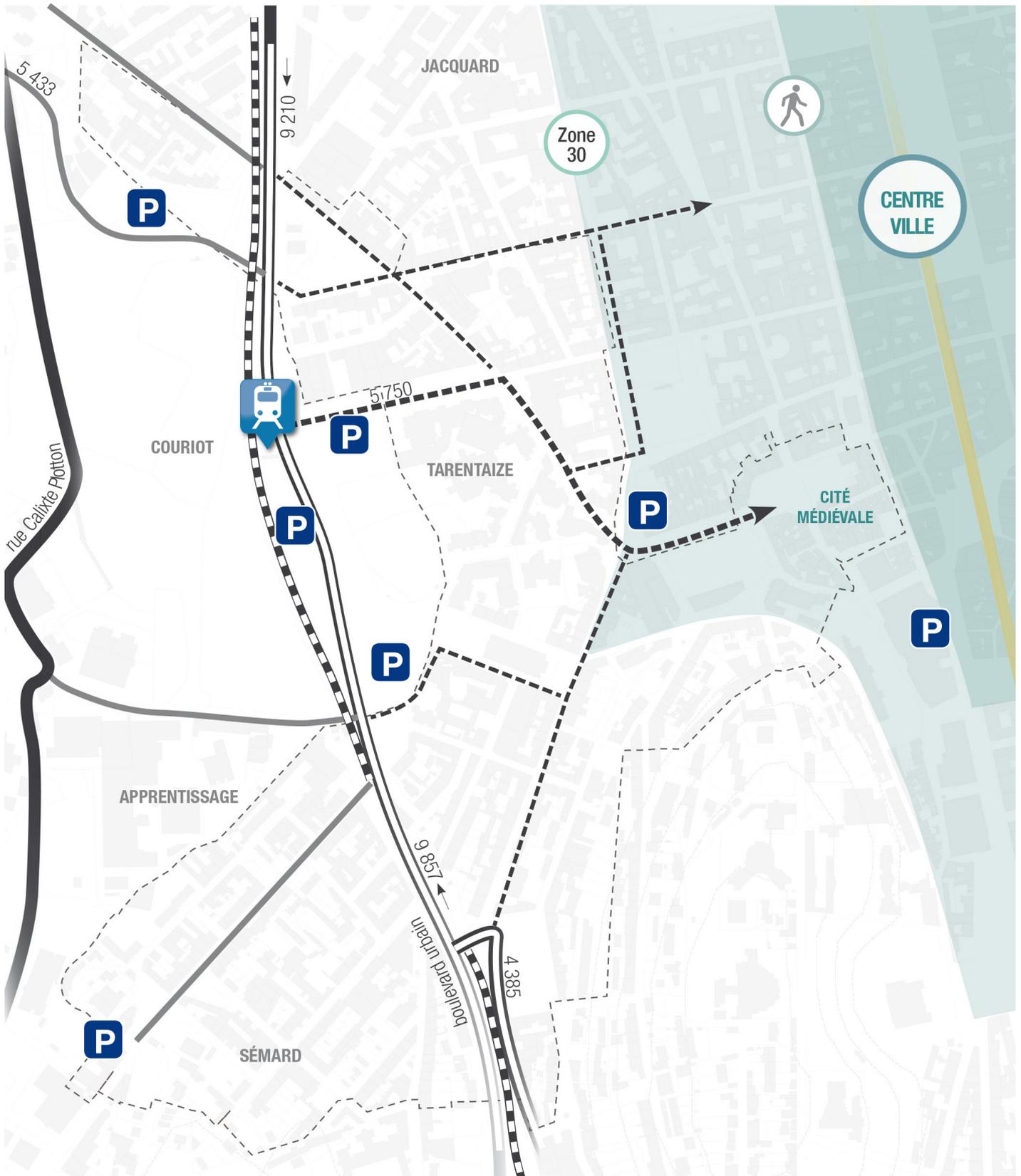
A proximité du grand paysage, d'infrastructures de communication telles que le boulevard urbain et la gare du Clapier, le quartier possède un fort potentiel architectural, urbain et paysager et fait partie d'une ZPPAUP, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

Nous verrons en prenant comme point de départ une analyse historique, quelles sont les répercussions spatiales et sociales qui se lisent aujourd'hui, et mettrons en évidence les pistes d'actions envisagées dans le cadre du renouvellement urbain afin de pouvoir présenter dans une deuxième partie des actions, études et propositions concrètes réalisées au Bureau d'Etudes Maîtrise d'Ouvrage de la Ville de Saint-Etienne.

▼ *Vue du quartier dans son contexte*
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne







04 LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER TARENZAIZE-BEAUBRUN-COURIOT A SAINT-ETIENNE: L'espace public au coeur des enjeux?

a_ Historique du quartier

Comprendre l'histoire de ce quartier permet de mettre en évidence des évolutions spatiales se répercutant, nous le verrons, sur les problématiques sociales rencontrées dans le quartier aujourd'hui.



Photo de 1973
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

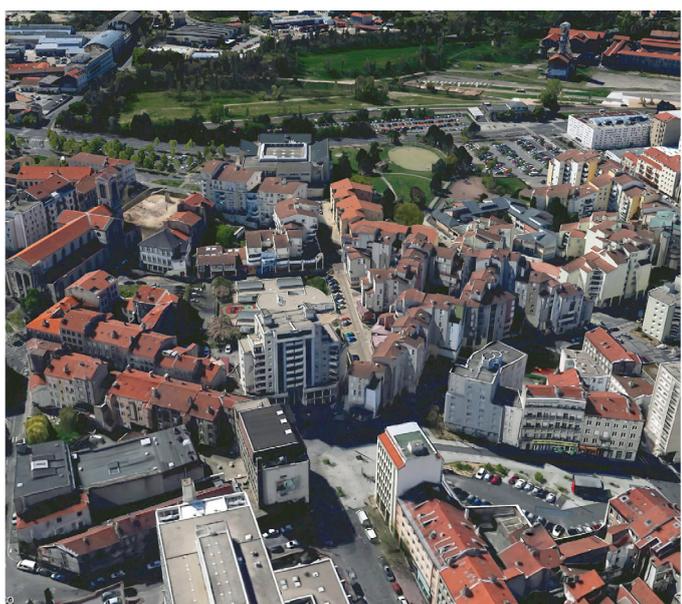
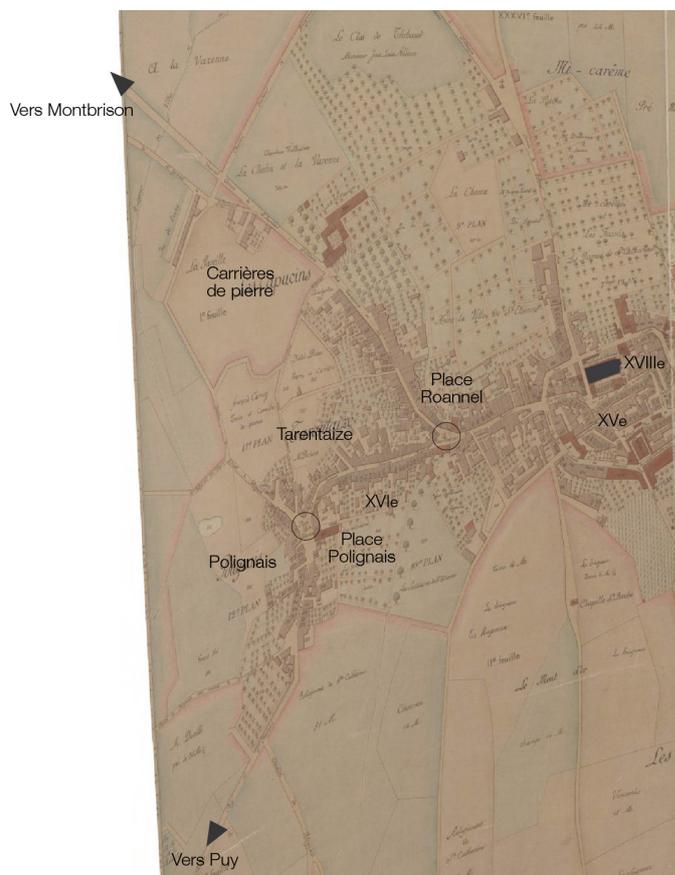


Photo d'aujourd'hui
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

Ce dernier s'est développé à partir du bourg médiéval, noyau de la ville de Saint Etienne, le long des routes qui mènent à Montbrison, Roanne et au Puy en Velay. Sa vocation d'échange a permis le développement commercial de l'ancienne rue Roannel, aujourd'hui avenue Emile Loubet. Le bourg se développe largement au XVIème siècle grâce à l'industrie des armes, de la soie puis du charbon. Le quartier est alors largement marqué par les activités industrielles. Il s'étend alors d'Est en Ouest et constitue un quartier d'ouvriers et d'artisans dans lequel la main d'oeuvre vient s'installer. Le développement de ces activités permettent de structurer la rue Tarentaise et Polignais qui accueille une population venant des quartiers alentours.

Carte 1770
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



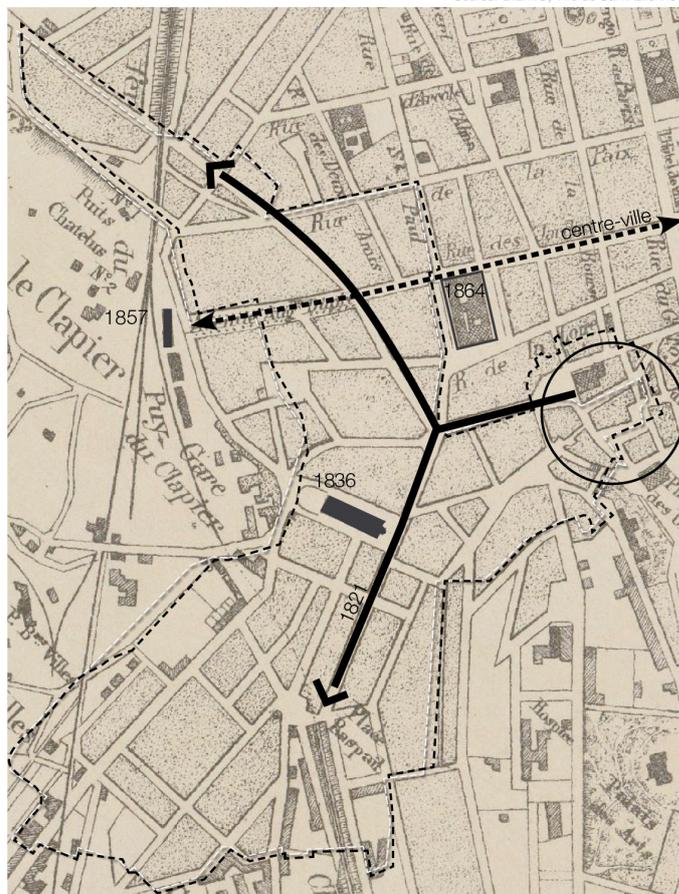
À partir de la révolution Française, ces rues sont alors rattachées officiellement à la commune de Saint-Etienne et le développement de la trame en damier de l'architecte Dalgabio replace le centre ville hors de l'enceinte médiévale. La rue Tarentaize est alors délaissée et mise à l'écart des nouvelles voies de communication.

Ainsi, dès le 18ème siècle, le quartier est excentré du centre ville, ce qui se lit encore aujourd'hui. À partir de 1850, lorsque le premier puits de mine ouvre à Couriot, Tarentaize devient alors une terre d'accueil pour les mineurs. La création progressive des deux crassiers constitue aujourd'hui l'emblème du quartier qui est marqué par un paysage singulier et fort. La création de la gare du Clapier en 1857 permet l'acheminement de la houille et de répondre aux besoins de main d'oeuvre. Cette dernière arrive d'abord de la Haute-Loire, puis de toute la France et de l'étranger. La population arrive rapidement et le quartier se paupérise. La construction, dans l'urgence, de nombreux bâtiments engendre des conditions d'insalubrité. L'extraction de charbon, souvent clandestine, affaiblit le terrain et provoque affaissements, effondrements accentuant l'insalubrité du quartier.

▼ Carte 1819
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



▼ Carte 1900
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



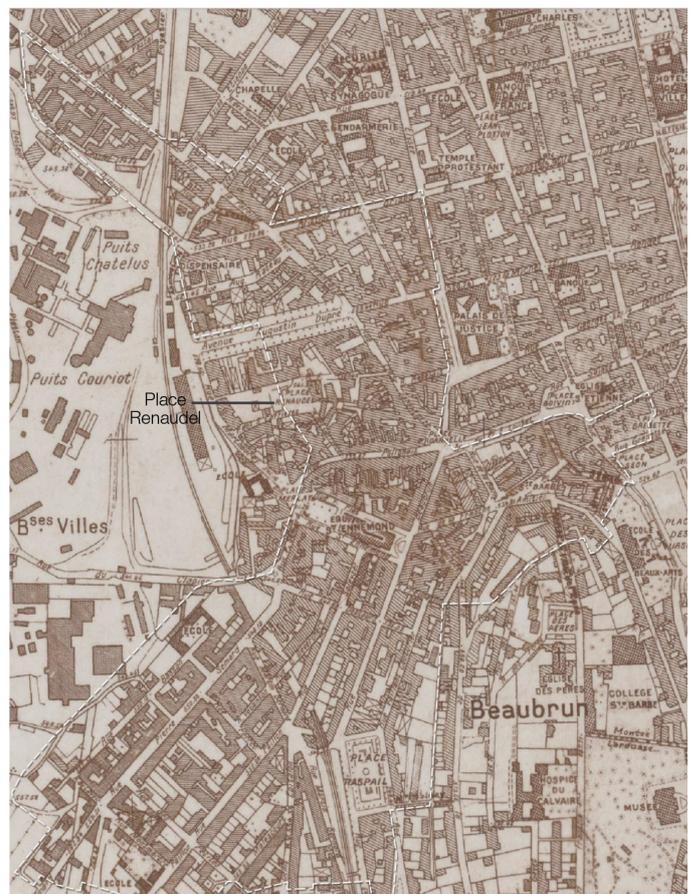
Au milieu du XX^{ème} siècle, le quartier ouvrier se paupérise et se dégrade, éloigné des préoccupations du centre, une grande misère s'y développe. Un tableau sombre est alors dressé par l'association sociale sur la situation sanitaire du quartier.

En 1954, il y avait 80% d'habitations insalubres et des enquêtes du bureau d'hygiène prévoit le relogement de 568 familles. Entre 1936 et 1960, la rue Roannel est élargie pour devenir l'actuelle avenue Emile Loubet et les immeubles insalubres ont été démolis afin de construire l'immeuble de grande hauteur présent encore aujourd'hui.

▼ Carte 1922
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



▼ Carte 1955
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



En 1972, la démolition de l'îlot Tarentaize est annoncée afin de "mettre fin à cette bidonvillisation du centre" et la cité de transit Severine voit le jour en 1975 afin d'assurer le relogement ponctuel de 490 personnes.

La fin des années 70 est marquée par la démolition des habitations de l'îlot Tarentaize et par la construction de 650 logements par l'architecte Balembois, dont une large part d'habitations sociales.

Cependant, le milieu des années 80 est marqué par de fortes désillusions puisque la nouvelle cité de Tarentaize n'a pas eu l'effet escompté pour le désenclavement du quartier. Au contraire, des problèmes d'insécurité et de vacances des rez de chaussées renferment le quartier sur lui-même. De plus, la construction du projet de l'architecte Balembois s'arrête en 1983, suite à un changement de municipalité et ne sera jamais terminée. A cela s'ajoute la réalisation d'une portion du boulevard urbain qui vient scinder le quartier en deux en créant une césure dans le tissu urbain qui bouleverse le fonctionnement du quartier. Ces deux faits, plutôt récents sont très marquants pour le visage du quartier et impactent largement son identité et son fonctionnement. Dans les années 90, la construction de la médiathèque marque l'achèvement de ce nouveau quartier. Aujourd'hui, certaines mutations sont en cours. Outre certains projets réalisés dans le cadre du PNRU que nous décrivons dans une partie suivante, le départ de la Comédie, de la CAF et de la CPAM ainsi que la création du parc Ecosciences sont des changements qu'il sera nécessaire de prendre en compte car ils modifieront largement le quartier. Toutes ces évolutions au cours du temps ont un impact quant aux caractéristiques à la fois spatiales et sociales du quartier aujourd'hui et nous permettent d'en comprendre certaines problématiques.

▼ Carte 1980
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

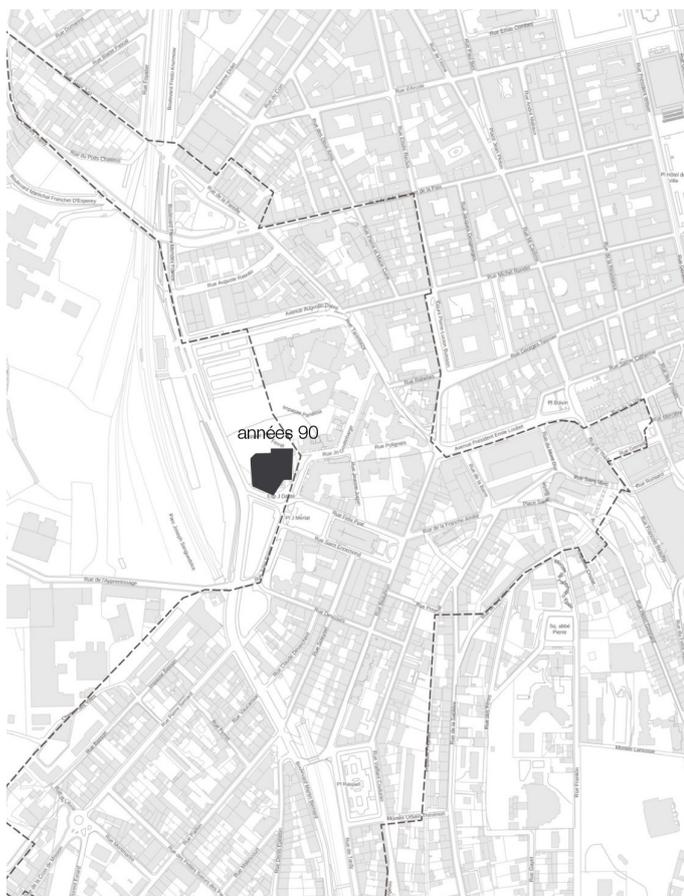


Photo historique du quartier
Tarentaize-Beaubrun-Couriot, Saint-Etienne
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



ARGENTERIE
MAISON FONDÉE EN 1805



13 SAINT-ÉTIENNE. — La Place Roannelle

b_ Un quartier socialement et spatialement fragmenté

L'analyse historique est une entrée permettant de comprendre la fragmentation à la fois spatiale et sociale du quartier qui se lit aujourd'hui. En effet, le quartier de Tarentaize-Beaubrun, ancienne terre d'accueil d'une main d'oeuvre bon marché, constitue un des quartiers les plus pauvres de la ville. Il regroupe environ 7000 habitants et correspond au plus grand quartier prioritaire de la politique de la ville. Le maintien des ménages est relativement stable. C'est l'un des quartiers où la précarité est la plus préoccupante avec un revenu médian de 7800 euros par personne et un pourcentage de ménages non imposables d'environ 70 pourcent. Le taux de chômage y est supérieur à la moyenne de la ville et le niveau de formation très bas. La population active concentre majoritairement des ouvriers tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont peu représentés.

Le quartier doit de plus faire face à de nombreuses problématiques sociales complexes telles que le trafic, l'insécurité, de nombreuses dégradations de l'espace public et un contrôle actif de la part de certains habitants. En effet, une analyse de terrain, des discussions avec des propriétaires et avec les services gestionnaires de la ville mettent en évidence ces problématiques et le manque de moyens adaptés pour les résoudre. La présence de dégradations au sein d'habitats privés, de drogue dans les boîtes aux lettres sont des problèmes auxquels les propriétaires sont confrontés et se retrouvent démunis pour y faire face.

Si des fractures sociales sont largement présentes dans ce quartier, cette lecture se fait également spatialement puisque le quartier est constitué de formes urbaines hétérogènes et fragmentées. Celles-ci se sont juxtaposées au fil du temps mais ne possèdent pas de réelle cohérence ni



-295 habitants
Mais un relatif maintien du nombre de ménages



≈ 7000 habitants
Le plus grand quartier QPV



≈ 3800 logements
privé et social confondus



27% niveau de formation inférieur classe 3ème
Un niveau de formation particulièrement bas



7800€ revenu médian - IRIS Beaubrun
Précarité la plus préoccupante de la ville

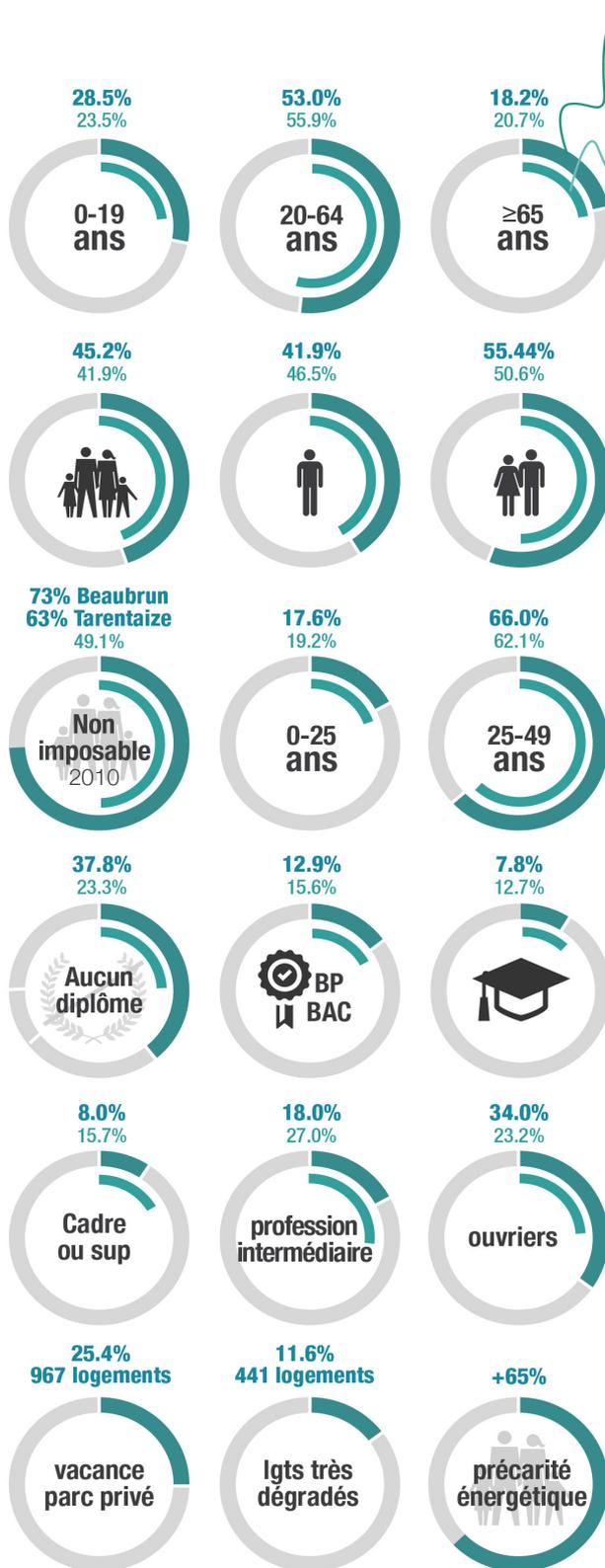


9163 revenu par UC en 2010
16183 sur la ville

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC)

Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

de liens entre elles. En effet, la composition urbaine qui est le fruit de plusieurs transformations et extensions porte la trace de son histoire. La présence de la voie ferrée et du boulevard urbain sont certes des axes structurants mais forment une césure dans le tissu urbain entre d'une part la ville intra-boulevard urbain et d'autre part les faubourgs. Le secteur Semard et Apprentissage se retrouvent donc excentrés par rapport au reste du quartier.



Répartition des âges*

Une population jeune (43% de moins de 30ans)
 Indice de jeunesse (0-19 / 65 ans et plus) : 278 à Séverine, 144 à Beaubrun, 117 à Couriot-Tarentaise contre 114VSE

Structures des ménages*

Couples avec enfants et ménages avec famille supérieurs à la moyenne ville à l'inverse des personnes seules

Précarité des ménages*

Ménages non imposables en 2010
 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) 2013 : un taux de demandeurs d'emploi supérieurs aux moyennes de la ville

Niveau de formation*

Un niveau bas (3.6% ont un niveau BEP/Brevet des collèges contre 5.4% VSE)

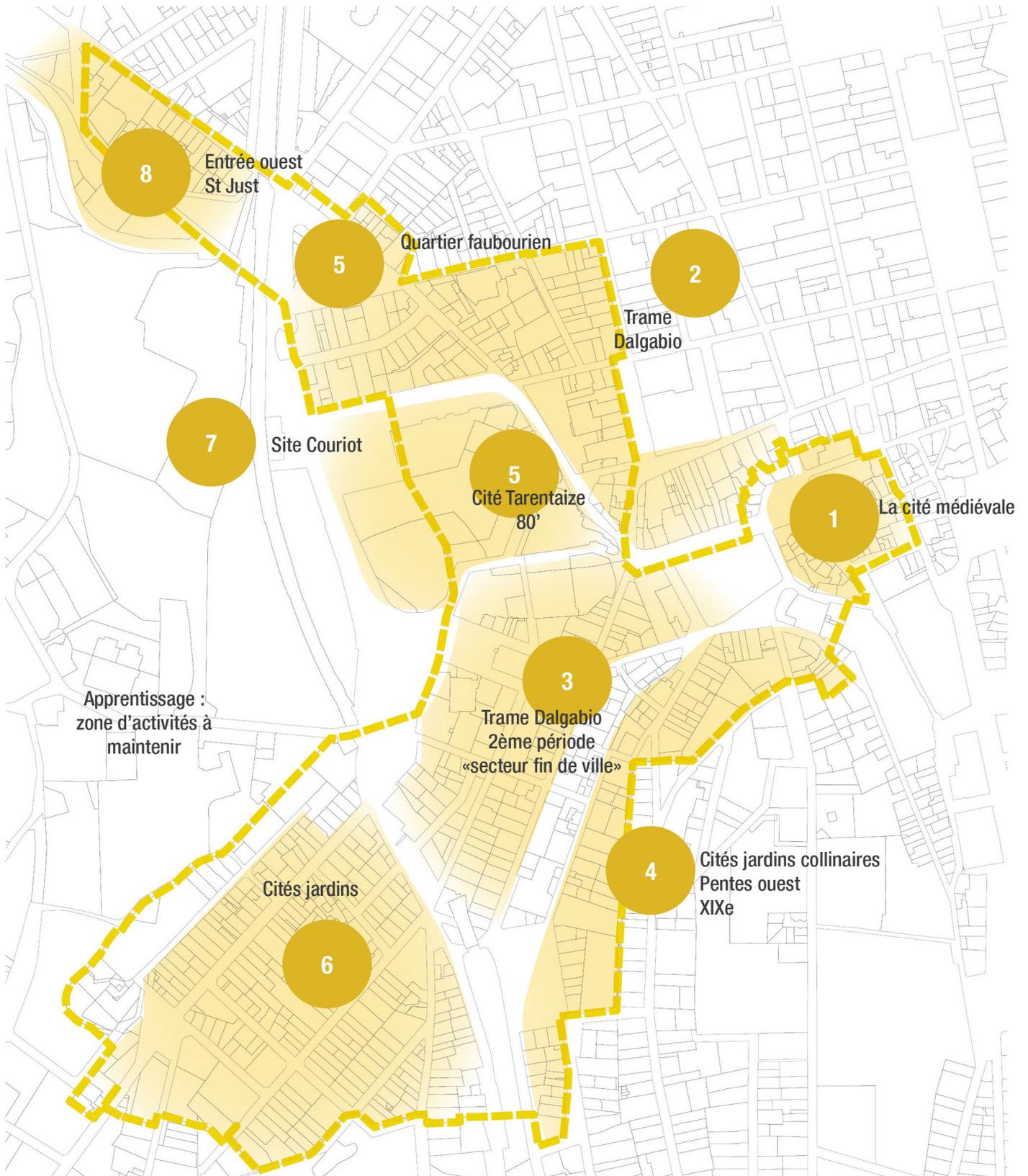
Population active*

Cadre et professions intellectuelles sup peu présente
 Ouvriers et employés avec taux supérieur à la la moyenne ville
 Employé 35% contre 28.8% VSE
 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise : 5% contre 5.4% VSE

Parc de logements*

Un nombre important d'habitants touchés par des problématiques de logements et des problèmes de santé
 Une vacance importante dans le parc privé
 Précarité énergétique la plus importante de la ville : plus de 65%

* Statistiques issues des données des trois Iris les plus représentatives : Beaubrun.
 Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



▲ Carte des différents secteurs du quartier
 Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

De plus, la carte permet de mettre en évidence huit secteurs à configurations urbaines contrastées

La Cité médiévale témoigne du passé moyenâgeux du quartier tandis que l'extension de l'hyper-centre, en damier, est une extension du plan Dalgabio qui s'étire jusqu'à la rue Tarentaize et offre un tissu assez caractéristique de ce que l'on retrouve en centre-ville : des rues structurantes avec bâti en front de rue et rues plutôt étroites. Le secteur en damier, autour de la rue Beaubrun a un tracé rectiligne reprenant le cours du ruisseau du Roannelet qui s'inscrit dans la seconde phase du plan en damier (1821). Ce tissu se caractérise par de longs alignements bâtis générant des rues plutôt étroites et sombres mais ouvrant sur des perspectives parfois intéressantes. Les pentes ouest de la colline Sainte Barbe sont quant à elles caractéristiques d'une urbanisation du XIXe: l'alignement du bâti vient redessiner les courbes de niveau et domine le quartier, les ruelles assez étroites viennent contraster avec des coeurs d'îlots très végétalisés. Le secteur Tarentaize, ancien quartier faubourien est aujourd'hui marqué par une forme urbaine singulière due aux rénovations des années 1980, qui a des difficultés à trouver sa place au sein du quartier. Les cités jardins du secteur Pierre Séward, situées au-delà du boulevard urbain possèdent un caractère de faubourg. Le site Couriot et la cité industrielle restent les grands témoins de l'histoire houillère marquant très fortement le paysage du quartier et de la ville. Enfin, l'entrée Ouest/St Just est l'une des entrées importante du centre-ville, en limite du site Couriot et au pied des crassiers. Ces différents secteurs, qui sont le fruit d'une urbanisation morcelée au cours du temps, cohabitent sans réelle articulation et ne participent ainsi pas à la création d'une unité de quartier.

Ces traces de l'histoire et cette mixité se lisent sur le parcellaire, parfois confus et peu lisible notamment sur la Cité Tarentaize. Cela a une incidence sur la gestion, l'appropriation et l'évolution des espaces non construits entraînant un manque de lisibilité entre les frontières des espaces publics et privés et engendrant des dysfonctionnements importants. A partir de là, on peut s'intéresser aux espaces publics présents dans le quartier. La lecture met en évidence une multiplicité d'espaces publics, diffus et souvent dégradés. En effet, on constate un manque d'homogénéité entre les espaces ainsi qu'une rupture avec le centre ville. En effet le manque de continuité des modes doux, peu développés qui trouvent difficilement leur place dans le quartier, et l'absence de continuités vertes ne favorise pas l'accroche à l'hypercentre. Ce manque de cohérence entre les espaces publics est renforcé par l'absence d'un espace fédérateur structurant et lisible à l'échelle du quartier. Au contraire, on constate une pluralité de micro espaces publics de natures diverses:

> Deux places: Raspail et La pareil qui pourraient devenir structurantes pour le quartier

> Un parc: Jean Ferrat dont la lisibilité et les accès ne sont pas valorisés

> Un grand parc: Couriot qui bénéficie d'une grande fréquentation notamment par les habitants du quartier

> Des espaces publics linéaires de type mails piétons qui sont le support de divers usages

Ces différents espaces publics possèdent un statut confus parfois en décalage avec la nature de l'espace et ses potentialités.



- place structurante
- espace public de proximité
- jeux pour enfants sur le quartier
- place de quartier
- espace de transition
- grand parc

Carte des différents espaces publics du quartier
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

L'affectation d'usages y est parfois floue. L'absence de limites claires et identifiables entre espace public et privé génère une confusion entre les espaces, propices aux conflits d'usages. Le dessin de l'espace public est plus ou moins confus: lisible et structuré par la trame orthogonale Dalgabio, déstructurés sur le secteur Tarentaize, caractéristique de l'aménagement des grands ensembles dans les années 70. De plus, la relation entre espace public et rez de chaussée n'est pas traitée, l'architecture très complexe génère de nombreux «*espaces recoins*» ne permettant pas d'appropriation et qui sont source de nuisances. Cette relation entre public/privé se pose d'autant plus que les problèmes de sécurité présents dans le quartier poussent les bailleurs et propriétaires à se replier sur l'intérieur de l'habitat et à éviter la relation avec l'espace public «*dangereux*».

Enfin, si l'on s'attache à la qualité de ces espaces publics, celle-ci est faible et l'environnement urbain est souvent dégradé. En effet, on trouve de nombreuses émergences techniques, des matériaux et mobiliers très hétérogènes, des trottoirs inconfortables et une large place laissée à la voiture au détriment du piéton. Des problématiques de propreté sont mises en évidence puisque le quartier constitue un des quartiers les plus sales de la ville et de l'agglomération malgré la présence d'équipes renforcées sur le terrain. Ces espaces sont compliqués à gérer par les services de la ville car ils font l'objet de dégradations, de problèmes d'incivilités et d'insécurité. Finalement, la faible qualité et l'absence de définition de ces espaces participent à la dépréciation de l'image du quartier c'est pourquoi la question des espaces publics et des aménités urbaines se posent ici largement.

Ces espaces publics porteurs de fortes problématiques spatiales et sociales dialoguent confusément avec un espace privé en difficulté. En effet le parc privé connaît de nombreuses difficultés liées à une hausse de la vacance notamment en cœur

de quartier, un bâti ancien qui ne cesse de se dégrader et des problèmes d'insécurité. En effet l'habitat privé continu de se dégrader, est parfois insalubre et abrite des populations fragiles. 7% du parc privé du quartier représente un habitat potentiellement indigne et 13% de taux de vacance est présent dans le quartier. Cela s'accompagne par une forte précarité énergétique. La concentration de ménages en grande précarité économique associée à la présence d'un habitat largement dégradé engendre une paupérisation du quartier et favorise le développement de problèmes sociaux au détriment de la mixité.

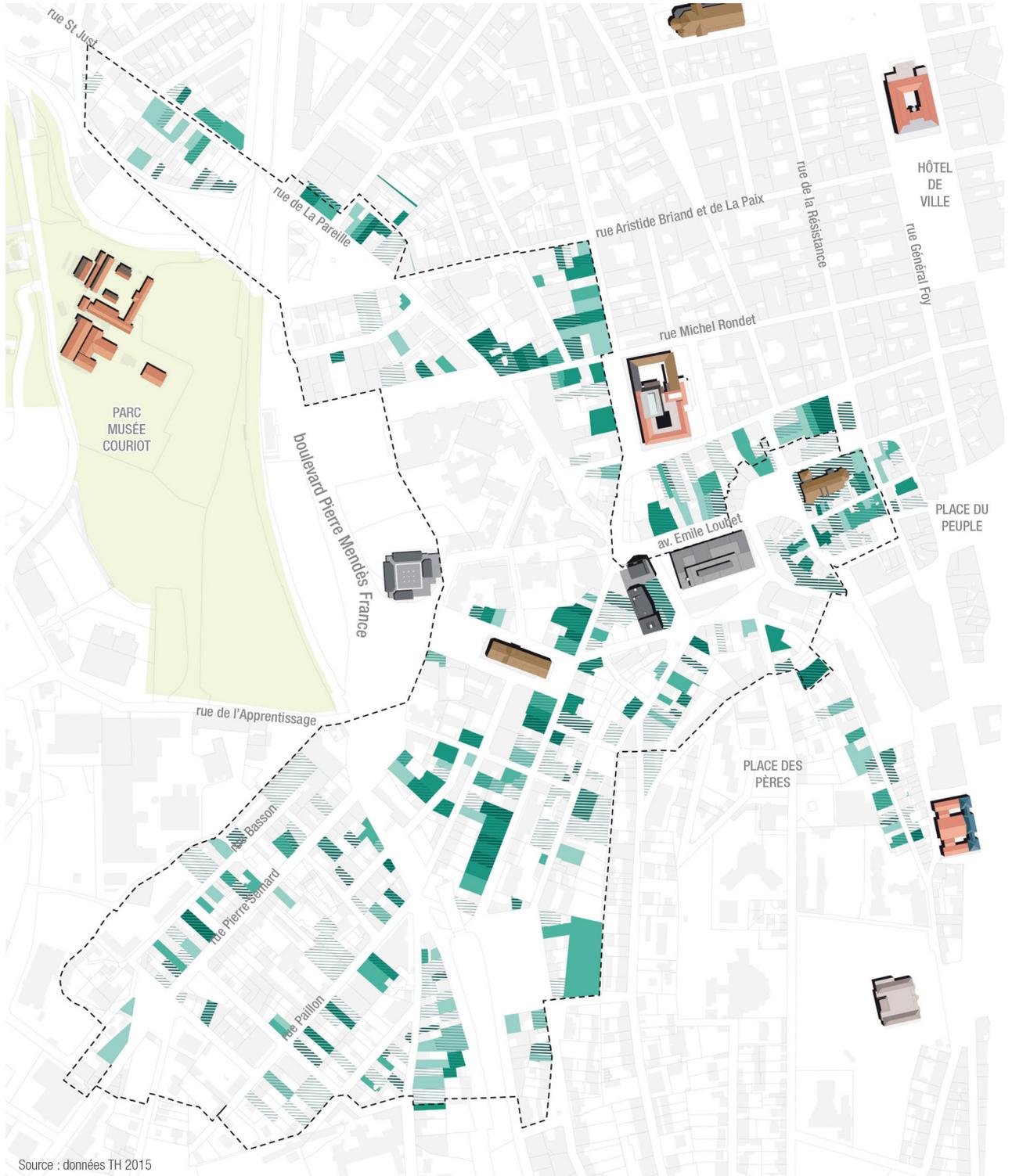
Le parc social connaît quant à lui moins de difficultés mais reste fragile. Le parc est vieillissant et peu fonctionnel, peu voir jamais rénové et aux performances énergétiques très moyennes. De nombreux constructions des années 70-80 sont imposante et avec une volumétrie complexe ce qui crée une rupture d'échelle dans le quartier et participe à son enclavement. Si la vacance y est peu élevée, les problèmes des rez de chaussées aveugles ne dialoguant pas avec l'espace public et créant un rapport à la rue difficile pour le piéton est récurrent et qualifiant pour le quartier.

Finalement, ce diagnostic met en évidence que le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot est **un quartier enclavé, fragmenté spatialement et socialement**. Les problématiques d'habitat dégradé et d'espaces publics déqualifiés ainsi que l'absence de synergie entre l'un et l'autre sont à intégrer et traiter pour un renouvellement urbain du quartier.



Carte du parc privé

Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



967 LOGEMENTS VACANTS
441 LOGEMENTS CATEGORIES 7 OU 8*

VACANCE

TBS VSE
25.4% 17.5%



LTS CATÉGORIE 7-8

TBS VSE
11.6% 3.4%

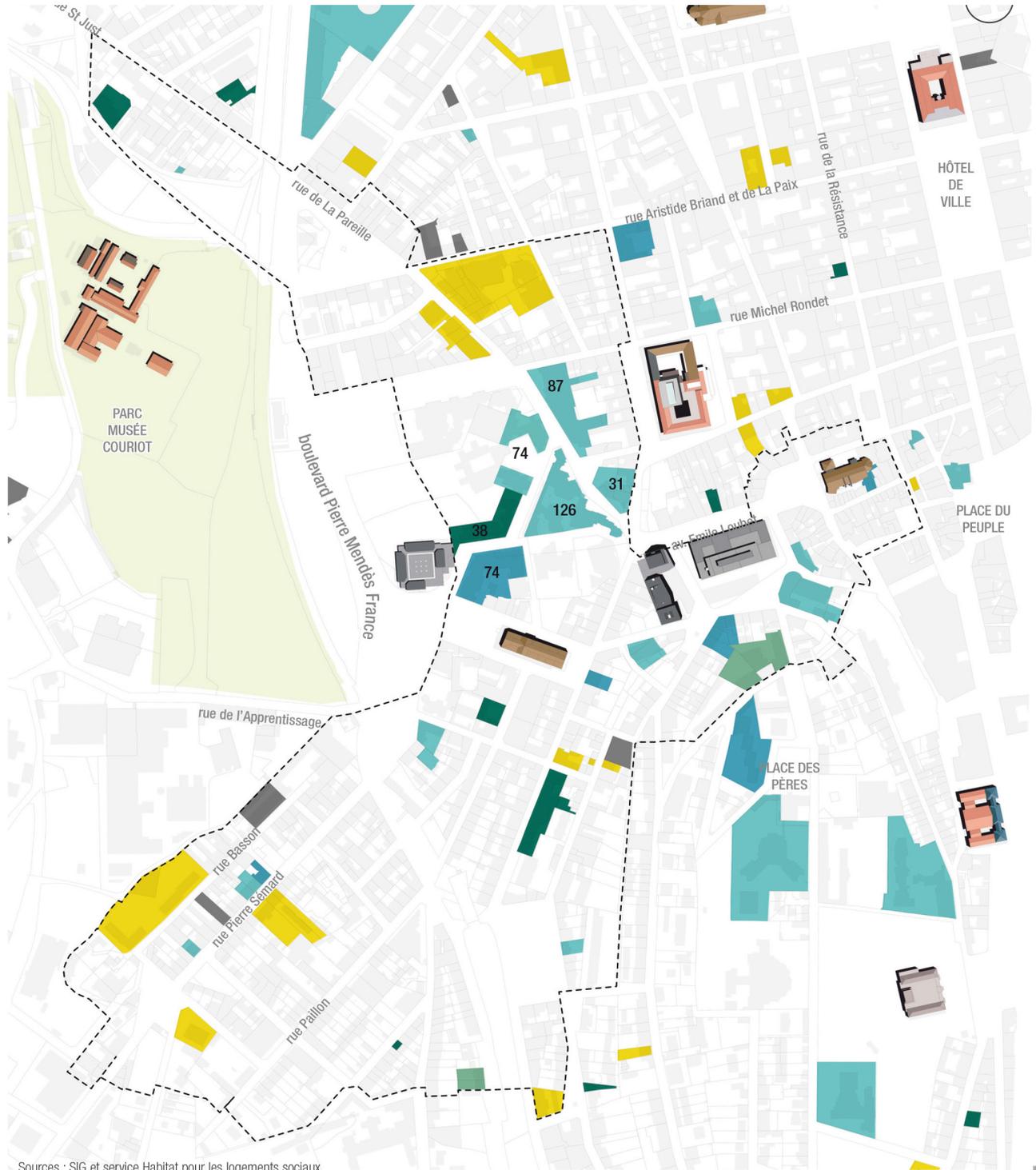


PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

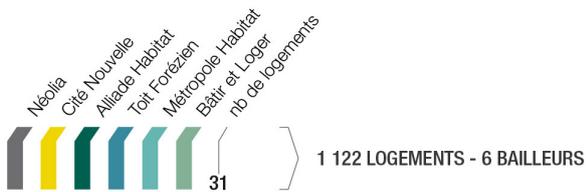
TBS VSE
75-90% 30%



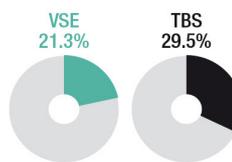
Carte du parc social
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne



Sources : SIG et service Habitat pour les logements sociaux



TAUX LOGEMENTS SOCIAUX



VACANCE LOGEMENTS



04 LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER TARENTAIZE-BEAUBRUN-COURIOT A SAINT-ETIENNE: L'espace public au coeur des enjeux?

c_ Du diagnostic aux enjeux

A partir de l'analyse du quartier, il est possible d'identifier différents enjeux d'interventions participant à son renouvellement urbain. Nous verrons à travers les différents axes d'intervention proposés par le BEMO de la Ville de Saint-Etienne que le travail de l'espace public joue un rôle important dans le renouvellement urbain de ce quartier et qu'il se situe au coeur des préoccupations des pouvoirs publics. En effet, le diagnostic nous a permis de mettre en évidence deux atouts majeurs du quartier qu'il est nécessaire de re-valoriser. Dans un premier temps, c'est sa bonne accessibilité en tant que porte d'entrée Ouest de la ville avec notamment une bonne desserte en transport en commun et la présence de flux important et de nombreux équipements publics. Cette situation géographique est favorable car à proximité de l'hypercentre. Dans un deuxième temps il assure les relations entre la ville dense et le grand paysage s'ouvrant sur le site Couriot, et possède un paysage singulier et fort. Cependant la configuration spatiale du quartier fragmenté et confus associée à une multitudes de ruptures sociales constituent une problématique majeure. En effet, Tarentaize-Beaubrun-Couriot est un quartier qui décroche à deux pas de l'hyper-centre et qui reste fragilisé malgré les premiers investissements réalisés.

L'enjeu consiste à redonner une identité à ce quartier, à le raccrocher aux quartiers environnants et au centre pour en faire un véritable quartier de centre ville. Ce lien avec le centre est un préalable indispensable au processus de reconquête et de mutation urbaine du quartier. Trois axes d'interventions à différentes échelles ont alors été établis.

Dans un premier temps il sera nécessaire de **Réconcilier l'ancien et le nouveau centre ville** en travaillant d'une part sur l'axe prioritaire Clapier - Polignais - Comédie - Cité médiévale puis sur des ramifications

Tarentaize, Rondet, Beaubrun. Cela permettra de répondre à différents enjeux tels que de rouvrir le quartier et de le désenclaver, d'étirer la centralité en prolongeant le centre ville et d'intensifier les flux notamment les mobilités douces. Cela permettra de redonner de la lisibilité et du sens au quartier par un travail de couture venant gommer les fractures laissées par les transformations urbaines. Afin d'intensifier le renouvellement du quartier, il sera nécessaire de créer un effet levier en s'appuyant sur les ressources du quartier telles que son histoire, les équipements et services, les dynamiques et projets en cours et de valoriser les différentes accroches au centre en développant des continuités piétonnes confortables.

Pour répondre à cet enjeu, de recréer un véritable quartier de centre ville, attractif et dynamique, différentes actions seront mises en place.

> Redynamiser le bourg médiéval comme accroche au centre ville en travaillant d'une part à la revalorisation patrimoniale et architecturale de l'habitat afin de recréer un cadre de vie confortable pour les habitants et d'autre part sur la requalification des espaces publics et la reconquête des rez de chaussées commerciaux, en perte d'attractivité et marqués par une forte vacance.

> Redonner aux voies existantes un statut de rue par un traitement urbain et paysager de qualité, par le développement des cheminements piétons et des mobilités douces en générales, et par la valorisation des rez de chaussées et le maintien d'une occupation diversifiée. Une attention particulière sera portée en ce sens sur l'avenue Emile Loubet, dont l'attractivité commerciale, bien qu'hétéroclite, est significative pour le quartier.

>Reconvertir et réinvestir les bâtiments dont les activités sont re-positionnées en proposant un projet valorisant pour le secteur notamment pour le bâtiment du centre administratif des caisses de sécurités sociales et de la comédie.

>Réouvrir et requalifier la rue Polignais, et par là même réfléchir au désenclavement de la cité

Tarentaize et à l'ouverture du parc Jean Ferrat.

> Retravailler les espaces publics ou en créer d'autres afin d'améliorer le cadre de vie et d'accentuer l'attractivité résidentielle du quartier. Repenser les limites entre les espaces privés et publics, en travaillant des espaces de transition permettant la connexion entre les deux ainsi qu'une meilleure articulation entre domaine privé et public.

Ainsi l'enjeu est de mener un travail conjoint entre la requalification de l'habitat et des rez de chaussées et celle des espaces publics.

Dans un deuxième temps, le projet vise à **requalifier les franges de la ville** en retravaillant l'épaisseur du boulevard urbain ainsi que l'articulation entre le quartier et sa trame paysagère. En effet, le boulevard urbain est à la fois porteur d'identité pour les stéphanois, draineur de flux mais également fracture spatiale dans le quartier. Le manque de limites claires et d'homogénéité en font un objet complexe pour le quartier dont il serait valorisant d'intégrer et de composer avec plutôt que de le laisser scinder le quartier en deux. Travailler dans l'épaisseur du boulevard afin de recomposer le paysage du quartier et par la même lui donner une nouvelle identité. Cela se fera par la création de différentes séquences alternant des pleins et des vides. À plus grande échelle, repenser la trame paysagère du quartier comme une armature structurante du quartier permettra une meilleure lisibilité des différents espaces, la valorisation des modes doux et l'amélioration du cadre de vie. En réponse à ces différents enjeux, plusieurs actions opérationnelles sont alors proposées:

> Retravailler le boulevard urbain en favorisant des continuités modes doux confortables et homogènes ainsi que des traversées sécurisées et agréables améliorant son franchissement. Repenser son épaisseur en requalifiant d'une part les espaces publics qui s'y accrochent en réfléchissant à un équilibre entre minéral et végétal et d'autre part en travaillant une succession de plein-vidé avec une

requalification des alignements bâtis.

> Mettre en valeur des portes d'entrées du centre ville par un meilleur traitement urbain et paysager leur assurant une plus grande visibilité.

> Mettre en réseau les parcs et espaces verts en redonnant une identité au parc Jean Ferrat afin qu'il devienne un élément prégnant du paysage urbain.

> Retravailler le maillage des espaces publics en réfléchissant à leurs rôles, leurs usages et leurs liens à l'environnement. Intégrer le végétal à ces espaces en mettant en place des jardins partagés, pédagogiques, des micro implantations florales ou en réalisant des projets dont l'aménagement est exemplaire en terme de biodiversité comme le travail sur l'îlot Tarentaize-Rondet.

Ce deuxième axe d'intervention met également en évidence l'importance d'un travail global sur l'espace public avec une mise en réseau et une bonne articulation de ceux-ci.

Dans un dernier temps, **des actions de requalifications ponctuelles mais marquantes, sur différents secteurs stratégiques** permettront d'avoir une action diffuse sur le quartier et de recréer une certaine cohérence et homogénéisation de ce dernier. Ces actions concernent à la fois l'habitat, l'attractivité économique et les espaces publics. En effet, les enjeux de ce travail consistent à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants en menant des réflexions sur le renouvellement de l'offre de logements dans les quartiers les plus dégradés en revalorisant d'une part l'habitat privé et d'autre part sur le parc social en menant des interventions permettant d'améliorer la qualité d'habiter. Cela s'accompagne par un travail sur les coeurs d'îlots avec une requalification et une reconfiguration de ces lieux. Ce travail conjoint entre habitat et espace public doit être global afin de générer un effet levier. A cela s'ajoute une requalification des espaces publics de proximité et un renforcement de la dynamique économique et des équipements en s'appuyant et en valorisant les atouts du quartier.

Ces orientations stratégiques se traduisent en différentes actions opérationnelles telles que:

> La mise en place d'interventions marquantes (démolitions - requalifications) sur les îlots les plus dégradés. l'amélioration de l'habitat ancien mobilisant des outils de l'ANAH, et du logement social et de réhabilitation énergétique.

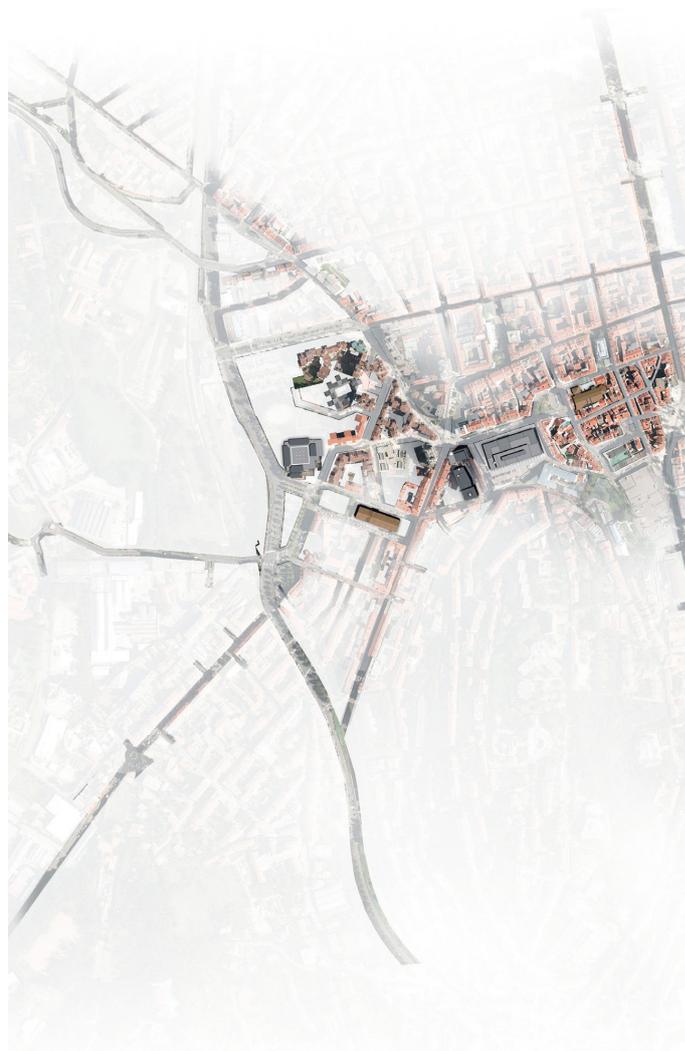
> Étudier une possible dédensification de l'îlot Tarentaize afin de recréer des respirations dans l'espace public et de renforcer la sécurisation de ces espaces.

> Reconquérir les coeurs d'îlots par une densification permettant un meilleur ensoleillement et des meilleures conditions d'habitabilité. La réorganisation de ces espaces permet de redéfinir les limites de l'îlots, de reconsidérer le stationnement et l'espace public.

> La valorisation de l'attractivité économique s'effectue par le renforcement des dynamiques autour des secteurs tels que l'Apprentissage et par la requalification des équipements de proximité et la création de nouveaux équipements tels que le parc Ecoscience.

Ainsi **le quartier Tarentaize-Beaubrun souffre de multiples problématiques sociales et spatiales importantes qui ont pu être mises en valeur dans le diagnostic.**

L'identification de ces difficultés ont permis de mettre en évidence un certain nombre **d'enjeux** puis **d'actions** nécessaires au **processus de renouvellement urbain** du quartier. Afin de retrouver un véritable quartier du centre ville dynamique et attractif, des interventions concernant l'habitat et l'espace public doivent être menées. **Le rôle de l'espace public est donc fondamental dans la rénovation urbaine de ce quartier.** Nous allons voir à travers les parties suivantes quelle place ce dernier occupe t-il dans les politiques urbaines. Nous verrons qu'il occupe une place majeure dans les réflexions au sein des études du BEMO de la Ville de Saint-Etienne.



Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

▲ Axe 1: Réconcilier l'ancien et le nouveau centre ville



Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

▲ **Axe 2: Suturer les franges de la ville**



Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

▲ **Axe 3: Requalifier les lieux stratégiques dans le tissu**

2_ Les politiques de renouvellement urbain du quartier: «Repenser» l'espace public?

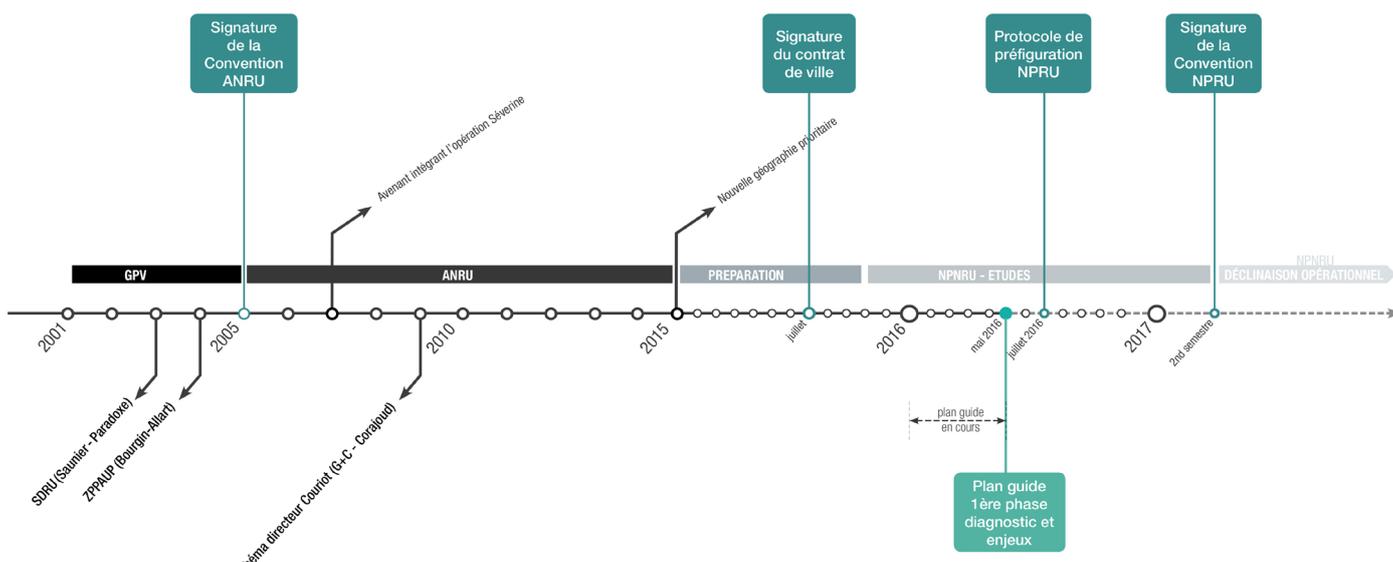
La première phase du renouvellement urbain n'a pas permis un retournement suffisant du quartier. A travers la poursuite du programme, nous verrons quels sont les nouveaux enjeux à prendre en compte et notamment quelles propositions opérationnelles, touchant l'espace public sont amenées à jouer un rôle dans le renouvellement urbain du quartier. Nous illustrerons, à l'aide d'exemples de travaux réalisés comment sont menées les réflexions à l'échelle de la collectivité et plus précisément comment les études et propositions de réaménagement liant conjointement travail de l'habitat et des espaces publics ont un impact quant au renouvellement urbain du quartier.

a_ Vers un continuum du PNRU

Afin de réfléchir à comment repenser l'espace public, il est d'abord important de faire un premier bilan des aménagements réalisés dans le cadre du PNRU et de mettre en évidence pourquoi ils n'ont pas permis un retournement du quartier afin d'identifier les actions

à poursuivre. En effet, bien que des projets aient permis un certain renouvellement urbain du quartier, celui-ci reste fragilisé.

Dans le cadre du premier volet du programme national de rénovation urbaine, 8 quartiers sur 5 communes ont été concernés par des interventions lourdes pour un coût total de plus de 540 M€ TTC . Le premier volet du renouvellement urbain a consacré une place prépondérante à la requalification de l'habitat insalubre et il constitue, de ce point de vue, une véritable réussite. En effet, une dedensification des quartiers concentrant le plus de difficultés et la remise sur le marché de logements de qualité pour des publics diversifiés ont permis aux populations les plus fragiles d'amorcer un parcours résidentiel adapté à leurs besoins. Ce sont plus de 2000 logements locatifs sociaux qui ont été démolis et près de 1700 reconstruits. Dans les quartiers Beaubrun et Crêt de Roch, près de 300 logements privés dégradés ont été démolis et 700 ont été largement requalifiés. Cela permet une meilleure mixité sociale dans le quartier. Cependant, les indicateurs de réussite sont fragiles car le chantier est important. Ainsi, cela a permis d'amorcer la reconquête de l'habitat privé indigne et d'intervenir sur des secteurs très dégradés.



Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

Cependant, il reste «des poches importantes de précarités et les avancées obtenues demeurent fragiles»⁹². De plus, le manque d'interventions continues sur l'espace public induit le maintien d'une perception dévalorisante du quartier. En effet, son image reste celle d'un quartier fragile et enclavé. L'entrée dans le NPNRU constitue une opportunité pour replacer le quartier au sein de la dynamique de l'agglomération et de poursuivre les efforts engagés.

92 Protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de l'agglomération stéphanoise, cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU, p19

Aménagement du parc et réhabilitation d'une partie des bâtiments du site Couriot, Saint-Etienne

Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



Aménagement des abords du Palais de Justice, Saint-Etienne

Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

04 LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER TARENZAIZE-BEAUBRUN-COURIOT A SAINT-ETIENNE: L'espace public au coeur des enjeux?



Requalification des espaces publics, curetage et réappropriation du coeur d'îlot (création d'une continuité piétonne, et requalification des espaces privés), Saint-Etienne, 

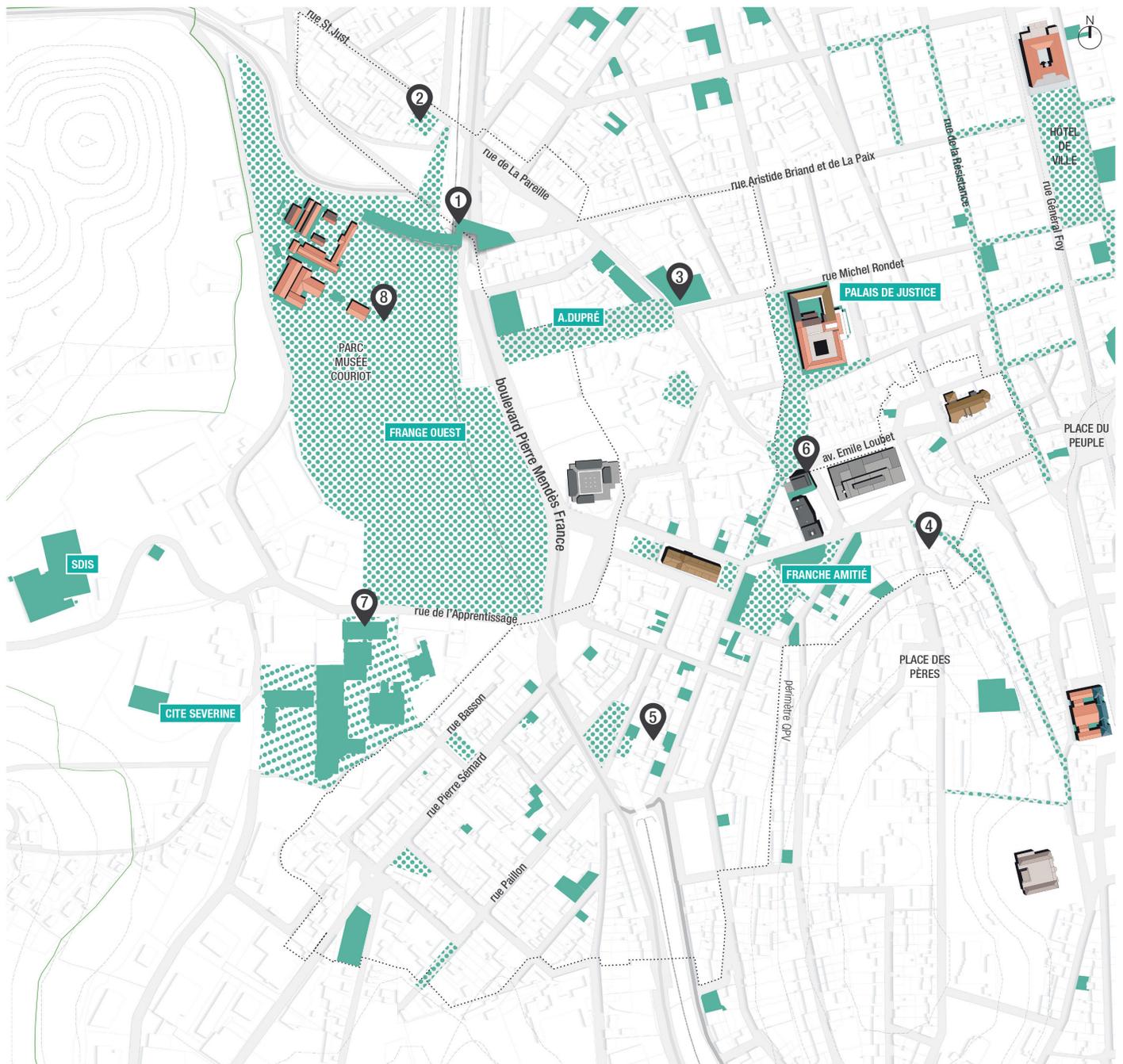
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



 Revalorisation de l'habitat, Saint-Etienne
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

Aménagement de l'avenue Augustin Dupré, Saint-Etienne 
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

04 LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER TARENZAIZE-BEAUBRUN-COURIOT A SAINT-ETIENNE: L'espace public au coeur des enjeux?



Intervention sur l'espace public
Intervention sur l'équipement

projets réalisés

Des réflexions et projets en cours

- 1- Création d'une passerelle Couriot (validation du PRO en cours)
- 2- Pointe Saint Just (étude en cours- VDI/Big Bang) : requalification du parking et aménagement d'un jardin de pluie en tête d'îlot
- 3- Angle Michel Rondet Tarentaize (Choix du maître d'oeuvre : Clavier) : création d'une placette et aménagement temporaire en vue d'une reconstruction
- 4- Henri Gonnard Abbée de l'Épée (étude de composition urbaine en cours : Franck Leball)
- 5- Soleysel Beaubrun : acquisition des immeubles d'immeubles en vue d'un curetage et végétalisation des coeurs d'îlots (étude en cours : Clavier)
- 6- Projet du pôle culturel : ex-Comédie
- 7- Projet extension et réhabilitation du CFA BTP de la Loire - rue de l'Apprentissage
- 8- Ecoscience - site Couriot

Carte des projets réalisés et réflexions en cours
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

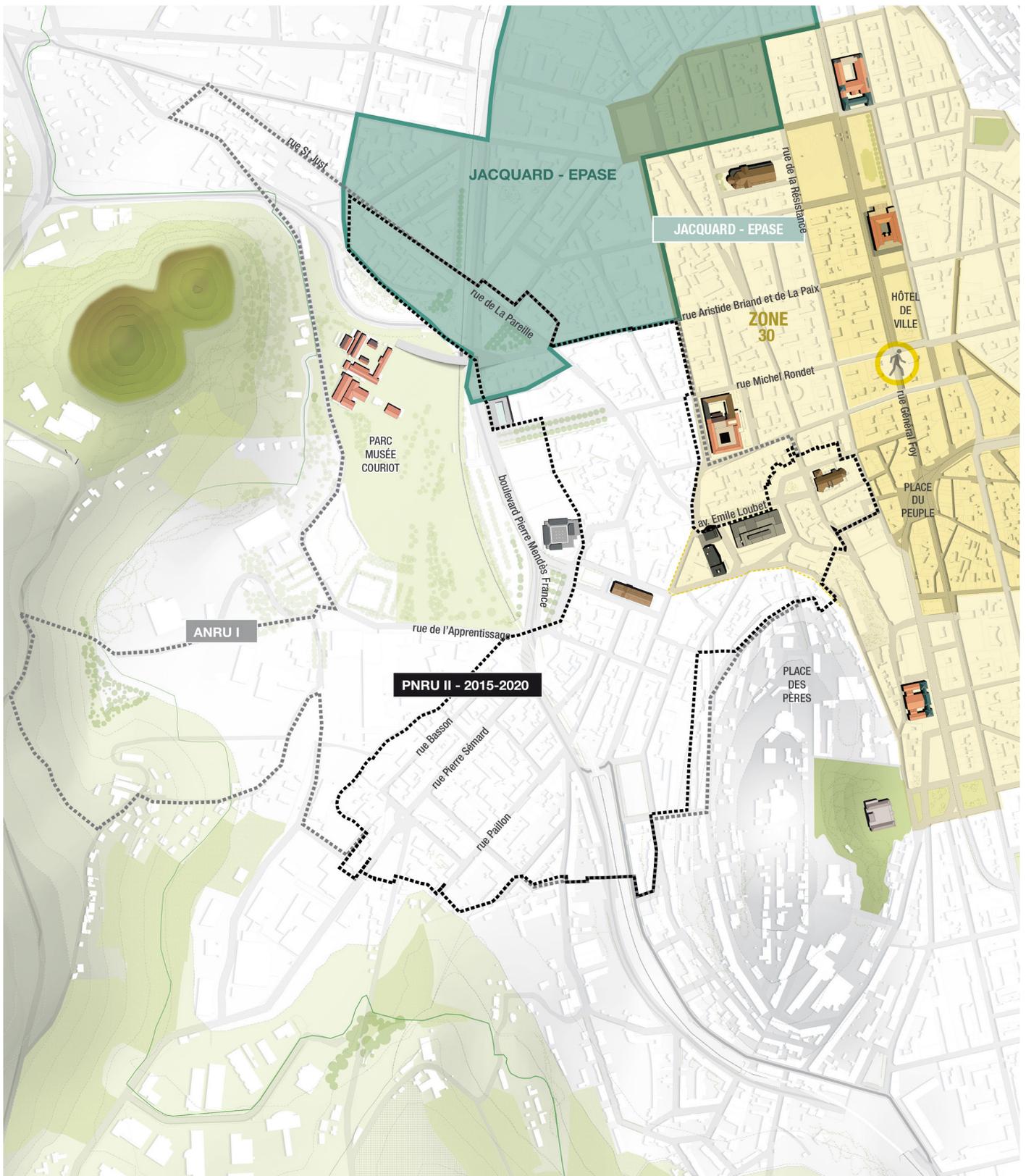
Différentes études et opérations ont été engagées durant le PNRU. Tout d'abord l'amorce de mutation de la frange Ouest du quartier de part l'implantation de la maison de l'emploi, l'aménagement des abords de la gare du Clapier, la requalification du site Couriot liée aux réflexions en cours concernant la passerelle Couriot et le traitement de la pointe Saint-Just. Ce renforcement de la frange Ouest est aussi marqué par la démolition de la cité Séverine et la construction du SDIS, du regroupement des services municipaux à la mairie de proximité de Tarentaize et de l'aménagement de l'avenue Dupré.

Ensuite, la restructuration et requalification de l'îlot Franche Amitié avec la création d'un jardin en coeur d'îlot et d'un espace public de quartier est porteur d'une nouvelle qualité résidentielle. Un travail de revalorisation de l'habitat a été mené et a permis la suppression de près de 500 logements anciens dégradés avec notamment la démolition de 140 logements, l'acquisition recyclage de près de 250 logements et la réhabilitation de 170 logements par les propriétaires en place. A cela s'ajoute des réhabilitations du parc social de Tarentaize et la création de 150 logements sociaux, dont une centaine sont neufs, et participent à la revalorisation de l'habitat du quartier. À plus faible échelle, un travail sur les espaces publics a été conjointement mené. Il porte sur une réflexion d'accroche au centre ville et aux équipements existants. L'avenue Dupré, les abords de la Comédie et du palais de justice ont été requalifiés et le parking du Clapier a été refait permettant l'accueil de 200 places supplémentaires. Différentes études se poursuivent encore aujourd'hui telles que l'aménagement de l'îlot Michel Rondet, de l'îlot Henri Gonnard Abbée de l'Épée, le projet du parc ecosciences et du pôle des arts vivants à la place de l'ex comédie.

Ainsi, le renouvellement urbain du quartier ne pourra se faire que sur le long terme, en mobilisant les différents acteurs publics, privés, de l'habitat mais également les associations et les habitants. En effet, afin de mettre en place des actions pérennes, il est nécessaire de mettre en corrélation le schéma directeur d'aménagement du secteur à court terme du NPNRU avec la vision à long terme de Saint-Etienne 2030. De plus, le renouvellement urbain du quartier ne se fera qu'en s'appuyant sur les projets en cours situés aux alentours, à l'extérieur du périmètre de l'ANRU. Il s'agit de développer une vision globale et étendue.

Le nouveau programme de renouvellement urbain s'appuie sur les différents atouts du quartier. En effet, sa proximité avec le centre ville et sa fonction de "porte d'entrée Ouest" sont une configuration spatiale valorisable. De plus, la présence d'équipements publics, culturels et de service sont autant de ressources pour le territoire dont le bénéfice doit être recherché. Enfin, la diversité culturelle et ethnique présente dans ce quartier et son caractère populaire et vivant sont des richesses à préserver. Une offre résidentielle pourrait se développer de façon pérenne s'appuyant sur la qualité de logements, son positionnement péricentral, le bon niveau d'équipements et la présence de commerces. Les atouts du quartier gagneraient en évidence si l'état général des espaces publics et les conditions de leur gestion étaient favorisés. En effet, les espaces publics du quartier confortent plutôt l'impression de dégradations et d'insécurité dans le quartier.

La poursuite de la rénovation urbaine s'oriente selon **deux axes majeurs**: d'une part **la requalification des espaces publics** qui apparaît comme un préalable indispensable au processus de reconquête et de désenclavement du quartier et d'autre part **la revalorisation du parc de l'habitat** doit se poursuivre afin de répondre aux questions de sécurité, de qualité de vie, et d'animation de l'espace public.



 **Carte de cadrage du NPNRU**
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

b_ Quels enjeux du renouvellement urbain dans le quartier Tarentaize Beaubrun?

Afin d'améliorer l'attractivité du quartier Tarentaize-Baubrun, poursuivre la première phase du renouvellement urbain est nécessaire.

Six enjeux du renouvellement urbain sont énoncés dans le contrat de ville puis déclinés en propositions opérationnelles. Ceux-ci sont liés avec le contexte urbain du quartier.

Le premier enjeu consiste à **«Affirmer l'accroche du quartier et conforter la porte Ouest de la ville»**. En effet, comme nous l'avons vu, sa situation géographique, aux portes du centre ville est particulière et constitue un atout majeure. Un travail de couture par la requalification de l'espace public permettrait de désenclaver le quartier et de le faire participer à la dynamique du centre ville. Un travail sur les traversées du boulevard urbain permettra d'intensifier son effet de fracture et de mettre en valeur les mobilités douces.

Le second enjeu consiste à **«Poursuivre une intervention lourde sur les secteurs d'habitat les plus dégradés»**. En effet, le quartier est fortement marqué par un habitat insalubre et dégradé. Des démolitions et requalifications lourdes permettront de donner une nouvelle image au quartier ainsi qu'une nouvelle attractivité résidentielle. Un travail de fond sur l'habitat ancien mobilisant les outils de l'ANAH, agence nationale pour l'amélioration de l'habitat continuera à se déployer pour valoriser le quartier. Ces interventions complémentaires permettront un effet levier sur la dynamisation résidentielle du quartier et sur le développement de la mixité sociale.

Le troisième enjeu veut **«Renforcer le coeur du quartier autour de la place Saint-Ennemond et enclencher une évolution de Tarentaize»**. En effet, comme nous l'avons vu, le quartier ne bénéficie pas d'espace

public fédérateur et la création d'un coeur de quartier permettrait d'une part de réaffirmer son identité et d'autre part de renforcer la sécurité. La réflexion autour des espaces publics, des rez de chaussées et de l'habitat social permettra de rouvrir le quartier Tarentaize, aujourd'hui replié sur lui même et lieu de nombreux trafics, d'insécurité et incivilités.

Dans un quatrième temps, l'enjeu est de **«Favoriser les synergies de projet avec la centralité»** en travaillant notamment sur le secteur du bourg médiéval et sur l'avenue Emile Loubet. En effet la revalorisation des espaces publics, la reconquête des rez-de-chaussées commerciaux et le repositionnement du centre administratif libérera des espaces à réinvestir afin de valoriser le lien avec le centre ville et de faire du quartier Tarentaize-Baubrun-Couriot un véritable quartier de centre ville.

Le cinquième enjeu vise à **«Renforcer les équipements et la dynamique économique pour plus d'attractivité et de mixité»**. Cela est rendu possible grâce à la valorisation des équipements existants et au travail des espaces publics alentour permettant de les mettre en valeur. D'autre part, l'arrivée du pôle des arts vivants, du parc eco-sciences, la requalification d'équipements de proximité et le confortement de la dynamique du pôle de l'Apprentissage permettra de contribuer à une meilleure attractivité et mixité pour le quartier.

Pour finir, le dernier enjeu contribue à **«Retrouver un vivre ensemble, améliorer le cadre de vie et la sécurité dans les quartiers prioritaires»** par une meilleure stratégie de gestion urbaine de proximité, de sécurité et de tranquillité urbaine. Pour cela, il sera développé une stratégie d'intervention commune entre les services gestionnaires et les bailleurs concernant les espaces publics. De plus des manifestations sur les espaces publics impliquant les habitants permettront une occupation positive de ces espaces.

A partir de là, nous pouvons nous questionner sur la mise en action de ces orientations stratégiques par la ville en ciblant plus précisément notre propos sur l'espace public. En effet, comment est-ce que celui-ci est traité de façon concrète dans les projets de la ville de Saint-Etienne? La ville est découpée en différents périmètres appartenant à différents partenaires: l'EPASE, la Ville de Saint-Etienne (VSE) et Saint-Etienne Métropole (SEM). Au sein de la VSE, les périmètres sont divisés en différents secteurs, chacun d'eux ayant à sa tête un chef de projet. Ils font le lien entre l'ANRU et la ville afin de mettre en place les projets définis dans le contrat de ville. Le stade actuel n'étant que le protocole de préfiguration signé avec l'ANRU et les différents partenaires en février 2017, aucune opération n'est menée et nous nous trouvons actuellement à la phase d'études. Une maquette prévisionnelle a été établie afin de mettre en évidence les opérations à mener, les partenaires à associer et les budgets alloués à chacune d'elles. Le taux de subvention de l'ANRU étant fixé à 35% du montant hors taxe, les acteurs financeurs doivent intégrer le montant des opérations à leurs dépenses. Ainsi, il est fondamental pour la ville de Saint-Etienne d'intégrer dans son budget prévisionnel et dans son Plan pluriannuel d'investissements les différentes dépenses. Ce dernier pouvant être modifié, un aller-retour est nécessaire entre les différentes prévisions budgétaires. Les études et le plan guide menés en parallèle par le BEMO permettent d'orienter les opérations et projets indispensables à engager pour le renouvellement urbain du quartier. Cela engendre de modifier au fur et à mesure la maquette prévisionnelle. Le début de l'année 2018 sera marquée par la signature de la convention ANRU, qui validera ainsi les projets à engagés et les financements apportés. Cela induira le commencement des opérations. Les études élaborées aujourd'hui par le BEMO de la VSE concernent des secteurs ciblés par la chef de projet sur le quartier Tarentaise-Beaubrun et se voit allouer des financements au PPI et dans la maquette

prévisionnelle de l'ANRU. Elles permettent de proposer différents scénarios d'aménagements impulsant le renouvellement urbain du quartier.

c_ Favoriser le renouvellement urbain par la requalification de l'espace public: Du diagnostic aux propositions: exemples d'études.

Dans le cadre du NPNRU, en réponse aux différents enjeux et à partir de l'analyse et des axes d'interventions élaborés dans le plan guide, des études sont alors menées sur différents lieux afin de proposer des ré-aménagements favorisant le renouvellement urbain du quartier. Ceux-ci intègrent d'une part l'habitat et d'autre part les espaces publics, mêlant parfois une réflexion conjointe. Les différents projets étudiés doivent s'inscrire en corrélation avec les grandes orientations stratégiques du contrat de ville et répondent aux différents enjeux du quartier. A travers l'élaboration du plan guide du quartier, il a été mis en évidence l'importance d'une réflexion à mettre en place sur la requalification des espaces publics. Or si celui-ci n'est pas directement cité dans le contrat de ville comme un des enjeux majeurs, l'amélioration du cadre de vie des habitants implique un travail sur l'espace public.

Dans un premier temps, nous allons voir comment une vision à grande échelle des espaces publics du quartier, leur rôle, leurs usages et leurs articulations permet de mettre en évidence une identité propre à chacun et comment cela peut se travailler à plus petite échelle. En comparant le travail mené sur deux espaces très différents du quartier, nous verrons comment la requalification de chacun peut jouer un rôle dans son renouvellement urbain et comment les réflexions menées avec l'habitat peuvent avoir un effet levier et pousser à des réflexions sur l'espace public.

A partir des observations de terrain sur les usages des espaces publics du quartier, il est possible

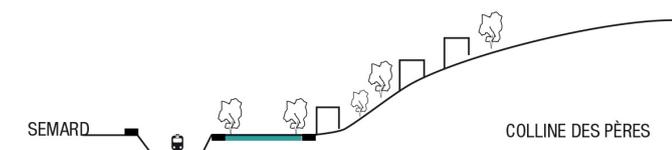


▲ Situation urbaine de la place Raspail
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

A partir de là, des études plus poussées sont effectuées sur certains espaces publics, ciblés par la chef de projet du secteur comme un lieux d'interventions nécessaires.

A travers l'exemple d'études menées sur différents espaces nous verrons comment est pris en compte l'espace public par la ville et le rôle fondamental qu'il joue pour le renouvellement urbain du quartier. Chaque espace public possède une identité qui lui est propre et répond à des enjeux bien particuliers rendant le diagnostic urbain préalable indispensable. Ainsi, ce diagnostic à différentes échelles permet de mettre en avant le rôle de cet espace public dans le quartier afin d'en tirer différents enjeux d'interventions. Ce travail répond aux enjeux du renouvellement urbain et questionne les différentes dimensions de l'espace public: spatiale, sociale et de production. L'analyse permet de comprendre la situation urbaine et d'identifier les enjeux du travail de cet espace public.

Le diagnostic de la Place Raspail, permet d'en comprendre l'identité et le passé afin de mettre en avant des enjeux d'intervention. Les enquêtes de terrain mettent en évidence un espace à la fois de transit: utilisé comme un raccourci par les passants mais également un espace de détente et de loisirs largement prisé par les usagers. Située à l'entrée du centre ville, au pied de la colline des Pères, elle constitue un espace rotule, rayonnant à l'échelle de quatre quartiers (Semard, Tardy, Beaubrun, colline des Pères). Cependant ces accroches avec le tissu environnant n'est pas évident du fait de la topographie et de la présence d'infrastructures marquantes. En effet, elle se retrouve pincée entre le boulevard urbain, la voie ferrée et la colline constituant des barrières physiques dans le paysage.



Coupe de principe
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

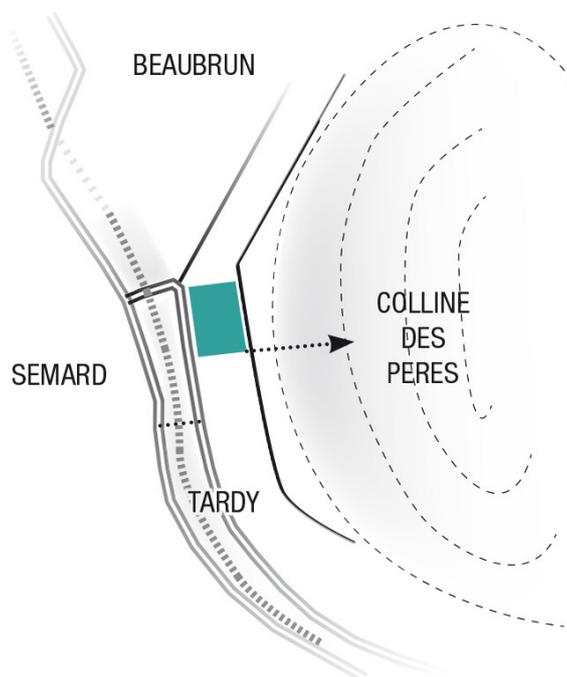


Schéma de principe ▲
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

Peu d'équipements attracteurs sont présents autour de la place qui se situe au coeur d'un secteur majoritairement résidentiel. Elle joue le rôle d'un espace de proximité.

Créer en 1885, la place Raspail est transformée en jardin en 1936. Ces derniers ont pour finalité d'embellir la ville et de l'aérer afin d'améliorer la qualité de vie des Stéphanois. Premier jardin d'enfant Stéphanois, Raspail était constitué d'un bassin central, de plantations et parterres fleuris, un abri et d'une véranda offrant des jeux pour les tout petits et une salle de lecture. En 1993 de nouveaux aménagements induisent la démolition des bâtiments et du mur du fond. La place est aujourd'hui traversante d'Est en Ouest.

Ainsi, ce jardin possède une forte identité et a joué un rôle social important au sein du quartier.

Photo historique de la place Raspail, Saint-Etienne ►
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne







▲ *Photo de la place Raspail, Saint-Etienne*
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne



04_ LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER TARENTAIZE-BEAUBRUN-COURIOT A SAINT-ETIENNE: L'espace public au coeur des enjeux?



- réservoir de biodiversité
- trame paysagère existante
- espace pauvre en végétal
- ★ projet paysager en cours

▲ *La place Raspail et la trame verte et bleue*

Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

Sa vocation originelle doit être confortée d'autant plus que Raspail constitue le seul jardin du secteur, qu'il s'agit d'un espace public majeur de part son échelle et son rayonnement inter-quartiers. De plus cette vocation de jardin répond à la fois aux usages puisqu'on constate de forts besoins dans le quartier et une demande de la part des habitants mais également à plus grande échelle au projet de la trame verte et bleue dans un quartier très minéral.

A partir de là, on peut réfléchir à une réinterprétation contemporaine du jardin: comment préserver son identité tout en supprimant certains éléments vieillissants? Une analyse plus précise des différents éléments constitutifs de la place Raspail met en évidence différentes problématiques à traiter. Dans un premier temps, la place tourne le dos à son environnement, rendant le jardin enclavé et difficile d'accès. En effet, le caractère très routier des voies périphériques de la place constitue des barrières visuelles et physiques rendant le jardin fermé et peu accueillant. Cela est renforcé par la présence de clôtures imposantes et dégradées et par de nombreuses émergences techniques. De plus, le caractère routier crée un déséquilibre voiture/piéton, ce dernier ayant du mal à trouver sa place. Ainsi, la requalification de cet espace constitue un réel potentiel d'amélioration du cadre de vie pour les habitants proches mais également de valorisation du bâti environnant.

Dans un second temps, le jardin Raspail est un espace qui n'a plus d'identité. En effet, bien que très utilisé par les habitants du quartier, notamment les familles avec des enfants comme un espace de sociabilité, de loisir et de détente, son aménagement ne répond plus aux usages et on constate une forte attente et un attachement particulier des habitants à ce lieu. Le jardin, qui n'a pas subi de requalification globale souffre d'une image vieillissante générant un sentiment d'abandon marqué par un traitement de sol et des matériaux datés, des aménagements vétustes et obsolètes.

L'organisation spatiale du jardin n'a plus de sens ni de lisibilité pour les usagers et les aménagements sont pauvres voir inexistantes. Le mobilier urbain est quant à lui vieillissant et hétérogène. Le végétal qui occupait une place centrale et une fonction structurante dans la composition du jardin s'est vu réduit et appauvrit laissant ainsi une large place aux surfaces minérales. L'extérieur de la place est d'ailleurs entouré de platanes dont l'état est aujourd'hui préoccupant. Des problématiques de gestion urbaine sont présentes à l'extérieur comme à l'intérieur du jardin avec des problèmes de propreté, d'incivilité, de sécurité et de dégradations. Cela renvoie une image négative du jardin et de son environnement ce qui est un frein à sa fréquentation.

Photos de la place Raspail, Saint-Etienne 

Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne





A partir de cette analyse, on peut mettre en évidence différents enjeux d'interventions à plusieurs échelles:

> Proposer une interprétation contemporaine du jardin en confortant son rôle social, de détente et de loisir et en requalifiant l'aménagement paysager et les équipements.

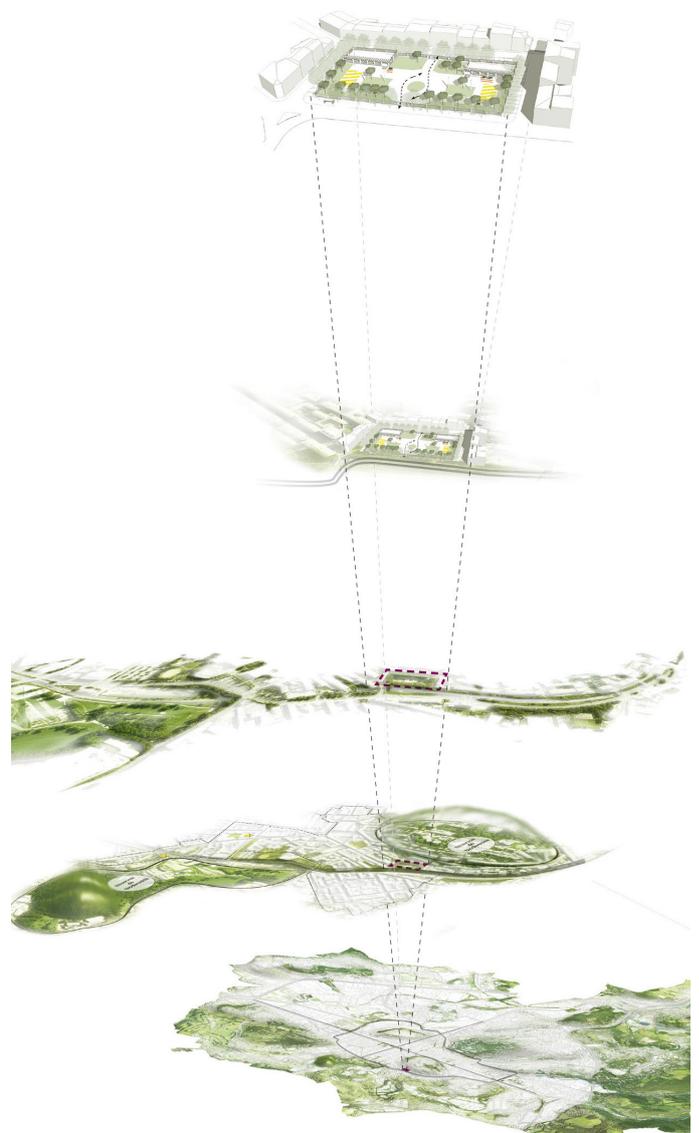
> Ouvrir le jardin sur son environnement en favorisant des porosités physiques et visuelles et en établissant un meilleur équilibre entre les piétons et automobilistes afin d'améliorer le cadre de vie des habitants à proximité.

> Intégrer le jardin dans une réflexion sur les lisières du quartier en travaillant en lien avec l'épaisseur du boulevard urbain et le centre ville

> Réinscrire le jardin dans son quartier en revalorisant son image et son identité, en l'ouvrant sur son environnement et en redonnant une place au cheminement piéton.

> Intégrer le jardin Raspail comme un élément structurant de la trame verte et bleue de la ville en proposant un aménagement favorisant la biodiversité.

A partir du diagnostic établi, des orientations de programme sont élaborées en fonction de différents thèmes.



Des enjeux pluriscalaires ▲

Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

Tout d'abord réfléchir aux lisières du jardin en travaillant les gabarits de voiries, en repensant la place du piéton et en réorganisant le stationnement. Une attention devra être portée sur les clôtures, à rénover ou supprimer au profit d'une limite plus basse, et sur les porosités du jardin aujourd'hui difficilement traversables. Ensuite, l'aménagement du jardin sera à questionner afin d'en proposer une interprétation plus contemporaine. Pour cela, les cheminements piéton seront repensés, de nouveaux aménagements et équipements liés à la détente et aux loisirs seront apportés ainsi que le renforcement de l'homogénéité des matériaux et du mobilier urbain. Enfin une attention particulière sera menée quant au paysage est aux ambiances du lieu en travaillant avec le végétal, l'eau et l'éclairage de façon à mettre en scène un jardin agréable de jour comme de nuit. **Trois scénarios**, intégrant ces grands éléments de programme sont alors proposés.

Ils se basent sur un invariant consistant à modifier les voies autour du jardin en sens unique afin de proposer une réorganisation du stationnement.

Le premier scénario, à minima, consiste au maintien et à la restauration des plateformes, de la clôture et à la réorganisation du stationnement en pourtour du jardin permettant de retrouver un trottoir pour les piétons. La création de passages permet d'assurer de nouvelles continuités piétonnes et le réaménagement du jardin permet de développer de nouveaux usages, en y associant une écriture contemporaine et la présence de l'eau. Ce scénario permet un aménagement à moindre coût conservant l'identité actuelle du jardin. Cependant, l'aménagement intérieur reste contraint par les plateformes et le maintien des clôtures est complexe à mettre en oeuvre. Cela n'a que peu d'impact visuel depuis l'extérieur

Vue du scénario 1
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



Le second scénario prévoit la démolition des plateformes et le remplacement de la clôture tout en réorganisant le stationnement autour du jardin. Deux variantes de stationnement sont possibles, l'une conserve le stationnement en bataille sur la rue Vaillant Couturier, l'autre passe en créneau et supprime alors 13 places au profit d'un parcours piéton confortable. La suppression de la clôture permet plus de perméabilité, de transparence, d'ouverture sur son environnement ainsi que la création de nouveaux accès. L'aménagement permis par la suppression des plateformes est plus souple bien qu'il nécessite un travail sur la topographie



Vue du scénario 2 variante
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

Vue du scénario 2
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne



Le troisième scénario envisage le remplacement de la clôture et la reconfiguration du jardin avec l'adaptation de ses limites et la création d'une poche de stationnement. Comme dans le scénario 2, la porosité et la transparence sont assurées et l'aménagement peut être facilement adapté. Ce scénario permettra le regroupement du stationnement au profit d'une place plus ouverte et accessible mais de la création d'un effet parking sur la partie Nord. La reconfiguration du jardin, nécessitera un travail de topographie et aura un impact fort quand à sa surface qui sera largement réduite.

Grâce à cette analyse, on peut mettre en évidence le processus de réflexion sur l'espace public dans le renouvellement urbain. Ainsi un aller retour entre les différentes échelles est nécessaire afin de comprendre quelles répercussions la modification de cet espace peut avoir à l'échelle du quartier, voir de la ville.

Vue du scénario 3

Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne





▲ *Vue de l'îlot Deverchère-Soleysel*
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne

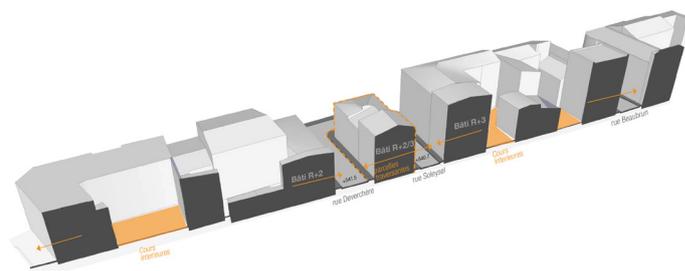
Si l'on compare cette étude avec celle menée dans le cadre de l'OPAH RU - Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat dans le cadre du Renouvellement urbain - nous allons mettre en évidence que bien que fondée sur des orientations de projet différentes, l'étude amène l'espace public au coeur des réflexions de rénovation urbaine. L'étude porte sur différents îlots du quartier dont les problématiques d'habitat insalubre ont été relevées et possèdent un caractère prioritaire. L'objectif est de proposer différents scénarios de recompositions urbaines permettant de résoudre des problèmes concernant l'habitat et plus largement les problématiques sociales. Les différents îlots pointés sont constitués d'habitats dégradés, voir insalubres et possèdent souvent des cours d'immeubles encombrés, délabrés, parfois annexés aux rez de chaussées venant nuire aux qualités potentielles d'habiter. Les visites de terrain ont pu mettre en évidence des problèmes d'insécurité, de trafic de drogue et de dégradation au sein des immeubles, dont les propriétaires sont dépassés et impuissants. L'étude menée conjointement avec Cap Métropole a permis de mettre en évidence l'état de dégradation des bâtis et d'identifier les copropriétés et monopropriétés afin de réfléchir à des stratégies d'intervention. A partir d'une analyse historique puis du contexte urbain sur chacun des îlots, et de l'état des différents bâtis, différentes propositions sont établies, en se questionnant sur le devenir potentiel de ces bâtis.



▲ Plan de situation de l'îlot Deverchère-Soleysel
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

Prenons l'exemple de l'îlot Deverchère Soleysel: celui-ci se situe à proximité du boulevard urbain.

L'îlot correspond à la seconde phase de la trame Dalgabio qui a accompagné la création de la rue Beaubrun. La réalisation du boulevard urbain a scindé le quartier en deux et modifié le fonctionnement du quartier et son identité. Réfléchir sur le devenir de l'habitat insalubre de cet îlot est une opportunité pour s'interroger, à plus grande échelle, sur l'accroche du quartier et le franchissement du boulevard urbain, enjeux identifiés dans le plan guide du quartier. L'îlot Deverchère-Soleysel est un îlot traversant, d'épaisseur variable (de 13m à 32m) et possède des bâtis de niveaux R+2/R+3. Les voiries qui l'entourent sont étroites et fortement marquées par le stationnement.



▲ Coupe sur l'îlot
Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

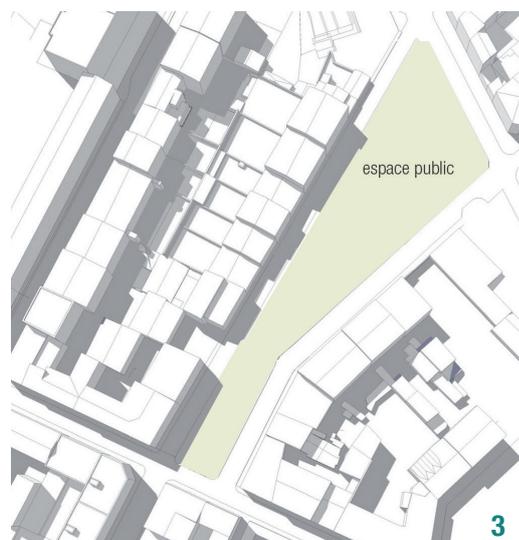
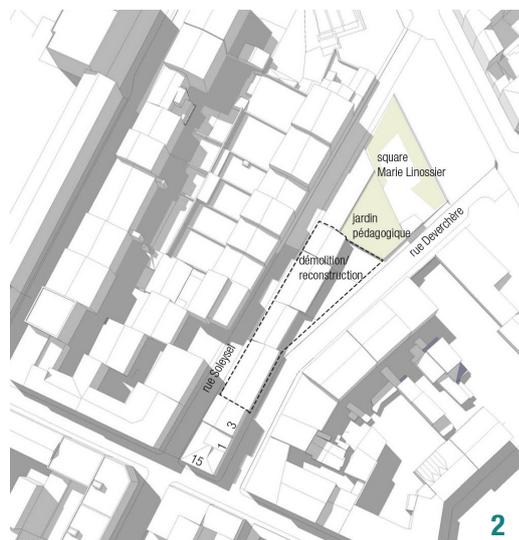
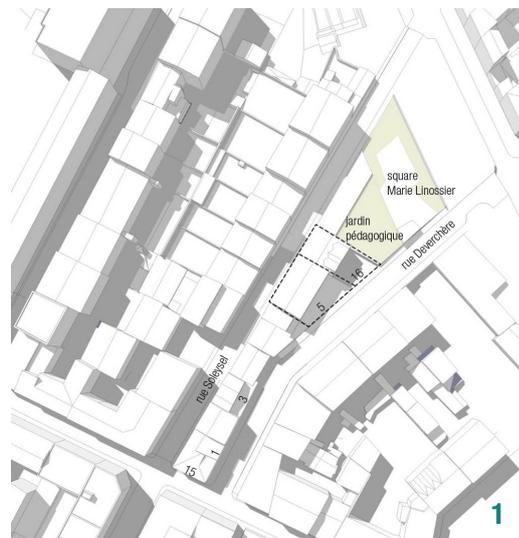
Il possède une surface de 3090m² dont 1520m² d'espaces publics constitués de jardins pédagogiques et d'un square. Ce dernier est très peu utilisé par la population, peu aménagé mais pourrait intéresser certaines associations et l'amicale laïque. En ce qui concerne l'habitat, on note l'absence d'un alignement bâti sur la rue Deverchère et une imbrication des bâtiments de la parcelle 28 dont les façades sont pratiquement toutes aveugles. Les bâtis sont, pour la grande majorité, des mono propriétés dont l'état est très médiocre. Un seul bâtiment est en état correct.

Trois scénarios sont alors envisageables.

Le scénario à minima prévoit d'une part la réhabilitation des deux bâtiments pointés par Cap métropole comme étant en mauvais état et générateurs de problèmes sociaux (bruit, marchands de sommeil, insalubrité, familles très sensibles). D'autre part, l'amélioration du square et le maintien des jardins pédagogiques. Cela pose des problématiques quant au stationnement (obligatoire) au détriment de terrasses ou jardins qui amélioreraient sensiblement la qualité d'habiter. Cela permettrait le développement de 4 à 8 logements. Cela permettrait une intervention sur un périmètre restreint mais n'aurait peu, voir pas d'impact à l'échelle du quartier. De plus, la réhabilitation paraît complexe en rapport au coût/surface habitable.

Le deuxième scénario prévoit la démolition de près de l'ensemble des bâtiments de l'îlot, exceptés les bâtiments pignons, en bon état. A partir de là, deux variantes sont possibles: la reconstruction de logements, avec la création d'environ 17 nouveaux logements ou la création d'un espace public. Cependant l'hypothèse d'une reconstruction n'est pas conforme à la ZPPAUP ni au PLU. De plus, le bâti serait complexe à reconstruire au vu de l'épaisseur de l'îlot et la création de nouveaux logements est à questionner dans un secteur où le taux de vacance est élevé. La qualité résidentielle serait complexe à mettre en oeuvre au vu du contexte urbain. L'espace public, quand à lui face à un mur pignon serait compliqué à gérer ainsi qu'à penser en terme de qualité. De plus, enclavé, il n'aurait pas les répercussions attendues sur le quartier.

Le troisième scénario envisage la démolition complète de l'îlot et la création d'un espace public. Cela aurait un impact sur la qualité résidentielle alentour, permettrait le développement de nouveaux usages et créerait un appel visuel d'entrée de ville depuis le boulevard urbain. A l'échelle du quartier, cela permettrait de recréer du lien avec le quartier Pierre Semard et serait en cohérence avec les enjeux urbains mis en avant dans le plan guide.



Vue des trois scénarios ▲

Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

Ainsi, on a pu mettre en évidence le rôle majeur joué et occupé par l'espace public dans le renouvellement urbain du quartier, mais également sa forte prise en compte par la ville de Saint-Etienne. Ces actions sur l'espace public doivent, comme nous l'avons vu être menées conjointement avec des réflexions sur l'habitat et sur l'attractivité économique pour que cela ait un véritable effet levier sur le quartier. Cependant, on peut maintenant s'interroger sur les limites de ce renouvellement urbain étant entendu que l'urbanisme ne peut résoudre tous les problèmes sociaux du quartier. En effet, même s'il peut influencer un retournement du quartier, n'y a-t-il pas des freins à cette compétence?

3_ Les limites au renouvellement urbain?

La confrontation entre les études menées au sein du BEMO de la Ville de Saint-Etienne, des enquêtes de terrain, des analyses sociales et des discussions avec les services gestionnaires de la ville nous amène à nous questionner sur les éléments venant freiner le renouvellement urbain et plus particulièrement sur le sentiment d'impuissance parfois éprouvé face à tant de difficultés sociales. Or, ce ne sont pas les seules limites auxquelles nous pouvons être confrontés. En effet l'année passée au sein de la collectivité m'a fait prendre conscience de différentes problématiques venant mettre un frein au bon déroulé du processus de projet en renouvellement urbain.

a_ *L'urbanisme, une compétence limitée?*

Les études ont permis de mettre en évidence l'importance des problématiques à la fois spatiales et sociales du quartier et les répercussions qu'elles engendrent les unes sur les autres. Or bien qu'il soit

possible de résoudre certains problèmes sociaux grâce aux réflexions d'aménagement urbain, il semble parfois que les urbanistes et chefs de projet se confrontent à certaines limites. En effet, l'importance de certains problèmes sociaux tels que la présence de trafics ou de délinquance apparaît comme un frein au renouvellement urbain puisque le champ de l'urbanisme ne peut résoudre de tels problèmes. La difficulté de gestion et d'interventions dans ces quartiers posent des questions quant au travail des urbanistes et à leur impuissance face à de telles problématiques sociales. Ainsi, tant que ces difficultés ne seront pas traitées, l'aménagement de l'espace ne suffira pas à permettre un retournement global du quartier. Même s'il est possible de régler certains problèmes de sécurité grâce à l'urbanisme et notamment par la «prévention situationnelle» de la délinquance, qui part du principe que *«le contexte physique et environnemental du délit, est déterminant dans le passage à l'acte du délinquant»*⁹³ on peut s'interroger sur ces limites. En effet, bien que les réflexions sur l'aménagement de l'espace puissent permettre et produire une surveillance naturelle des espaces publics par les habitants, la dérive vers un urbanisme sécuritaire peut être préoccupante et inquiète certains architectes-urbanistes qui préfèrent voir la sécurité comme une compétence dont le traitement revient aux forces de l'ordre. Ainsi un travail en corrélation doit être effectué mais il est clair que lorsque les problèmes de sécurité sont trop importants, ils dépassent largement les compétences de l'urbaniste qui ne peut qu'intégrer la sécurité à la volonté de la transformation des espaces publics en espaces publics de qualité. De plus, bien que certains projets soient mis en place, la volonté d'améliorer les conditions d'habitat et d'en proposer de nouvelles afin de favoriser la mixité n'est pas toujours réalisable dans le concret.

93 GOSSELIN Camille, *La rénovation urbaine et le modèle de «l'espace défendable» : la montée en puissance des enjeux sécuritaires dans l'aménagement*, p2

En effet, bien qu'il y ait des nouveaux logements, si les problèmes d'insécurité et de délinquance perdurent, on peut se demander qui va venir vouloir les habiter. Comment amener des gens à vivre ici? Comment éviter une paupérisation du quartier alors que les logements créés sont parfois trop onéreux pour les populations en place mais peu sollicités par des personnes extérieures au quartier. De plus, les populations en place ne peuvent souvent pas accéder aux logements «salubres», si elles le peuvent, elles souhaitent souvent partir du quartier.

Ainsi tant que l'image du quartier n'a pas évolué, il semble difficile d'assurer une mixité des populations en attirant des populations extérieures. Les espaces publics peuvent, comme nous l'avons vu être un atout, s'ils sont de qualité, sécurisés et qu'ils permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants. Cependant cela est-il suffisant? Bien plus qu'un espace de qualité ponctuel, c'est un nouvel environnement urbain serein qui pourrait attirer des populations et donner envie à celles présentes de rester. Il semble alors impératif de régler les problèmes de sécurité, de dégradation et de délinquance en parallèle du traitement urbain puisque l'urbanisme ne peut pas s'attacher à résoudre tous ces problèmes.

Finalement, même si l'ANRU, à travers le NPNRU offre un cadre et des financements permettant de travailler le renouvellement urbain du quartier en réfléchissant à une meilleure cohésion sociale, on peut se demander **si les outils mis en place sont réellement suffisants pour résoudre ces problèmes sociaux?** En effet, travailler en terme d'urbanisme dans des quartiers sensibles, en tentant de lier le volet urbain au volet social car il est bien évident qu'ils s'influencent, est en réalité plus complexe qu'il n'y paraît.

b_ Les impacts du passage en métropole

Saint-Etienne fait aujourd'hui partie des villes passant du statut de métropole lui permettant de monter en compétences. Aujourd'hui encore communauté urbaine, la compétence politique de la ville est transférée à Saint-Etienne Métropole mais les forces vives appartiennent toujours à la collectivité. Cela pose des questions quand aux réorganisations de service et à la place du travail des espaces publics. En effet, les espaces publics font appel à plusieurs compétences qui regroupent plusieurs services et nécessitent un dialogue entre les divers intervenants. Cette phase intermédiaire dans laquelle se trouve Saint-Etienne et tous ses agents rend l'organisation et par la même le travail complexe. En effet, le service voirie, qui travaille sur l'espace public, constitue une compétence de Saint-Etienne Métropole tandis que les chefs de projets de secteurs travaillent pour la Ville de Saint-Etienne. Une certaine forme de concurrence entre les services peut être mise en exergue notamment autour de l'espace public. En effet, on constate que le service du BEMO qui possède les compétences et l'expertise dans l'urbanisme n'est pas toujours associé par les services, bien que travaillant par exemple sur l'espace public. Cette complexité d'organisation se ressent également dans le travail de renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU. En effet, les intervenants de la ville et de Saint-Etienne Métropole doivent être présents aux réunions, des consultations groupées doivent être lancées et des validations doivent se faire à la fois à la Ville de Saint-Etienne et à Saint-Etienne Métropole. Ces problématiques se retrouvent dans la question des financements car les budgets ont eux aussi été transférés et il est complexe de savoir qui prend en compte quelles opérations. Finalement l'ajout de l'acteur qu'est Saint-Etienne Métropole et le fait que la Ville se trouve dans un processus de mise en place progressive complexifie et rend parfois floue

l'organisation de la collectivité.

Cela est accentué par le fait que la ville soit découpée en différents périmètres appartenant à différents acteurs. Ce morcellement et l'absence d'un projet urbain global rend parfois difficile une bonne cohésion de projet. En effet, il serait intéressant de mettre en place un projet urbain dans lequel les réflexions sur le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot pourraient s'inscrire.

A ces questions d'organisation, s'ajoute la réduction de moyens, humains comme financiers, qui rend difficile la poursuite de certains projets. Cela est d'ailleurs contradictoire avec les problématiques des quartiers prioritaires qui nécessitent beaucoup de moyens, financiers, humains et de temps.

Finalement, cette complexité d'organisation ne favorise pas les processus de projets et leur bon développement, mais c'est l'implication l'investissement et la détermination des différents acteurs qui permet de créer une dynamique urbaine.

c_ Les différentes temporalités

Mettre en place des projets favorisant le renouvellement d'un quartier est complexe et induit différentes temporalités. En effet, il s'écoule plusieurs mois, voir années, entre la décision prise du choix d'un projet et sa réalisation. A partir de là, on peut mettre en évidence deux grandes temporalités auxquelles sont confrontés les différents acteurs.

La temporalité politique

La mise en oeuvre d'un projet, d'espaces publics ou non, au sein de la collectivité, se fait en différentes étapes. Celle-ci intègre la validation des élus et du Maire au cours de plusieurs phases du projet. En effet, dès le départ, les propositions d'aménagements sont soumises à l'avis du Maire de Saint-Etienne qui prend connaissance des documents lors de réunion avec le directeur général du service.

Il n'y a pas de relation directe entre les politiques et les techniciens ou les professionnels de l'espace. Cela peut être vu comme un manque dans le dialogue et la bonne compréhension et communication autour d'un projet. Ainsi le travail à la ville m'a permis de mettre en évidence la réelle proximité avec le politique et l'incidence qu'il peut avoir dans la mise en place de projets puisque c'est le maire entouré de ses élus qui choisit la proposition qu'il juge la plus pertinente et réalisable financièrement. Il est donc fondamentale de mettre en place des études claires pouvant être comprises de personnes non initiées à l'urbanisme et d'en faire comprendre les enjeux techniques afin de transmettre notre regard d'urbaniste.

A partir de là, on peut mettre en évidence l'importance de la temporalité politique et notamment de celle du mandat. En effet, il semble que certains projets doivent être mis en place rapidement afin d'être considérés comme 'un projet réalisé' dans le mandat et servir à la prochaine campagne, en terme d'image tandis que d'autres ne sont pas mis en place puisque, pas assez emblématiques ou valorisables en terme de campagne politique. Cela pose la question du renouvellement urbain des quartiers qui se fait sur un temps extrêmement long, dont les premiers effets ne sont parfois pas perceptibles. Le choix du travail sur les quartiers prioritaires n'est pas forcément le plus valorisable et ne possède pas le plus d'impact en terme de politique. C'est pourquoi les enjeux du renouvellement urbain, de la confrontation et la réconciliation des problématiques spatiales et sociales sont parfois difficilement compatible avec les enjeux et temporalités politiques. Ce sont des contraintes auxquelles les techniciens sont souvent confrontés et qui se posent en limite à l'urbanisme et au processus de renouvellement urbain.

La temporalité technique

Si à travers le renouvellement urbain des quartiers prioritaires, l'objectif des collectivités est, en s'appuyant

sur l'outil qu'est le NPNRU, de réconcilier l'urbain et le social, cela reste parfois complexe en pratique. En effet, l'urgence sociale nécessite une action rapide, à court terme et répondant aux besoins présents. Les réflexions menées sur l'urbain s'orientent vers une temporalité plus longue, à savoir des restructurations lourdes. Ainsi, il est complexe de lier le volet social et urbain, qui nécessitent des temporalités différentes et cela est parfois difficile de travailler entre le chef de projet urbain et le chef de projet social. . Ainsi se pose la question d'une démarche intégrée entre les réflexions sociales et urbaines qui permettraient le développement d'une stratégie commune établit dès la programmation de projet. En effet, il semblerait intéressant de travailler d'une part sur la question de la rénovation et d'autre part sur la notion d'animation, conjointement, afin de mettre à profit les différences de temporalité. En effet, on peut se questionner sur la façon de gérer les temps d'attentes liés au projet global de rénovation, qui sont relativement long car passant par de nombreuses instances de validation, et par un processus de mise en oeuvre complexe. Ainsi intégrer le temps court de l'animation, à travers des associations et des habitants du quartier en amont permettrait de répondre aux besoins immédiats tout en réfléchissant à un processus de renouvellement urbain global.

05_ Quelles réflexions sur les espaces publics du futur ? Entre évolutivité et éphémère

« Les espaces publics ne sont pas figés. Ils sont soumis à des rythmes d'animation et d'usages journaliers, hebdomadaires, saisonniers. Ils peuvent également accueillir des événements plus ou moins exceptionnels. Leur aménagement doit intégrer cette dimension d'adaptation et d'évolution. »⁹⁴

Les réflexions qui mettent en évidence le rôle de l'espace public et la complexité de sa prise en compte au sein des collectivités dans le processus de renouvellement urbain nous amènent à nous questionner quant à la production nouvelle des espaces publics. Comment penser les espaces publics du futur? De nouvelles dynamiques se créent et font émerger des projets intéressants quant au rapport entre les dimensions spatiales et sociales des espaces publics. Nous verrons à travers cette troisième partie, quels peuvent être les nouveaux questionnements pris en compte dans la recherche de production d'espaces publics notamment dans le processus de renouvellement urbain. De nouvelles réflexions telles que la question de l'éphémère et de l'urbanisme temporaire sont autant de nouvelles initiatives intéressantes permettant la requalification de ces lieux en espaces publics innovants. Cependant on peut se questionner quant à la finalité et au devenir de ces espaces. Seront-ils viables économiquement? Leur caractère temporaire leur permettra-t-il d'avoir l'effet escompté sur l'espace urbain, et ce à long terme? Ces projets sont-ils réalisables dans des quartiers en rénovation? Autant de questions que l'on abordera mais qui restent parfois sans réponse, faute du recul nécessaire pour en analyser les impacts. Le propos sera illustré avec différents exemples, et notamment sur la ville de Saint-Etienne, ville qui expérimente l'éphémère par exemple durant la biennale internationale du design.

94 VILLE DE SAINT-ETIENNE - EPASE - SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE, *Concevoir les espaces publics stéphanois* - guide à l'usage des prescripteurs et des concepteurs - - Nov 2010, p23

1_ De nouvelles réflexions autour des espaces publics

«Ainsi la problématique d'espace public peut devenir un vecteur de débat sur la réinterprétation constante des modes de vie urbains et de l'évolution des principes urbanistiques.»⁹⁵

L'espace public est aujourd'hui au cœur des préoccupations et les usagers ont de plus en plus d'attentes concernant leurs aménagements. Depuis les années 1980, les réflexions autour du caractère interdisciplinaire des espaces publics ont permis de mettre en évidence les multiples enjeux auxquels ils répondent. En effet, l'accroissement des mobilités, le développement de la consommation et des loisirs et la diffusion du sentiment d'insécurité qui se développe depuis les années 70 ont eu des répercussions quant aux pratiques de la ville et plus particulièrement de ces lieux. Cela a impliqué la création de nouvelles formes et de nouveaux modes de gestion de ces espaces. Or cela est d'autant plus le cas aujourd'hui puisque prendre en compte les questions sociales et spatiales n'est à présent plus suffisant. Les collectivités territoriales et les producteurs d'espaces publics (architectes, urbanistes, paysagistes) réfléchissent à leur caractère évolutif. En effet, l'espace public doit être pensé en termes de résilience, comme pouvant s'adapter aux évolutions futures. *«L'espace public, pour être réussi, semble devoir être de plus en plus multifonctionnel, et permettre des usages diversifiés (loisir, marche, jeux, restauration, relaxation, activités culturelles et commerciales...). Souplesse, flexibilité, adaptabilité sont désormais les maîtres mots.»⁹⁶*

La volonté d'aujourd'hui réside donc dans l'intensification et la diversification des usages. Cependant penser l'espace public autrement, comme pouvant accueillir divers usages n'est pas la seule nouveauté. En effet, les réflexions autour de l'aménagement de l'espace public reflètent également

les évolutions sociétales amenant à la prise en compte de nouveaux facteurs. Or si la création des espaces publics évolue, la question de leur production est aussi remise en cause, notamment avec l'intensification de la concertation et de la prise en compte des habitants. Finalement c'est l'évolution du réseau : production - usage - spatialité caractérisant les espaces publics qui induit de nouvelles façons de les réinventer et par la même de penser l'espace urbain des métropoles.

a_ De nouvelles prises en compte dans la production d'espaces publics

L'évolution des mœurs et les nouvelles préoccupations environnementales et énergétiques ont un impact sur la fabrication des villes qui s'orientent vers de nouvelles réflexions. En effet, penser l'aménagement de l'espace public c'est prendre en compte plusieurs paramètres autrefois négligés. Ainsi les collectivités pensent aujourd'hui et depuis quelques années différemment, notamment en termes de sécurité, de place pour le piéton, d'environnement, de nature en ville, d'accessibilité... Ces différents thèmes sont nombreux. Bien que ceux évoqués à travers cette partie, soient non exhaustifs, ils constituent les plus caractéristiques et reflètent les problématiques qui se posent lors des études au BEMO de la Ville de Saint-Étienne.

La prise en compte du piéton dans l'aménagement de la ville commence au milieu des années 70, non pas en remettant en cause l'hégémonie de la voiture, mais en travaillant à la sécurisation du piéton et à la limitation du stationnement sauvage. Le XXème siècle a largement été marqué par l'arrivée de l'automobile et l'aménagement des villes s'est vu

⁹⁵ ZEPF Marcus, *L'espace public en expérimentation: penser et réinterpréter l'urbain en permanence*, Tracés: Revue de Sciences Humaines, ENS Editions, 2009, n°13-14 pp13-15

⁹⁶ <https://www.urbanews.fr/2017/03/14/51913-demultiplier-les-usages-de-lespace-public/>

pensé en fonction de cette dernière.

Cependant le XXI^{ème} replace le piéton au cœur des préoccupations de l'aménagement de l'espace public et un équilibre entre automobiles et piétons est à trouver afin de concevoir des espaces publics de qualité. On constate donc une évolution des pratiques au sein de villes où la voiture n'est plus considérée comme le moyen de transport privilégié. Le développement des mobilités douces fait émerger de nouvelles manières de fabriquer la ville. En effet, depuis une trentaine d'années les réflexions s'orientent vers un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements urbains. Si les transports en commun et le vélo étaient les modes de déplacements privilégiés, la marche et le piéton ont été récemment pris en compte. Ce mode de déplacement, à part entière, permet également de passer d'un mode à l'autre et par la même d'un usage à l'autre. Ainsi les différents modes de déplacements sont pensés dans leur relation à la marche et aux piétons induisant la naissance des réflexions sur l'espace partagé.

La circulation dans l'espace public a fait l'objet, depuis quelques décennies, d'un glissement sémantique, puisque l'on est passé de **déplacement** à **mobilité** puis à **accessibilité**. Ainsi, les réflexions s'orientent vers une nouvelle pensée de la fabrique de la ville, à une échelle plus large, qui est celle de l'accessibilité pour tous. «*La première caractéristique de l'espace public est l'accessibilité*»⁹⁷ exprime le géographe M. Lussault. En effet la diversification d'usager pour lequel doit être pensé l'espace public devient au centre des préoccupations notamment avec la prise en considération du handicap depuis les années 70. Cependant, la question de l'accessibilité ne renvoie pas seulement à la notion de handicap mais bien au fait que les espaces publics doivent accueillir l'ensemble de la population et être ouverts à tous: «*Les espaces publics doivent être inclusifs afin de permettre à tous les usagers de cohabiter tout en vivant la ville à leur façon*»⁹⁸

Cette citation renvoie à la création d'espaces publics conviviaux étant entendu à la cohabitation active ou passive d'usagers sur un même espace.

Finalement, l'enjeu de l'aménagement des espaces publics est «*non seulement de faire cohabiter différents modes de déplacement, mais aussi différents types d'usages, mobiles non mobiles, et différents types d'usagers : hommes et femmes, adultes et enfants, personnes en situation de handicap, etc. Ce faisant se construit une approche globale des espaces publics à toutes les échelles du territoire, intégrant leur dimension fondamentalement multifonctionnelle*»⁹⁹ C'est pourquoi les formes d'aménagement se sont vues renouvelées afin d'assurer le confort et la sécurité des piétons et de tous les usagers de la ville.

L'évolution de nos sociétés et les événements qui s'y déroulent sont autant de facteurs induisant une nouvelle façon de penser ces espaces. En effet, la multiplication des actes terroristes nous pousse à penser l'espace public en termes de sécurité et à mettre en place de nouvelles mesures. Assurer la sécurité des habitants et des usagers dans ces espaces est la préoccupation majeure et de nouvelles réflexions s'orientent vers les liens possibles entre configuration spatiale et sécurité des habitants.

Ainsi fabriquer de l'espace public ou le renouveler prend en compte différents nouveaux paramètres qu'il est nécessaire d'imbriquer et de mettre en relation pour avoir un espace public de qualité. A travers ces prises en compte c'est finalement la question de l'appropriation de l'espace par les usagers qui est en jeu et par là même la notion d'identité d'un lieu.

97 IN LEVY, J., LUSSAULT, M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2003, p. 336.

98 AMÉLIORER L'USAGE DES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES EUROPÉENNES Contributions du projet user, <http://urbact.eu/user>, p12, p7

99 <http://www.popsu.archi.fr/popsu-europe/themes/le-pieton-dans-la-ville-l-espace-public-partage>

En effet, afin que les usagers puissent s'approprier l'espace, les réflexions sont portées sur l'identité de l'espace: *«Il est plus facile d'utiliser un lieu auquel l'on se sent d'appartenir. Les villes devraient renforcer l'identité des espaces publics et aider les usagers à se les approprier»*¹⁰⁰ Ce sentiment d'appartenance est fondamental car il crée une forme de responsabilité qui permet d'éviter certains problèmes de dégradations ou d'insécurité.

Pour, finir, la prise en considération de l'habitant et son intégration dans la production et le renouvellement d'espaces publics est de plus en plus prégnante. En effet, on assiste au développement d'un urbanisme participatif depuis quelques années. Ces réflexions commencent dès la fin du XIX^{ème} siècle avec le chercheur biologiste Patrick Geddes qui plaide pour une coopération entre politiques, spécialistes et citoyens. Cependant, ce n'est que dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle que la notion d'urbanisme participatif ne sera théorisée. Cette montée en puissance de la prise en compte de la participation dans le champs de l'urbanisme est induite par plusieurs facteurs. C'est notamment la montée des mouvements urbains, la reconsidération de la prise en compte du citoyen par les professionnels, les critiques postmodernes de la planification et les nouvelles gouvernances urbaines qui favorisent la démarche de partage et de participation. Aujourd'hui, la coproduction et la participation des habitants (par la création de groupes de travail, de marches urbaines, d'enquêtes...) sont au coeur des réflexions car d'une part elles permettent de mieux cerner les attentes et besoins des usagers mais favorisent également l'appropriation des espaces produits: *«Il semble nécessaire d'impliquer les usagers dans la planification urbaine et la conception des espaces publics afin de pouvoir bénéficier de leur «expertise d'usage» - qui est l'une des principales sources d'information quant à la manière dont les espaces publics sont utilisés et aux dysfonctionnements qui s'y produisent. Comprendre les usages et les usagers est*

*ainsi la base pour améliorer les espaces publics, à la fois dans leur conception et leur gestion au quotidien.»*¹⁰¹ C'est d'ailleurs ce qu'exprime Marcus Zepf dans son concept de *«processus permanent de conception des espaces publics»* qui introduit la notion de négociation entre les acteurs sur une plus grande temporalité de projet. En effet, il semble indispensable que le temps du débat n'impacte pas seulement le temps du projet technique mais qu'il s'inscrive dans un processus permanent. Cela permettra de garantir l'appropriation du projet par les usagers et facilitera donc son acceptation et par la même participera à la création d'espaces publics performants. Ce processus permanent doit être envisagé comme *«un instrument de planification pour mobiliser et associer les parties prenantes au projet»*¹⁰² qui amène des questionnements quant au langage partagé entre les différents acteurs. Ainsi la notion de co-conception et de coproduction de projet entre les différents acteurs et les habitants permet une meilleure appropriation des espaces par les usagers. Ces nouvelles thématiques questionnées dans l'aménagement de l'espace public, permettent une amélioration de leurs qualités et performances étant entendu une bonne acceptation, appropriation et utilisation de ces espaces.

100 AMÉLIORER L'USAGE DES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES EUROPÉENNES Contributions du projet user, <http://urbact.eu/user>, p12

101 *Ibid*

102 ZEPF Marcus (dir scientifique), *ETUDE Gouvernance des espaces publics: repères internationaux*, La fabrique de la cité, p21



▲ Exemple de projet: Superkilen, Copenhague, Danemark,
BIG Architects
Source: <http://projets-architecte-urbanisme.fr/superkilen-copenhague-big-espace-public-utopie-insolite/>

«Superkilen est une nouvelle place urbaine aménagée au cœur de Copenhague, porteuse d'une idée novatrice, celle du partage de l'espace public par et pour les habitants»

Source: <http://projets-architecte-urbanisme.fr/superkilen-copenhague-big-espace-public-utopie-insolite/>

b_ Des espaces à multiples usages

Comme nous l'avons vu précédemment, de nouvelles thématiques sont prises en compte dans l'aménagement et le renouvellement des espaces publics afin de garantir une meilleure qualité et appropriation de ces espaces. Or la question de la diversification des usages est également une des caractéristiques à laquelle l'espace public doit répondre afin de s'adapter et d'attirer toutes formes de population: «L'une des priorités pour réussir semble être d'offrir une forte valeur d'usage à l'espace public, pour garantir son appropriation par tous les habitants»¹⁰³

Le projet «Réinventons nos places» à Paris, est significatif de cette nouvelle façon d'aborder les espaces publics. En effet l'objectif de la municipalité était de redonner de l'espace aux piétons en rééquilibrant le rapport modes doux - automobiles mais surtout de «diversifier et d'intensifier les usages de l'espace public»¹⁰⁴

Chaque espace public possède une ou plusieurs vocations premières: rassembler, se promener, permettre la traversée, s'arrêter, jouer... Si deux grands types d'usages se distinguent: l'espace de séjour incitant l'arrêt des usagers, qui viennent pour y pratiquer une activité et celui de transit, induisant leur cheminement, ils peuvent en réalité dialoguer et développer des usages complémentaires. En effet, l'usage mettant en avant cette imbrication est celui de la promenade: l'utilisateur circule dans l'espace public mais considère ce dernier comme un but en soi et non comme un objet traversable. L'espace n'est ainsi pas considéré comme un instrument fonctionnel permettant de parvenir à des fins extérieures. C'est d'ailleurs l'utilisateur que Baudelaire et Walter Benjamin nomment «le flâneur» représentant un type social à l'inverse du «badaud» qui caractérise un usager spectateur de l'espace public. La promenade permet

de convertir «l'espace public en destination»¹⁰⁵. Ainsi, un espace public destiné au passage ne pourrait-il pas devenir également un espace de flânerie, ou de détente? L'exemple de la passerelle *Bostanli Footbridge* situé à Izmir en Turquie est caractéristique de cette multiplication des usages. En effet elle s'intègre dans un projet urbain global de régénération du littoral et permet de relier les deux bords du ruisseau Bostanli. Cette infrastructure de desserte a été imaginée comme un véritable espace public offrant la possibilité au promeneur de s'arrêter sur du mobilier urbain intégré: «(...) un espace public inédit, à la fois lien et lieu, permettant déplacement et regroupement.»¹⁰⁶



Source: <https://www.urbanews.fr/2017/03/14/51913-demultiplier-les-usages-de-lespace-public/#jp-carousel-51928>

Ainsi, si la multiplication des usages d'un espace public permet une appropriation plus large de la part d'une plus grande part de la population, la structuration des usages notamment dans la définition des limites entre espaces publics et espaces privés la facilite également. En effet, «Les usagers auront un usage plus adéquat d'un site, si les limites entre les espaces publics et les espaces privés sont bien délimitées»¹⁰⁷ Or, si les espaces publics doivent accueillir de multiples usages, il est également indispensable de penser à leurs évolutions. En effet, les usages d'aujourd'hui ne seront pas les usages de demain.

103 <https://www.urbanews.fr/2017/03/14/51913-demultiplier-les-usages-de-lespace-public/>

104 <http://www.metropolitiques.eu/Vers-de-nouveaux-modes-de.html>

105 Jérôme MONNET, *Ville et loisirs : les usages de l'espace public*, *Historiens & Géographes* n°419, juillet-août 2012, p.201-213 p3

106 <https://www.urbanews.fr/2017/03/14/51913-demultiplier-les-usages-de-lespace-public/>

107 AMÉLIORER L'USAGE DES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES EUROPÉENNES Contributions du projet user, <http://urbact.eu/user>, p38

Ce sont les questions que se pose Marcus Zepf en s'interrogeant sur la relation entre la production, la forme et l'usage et plus particulièrement s'il faut penser un aménagement modifiable au cours du temps: «*le concepteur peut-il anticiper l'évolution des pratiques et des comportements? Faut-il inscrire les usages dans l'espace par un mobilier urbain précis ou faut-il concevoir un aménagement modifiable et éphémère permettant à l'usager une participation directe à la fabrication de l'espace public*»¹⁰⁸ Ainsi dans la conception d'un réaménagement d'espace public, comment le concepteur peut-il créer une forme spatiale s'adaptant aux usages d'aujourd'hui et de demain? Finalement, la mise en réseau des différentes disciplines de l'espace public, forme, usages et production, permet de faire émerger de nouvelles manières de «*penser et de réinventer les espaces urbains*»¹⁰⁹

c_ Du mobilier connecté aux Espaces Publics Numériques

L'entrée dans l'ère du numérique et le développement des nouvelles technologies peuvent-ils avoir un impact dans le renouvellement urbain et l'adaptabilité des espaces publics? En effet, on peut à présent s'interroger sur les nouvelles réflexions menées autour du développement d'espaces publics connectés comme vecteur du renouvellement urbain et de la redynamisation d'un territoire. Les aménagements d'espaces publics sont aujourd'hui pensés en termes d'évolutivité et de diversification d'usages et la question de la production d'une «*ville durable*» est un des enjeux majeurs du renouvellement urbain. Ces questionnements ont un impact sur l'aménagement des espaces publics et orientent les réflexions vers les nouvelles technologies. En effet, à travers la mise en place de mobiliers connectés, l'objectif est de créer des espaces publics permettant l'accès aux technologies

de l'information et de la communication, à de nouveaux services de mobilité, de mener des réflexions quant au développement durable et finalement de proposer une nouvelle forme d'occupation de l'espace public. Ainsi, l'expérimentation et la confrontation entre les nouvelles technologies et les usagers permettent de créer de nouveaux usages. Cela répond aux enjeux de dynamisation et de création d'une ville vivante dont l'espace public est un lieu de partage, source de créativité et d'innovation. L'apparition du numérique sur l'espace public l'a ainsi profondément modifié: «*Le piéton muni de son smart device devient en effet une véritable entité multicateurs et multisensorielle et, à ce titre, les liens qui l'unissent aux espaces urbains et en particulier à l'espace public se transforment en profondeur.*»¹¹⁰ En effet, les citoyens deviennent acteurs contribuant à la connaissance de la ville: «*(...) l'espace public est transformé par les nouveaux usages qui sont co-crés par le citoyen connecté*»¹¹¹. Le développement de ces nouveaux usages autour du numérique correspond à une transformation du lien entre le citoyen et son environnement. Ces nouveaux espaces publics répondent aux nouveaux usages des «*urbains connectés*» qui souhaitent pouvoir accéder partout à l'information locale ou du territoire et bénéficier de lieux de pause, d'arrêts, qui leur permettent de recharger leurs téléphones. Ce développement de nouveaux espaces publics permet une redynamisation de certains lieux et participe par là même au renouvellement de certains quartiers. Il donne également l'opportunité à certaines populations fragiles d'accéder à des espaces numériques.

108 ZEPF Marcus, L'espace public en expérimentation: penser et réinterpréter l'urbain en permanence. Traces : Revue de Sciences Humaines, ENS Editions, 2009, no 13-14, p3

109 *Ibid*

110 <http://www.latribune.fr/regions/smart-cities/la-tribune-de-carlos-moreno/les-espaces-publics-urbains-a-l-ere-du-numerique-470512.html>

111 *Ibid*

Cela est d'autant plus le cas grâce au développement des espaces publics numériques, «*lieux équipés d'ordinateurs connectés à internet où un ou plusieurs animateurs accueillent et accompagnent les personnes dans l'apprentissage des outils et usages numériques*»¹¹² A travers ces lieux de ressources numériques, qui se développent notamment dans les quartiers défavorisés, l'objectif est de favoriser la cohésion sociale «*Le développement des espaces publics numériques, capables d'offrir à la fois l'accès au réseau et l'accompagnement aux usages du numérique, est l'un des moyens efficace de lutter contre la fracture sociale*»¹¹³.

Ainsi, l'évolution des technologies impacte l'espace urbain qui s'adapte aux nouveaux usagers en mettant en place du mobilier connecté permettant d'offrir de nouveaux usages. Cela a une incidence à l'échelle des quartiers et de la ville, favorisant leur renouvellement et leur redynamisation. Cela a également un impact en termes d'image de la ville et de marketing. Enfin la mise en place de nouvelles technologies favorise l'appropriation des espaces publics par différents types de population et notamment par la jeunesse, qui se sent parfois délaissée dans les quartiers défavorisés. Développer les nouvelles technologies au sein de quartiers fragiles montre aux populations qu'elles font partie intégrantes de la ville et que les pouvoirs publics ne les délaissent pas permettant ainsi une meilleure appropriation, utilisation et gestion des espaces publics.

112 AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITES ACTIVES, *Etude: espaces publics numériques et politique de la ville, propositions pour mieux travailler ensemble au service des habitants du quartier*, p4

113 *Ibid* p2

114 PRADEL Benjamin *L'urbanisme temporaire : signifier les «espaces-enjeux» pour réédifier la ville*. Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques, Presses Universitaires de Rennes, p1

2_ De nouveaux espaces modulaires: l'exemple de Saint-Etienne

Ainsi nous avons pu voir que de nouvelles réflexions sont aujourd'hui engagées autour de l'espace public. Outre la question de l'usage et des nouvelles formes de production, la notion de temporalité entre également en questionnement. En effet, on s'interroge aujourd'hui de plus en plus sur la notion des événements éphémères et des espaces transitoires quant à la création et à l'aménagement d'espaces publics. L'animation des villes représente un enjeu d'une part en termes de concurrence urbaine et d'autre part de renouvellement des espaces publics: «*La fête, par son pouvoir de rassemblement, devient ainsi un outil de politique urbaine: en valorisant symboliquement les territoires et en retravaillant pratiquement les principes de l'urbanisme fonctionnel des années 1970.*»¹¹⁴ Ainsi, s'interroger sur une temporalité courte permettant des usages temporaires peut-il être une nouvelle manière de réfléchir à l'aménagement des espaces publics? Peuvent-ils avoir des conséquences durables et par là même impulser le renouvellement urbain d'un quartier?

a_ *Les événements éphémères et leurs impacts sur le renouvellement urbain: de l'urbanisme « événementiel » à l'urbanisme « durable »*

La notion « d'événements urbains » :

Afin de comprendre les répercussions que peuvent avoir certains événements éphémères sur l'espace urbain, il est dans un premier temps nécessaire de définir ce que sont ces «*événements urbains*».

Si l'on revient à la définition propre du terme *événement* :

« *Événement ou évènement est un nom masculin - formation savante (av.-1461) faite sur le modèle de avènement (la valeur du verbe avenir, «arriver», a produit avènement) à partir du latin evenire «sortir», «avoir un résultat», «se produire». Ce verbe est composé de e(x) -el de venire (venir). Le mot a remplacé event, nom masculin (XV ème s), écrit en moyen français event sans accent, emprunté au latin eventus «événement», de eventum, de evenire, (event a été emprunté par l'anglais/event) . Événement au XVème au sens large ce qui arrive»¹¹⁵ issu de l'étymologie.*

Une définition plus actuelle présente l'événement comme «*Tout ce qui se produit, arrive ou apparaît*» ou «*un fait d'une importance toute particulière*»¹¹⁶

Cependant, cette notion d'événement est en réalité plus complexe et a interpellé différentes disciplines: philosophique, géographique, touristique... Le concept de «*l'événement*» évolue au cours du temps et intègre aujourd'hui la question de l'urbain. En effet, si les chercheurs Bladen et al décrivent en 2012 l'événement comme «*un élément temporaire, source de rassemblement de personnes, répondant à certains besoins et à d'autres rituels, et possédant généralement des traits organisationnels et structurels singuliers*»¹¹⁷; les chercheurs Andrews et Leopold vont plus loin et caractérisent l'événement urbain comme donnant «*désormais du mouvement et un sens à différents territoires*»¹¹⁸ Ainsi, selon eux «*L'urbain et l'événement se mêlent et se confondent pour transcender certaines dynamiques métropolitaines*»¹¹⁹

A partir de ces définitions, nous pouvons nous interroger d'une part sur la temporalité de l'événement et plus particulièrement mettre en évidence comment celui-ci s'inscrit dans une continuité temporelle. D'autre part, nous pourrions approfondir le lien entre l'urbain et

l'événement, notamment l'impact que l'un peut avoir sur l'autre. Cela permettra de mettre en évidence le rôle et l'importance que peut avoir un évènement dans un quartier en renouvellement urbain.

Vers une durabilité de l'éphémère?

«*L'événementiel arrive, attendu ou non, dans la linéarité du temps, suspend ce dernier en prenant le pas sur lui, puis le laisse reprendre un cours qu'il vient donc de modifier.*»¹²⁰

L'événement urbain semble s'inscrire dans la temporalité de l'éphémère. En effet, il «*est limité dans le temps, encadré généralement par des festivités qui en marquent le début et la fin*»¹²¹ Cependant, s'il semble être une parenthèse de la vie urbaine, ne possède-t-il pas une certaine pérennité, un ancrage dans le temps, allant bien au delà de l'événement lui-même?

Dans un premier temps nous envisagerons, à travers des exemples architecturaux, l'événement comme instigateur de «*permanences*» nouvelles et nous le remettrons en cause dans sa définition première, plus particulièrement dans sa manière de rompre avec l'éphémérité et d'inscrire, durablement dans le temps, des édifices dans la ville. En effet, alors que l'événement devrait instaurer, par le caractère éphémère qui le définit originellement, un cadre temporaire pour les architectures qu'il engendre, certaines, toujours

115 DORRA Ismaïl, *La pensée en architecture au «risque de l'événementialité*», Paris : L'Harmattan, 2009, p127

116 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/événement/31839>

117 <https://teoros.revues.org/2556>

118 *Ibid*

119 *Ibid*

120 CANOVA Nicolas, *Géographie de l'éphémère et durabilité de l'événement: une semaine d'avril pour l'éternelle Séville*, 2009, p4

121 GRAVARI-BARBAS Maria, JACQUOT Sébastien, *L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes*, La ville événementielle, 2007, p7

visibles, deviennent des faits urbains permanents dans la ville.

S'inscrivant dans le temps et dans l'espace urbain, ces architectures événementielles participent ainsi à l'élaboration des villes, voir en deviennent leur identité. C'est, par exemple, le cas de la Tour Eiffel construite à l'occasion de l'exposition universelle de 1889 à Paris. Ici, on est donc en présence d'une permanence, au sens physique, c'est à dire qu'il reste une trace construite de l'événement. Cette «*permanence*» vient alors considérablement modifier l'espace public.

On peut à présent s'interroger sur comment les traces laissées par un événement peuvent-elles participer à la vie d'aujourd'hui? Les «*permanences*» peuvent être de plusieurs ordres, d'une part physique telle qu'une inscription architecturale, comme nous l'avons vu avec l'exemple de la tour Eiffel, ou urbaine et d'autre part immatérielle, laissant une inscription sociale. Cette dernière renvoie notamment à la notion de souvenirs présents dans la mémoire collective, mémoire partagée par un groupe, une nation... En effet, plus que des traces matérielles ou d'organisations spatiales, l'événement, une fois terminé laisse place aux souvenirs, parfois renforcés par des images de l'événement passé. Cela peut avoir certaines répercussions sociales à grande échelle de par le développement du tourisme ou d'une nouvelle identité de la ville, à plus petite échelle de par la redynamisation ou le développement d'une nouvelle image de certains quartiers ou lieux que les habitants vont tenter de s'approprier.

Par là même, l'événement considéré comme éphémère possède en réalité une épaisseur dans le temps et devient durable. L'événement marque ainsi un point d'arrêt et de par cette rupture crée un avant et un après: «*Le changement de rythme qu'impose l'événement marque une nouvelle temporalité, qui altère les rapports au passé et à l'avenir. A partir de cette coupure, le champ de la mémoire et celui du possible sont rouverts par référence à de nouveaux principes d'intelligibilité.*»¹²²

Cette volonté de pérenniser un événement est de plus en plus présente chez les acteurs publics qui tentent de créer pour les habitants et visiteurs une ville festive «*dans laquelle l'ambiance et l'esthétique de la fête transcendent la conception, la planification et l'aménagement urbain*»¹²³ Ce souhait de rendre durable des événements s'explique par une volonté de pérenniser les investissements, notamment pour les grands événements qui impliquent des transformations conséquentes pour les villes.

Si à l'échelle architecturale, la Tour Eiffel est une trace de l'exposition universelle de 1889, dont l'élément architectural est devenu lui même aujourd'hui «*un événement*» symbole de l'identité de la ville de Paris, on peut se poser la question des conséquences à l'échelle urbaine. Ainsi, le glissement de «*l'événement éphémère*» vers la notion «*d'événement durable*» permet de comprendre que certaines répercussions vont avoir lieu sur le territoire.

«*Mega-événements*» et régénération du territoire

«Parce qu'il est voulu intense, il marque les esprits et les lieux, provoquant ainsi une accélération des dynamiques sociétales, et par là même territoriales.»¹²⁴

A l'échelle urbaine, certains événements et plus particulièrement «*mega événements*» ont un impact très fort sur les territoires.

Le caractère de «*durabilité*» de l'événement démontré précédemment accentue ces impacts qui apparaissent alors durant les différentes phases liées à l'événement.

¹²² BENSA, Alban et FASSIN, Eric. «Les sciences sociales face à l'événement». Terrain.

¹²³ GRAVARI-BARBAS Maria, JACQUOT Sébastien, *L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes*, La ville événementielle, 2007, p7

¹²⁴ CANOVA Nicolas, *Géographie de l'éphémère et durabilité de l'événement: une semaine d'avril pour l'éternelle Séville*, 2009, p4

Ainsi, ces grands événements transforment les territoires et les villes «hôtes» qui se «recomposent selon «un cycle production/gestion/promotion/patrimonialisation» impactant les territoires de manière durable.»¹²⁵ en fonction du cours de l'événement. Ces impacts seront de natures différentes avant, pendant et après l'événement. Ces grands événements vont alors permettre d'impacter et de modifier durablement le territoire: «Les méga-événements s'imposent au sein de grandes métropoles mondiales [...]. Nous pouvons les considérer comme des instruments de création d'une nouvelle urbanité dans le cadre d'un système de représentations symboliques de la ville dite durable (Roche, 2000).»¹²⁶

La nécessité d'intégrer les événements culturels ou sportifs dans les réflexions géographiques exprimées par Nicolas Canova montre bien la corrélation qu'il existe entre événement urbain et évolutions territoriales: «(...) mais aussi parce que, en intégrant les activités culturelles et artistiques comme objet d'étude dans la recherche géographique, nous pourrions contribuer au développement de son intégration dans ce que sont les sciences du territoire actuellement. (...) Nous partons donc de ce constat pour exprimer notre volonté de ne pas nous inscrire dans la rupture mais au contraire dans la construction de liens portant principalement sur le décloisonnement disciplinaire activé par une connexion des savoirs issus des sciences du territoire, pour une interdisciplinarité (française et internationale) permettant d'appréhender au mieux la complexité des territoires»¹²⁷ Cependant, il n'y a pas que le caractère durable de ces événements qui en font des catalyseurs de transformations territoriales, mais également la multiplicité des enjeux, économiques, sociaux, et parfois la grandeur des infrastructures nécessaires à leurs réalisations.

De tels événements ont donc un impact fort sur les plans de développement et de la régénération des villes. Certains auteurs, tel que Smith et Tallon expriment cette relation forte entre événement et régénération urbaine en en décrivant deux formes.

L'une dont le «processus de changement est entraîné par l'événement»¹²⁸ c'est «l'event-led-regeneration» qui entraîne une reconversion post événementielle des infrastructures mises en place. La deuxième : «l'event themed regeneration» renvoie à une «stratégie de planification plus large où les objectifs urbains fixés dépassent l'organisation même de l'événement»¹²⁹ La manifestation devient ainsi un outil permettant d'améliorer le développement de la ville en mettant en place différents projets urbains.

Ces différents impacts sur le territoire influé par l'accueil d'un événement sont à plusieurs échelles. En effet, les «mega événements» peuvent d'abord avoir des impacts à l'échelle internationale, nationale ou régionale comme sur le réchauffement climatique par exemple. A l'échelle urbaine la mise en place de manifestations peut conduire à un renouvellement urbain et à l'échelle locale cela peut engendrer des modifications de certains quartiers.

Ainsi plus qu'un impact à l'échelle des villes, de tels événements sont aujourd'hui appréhendés comme «un véritable catalyseur des mutations urbaines qu'ils provoquent ou accélèrent»¹³⁰ étant entendu qu'ils sont utilisés comme un nouvel outil d'aménagement et d'organisation des territoires d'accueil. Cependant, si ces grands événements participent aux mutations urbaines durables de certains quartiers ou villes, on peut se questionner sur une échelle plus petite de l'évènement et sur ses conséquences en termes de renouvellement urbain.

125 HOLZ Jean Marc (dir), *Les Jeux Olympiques et leurs territoires*, Presses universitaires de Perpignan, 2011, p76

126 http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0104-71832013000200010

127 <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00923047/document>

128 ROULT Romain, LEFEBVRE Sylvain, ADJIZIAN Jean-Marc, *Régénération urbaine et développement territorial par le sport : Le cas du Parc olympique de Montréal*, Presses universitaires de Rennes, 2014, p5

129 *Ibid*

130 HOLZ Jean Marc (dir), *Les Jeux Olympiques et leurs territoires*, Presses universitaires de Perpignan, 2011, p76

Quand est-il des évènements plus courts et ne rayonnant pas à l'échelle nationale ou internationale? Certains évènements de quartiers peuvent-ils participer, à leur échelle, à la modification de l'espace public et par la même impulser le renouvellement urbain?

L'impact des micro-événements sur l'espace public

«L'évènement transforme la ville et la rue, enchante le quotidien, transfigure le réel et humanise l'espace public : c'est la même ville et pourtant une autre grâce à de sublimes artifices.»¹³¹

Les micro-événements induisent une modification temporaire de l'aménagement de l'espace public tel que la mise en place de sécurisations, la création de nouveaux parcours piétons et le positionnement de nouveaux mobiliers urbains, amenés ou non à perdurer. L'espace public devient alors une scène durant le temps d'un spectacle modifiant les usages «habituels» de ce lieu. Cela nécessite de jouer avec la plasticité de l'espace public et avec son adaptabilité à l'évènementiel. Ainsi, si comme nous l'avons vu précédemment, l'espace public est pensé aujourd'hui en termes d'adaptations aux évolutions futures et aux nouveaux usages, il doit aussi permettre l'accueil d'évènements ponctuels: *«Ce que l'on nomme désormais «urbanisme évènementiel» implique que les investissements publics cessent de se porter exclusivement sur des infrastructures pérennes (voiries ou équipements) pour se reporter en partie sur l'espace temps d'un évènement.»¹³²*

Mais finalement, hormis le mobilier qui trouve parfois sa place et peut donc rester après le temps de l'évènement, ce sont les souvenirs, les images et l'identité d'un quartier ou d'une ville qui sont modifiés et perdurent dans le temps. En effet, plus que des modifications physiques, le micro-évènement permet de retisser du lien et de favoriser la cohésion sociale

et joue en cela un rôle majeur dans le renouvellement urbain. En effet, à travers l'évènement, il est possible de recréer un dynamisme et une cohésion entre les habitants d'un quartier. Cela permet également de montrer aux populations en place, dans des quartiers défavorisés, qu'elles ne sont pas oubliées des pouvoirs publics.

Enfin, grâce aux aménagements éphémères il est également possible d'apporter ou de tester de nouveaux usages potentiels de l'espace public et s'ils fonctionnent de les inscrire durablement dans ces lieux.

Ainsi, les évènements éphémères, qui envahissent de plus en plus les villes aujourd'hui ont un impact sur l'aménagement des espaces publics et plus largement sur le renouvellement urbain. Qu'ils rayonnent à l'échelle internationale, nationale, d'un quartier, ou d'une rue, ils génèrent une modification de l'espace public, de façon plus ou moins temporaire et inscrivent des permanences en termes d'image, de sociabilité et d'identité.

131 Gwiazdzinski Luc. Chronotopies - L'évènementiel et l'éphémère dans la ville des 24 heures, Bulletin de l'Association de géographes français, 86e année, 2009, p351

132 MONNET Jérôme, Ville et loisirs: les usages de l'espace public, Historiens et Géographes n°419, 2012, p209

b_ L'urbanisme temporaire

«(...) l'urbanisme temporaire : action d'organiser et d'aménager temporairement un espace public afin d'en amplifier les usages à court terme et de l'intégrer à des projets urbains sur le long terme»¹³³

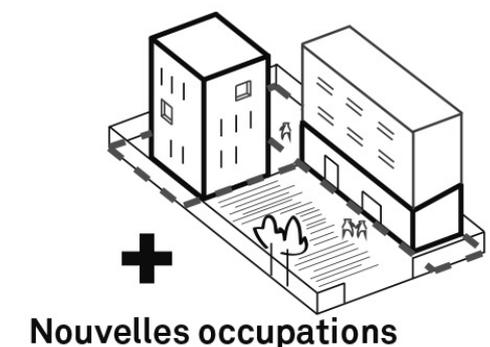
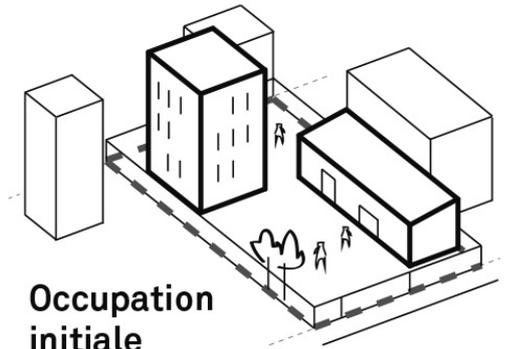
L'urbanisme temporaire fait partie des notions qui interrogent de plus en plus les professionnels de l'espace aujourd'hui. Sa montée en puissance s'accompagne du développement de projets participatifs et de la meilleure prise en compte des habitants et usagers dans les processus de projets. Dans un premier temps, il semble nécessaire de définir l'urbanisme transitoire et ses principes afin de comprendre quel rôle il peut jouer dans la transformation des espaces publics.

Celui-ci consiste à tirer profit des temps de vacance des projets urbains en investissant temporairement les lieux libres, bâtiments ou espaces publics, pour développer de nouveaux usages et expérimenter de nouvelles manières de faire la ville. En effet, «L'urbanisme transitoire englobe toutes les initiatives qui visent, sur des terrains ou bâtiments inoccupés, à réactiver la vie locale de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas encore décidé, ou le temps qu'un projet se réalise»¹³⁴

En effet, ces sites offrent de nombreuses possibilités en termes d'innovation, de mixité d'usages et de co-construction. Leurs aménagements permettent de répondre à des besoins locaux et peuvent être à but artistique, culturel, d'habitation ou de création d'espace public. Un exemple caractéristique de ce dernier est le Park Fiction à Hambourg

133 DUGUET Anca (dir), DIGUET Cécile, ZEIGER Pauline, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, L'urbanisme transitoire: Aménager autrement, 2017, p1

134 MONNET Jérôme, Ville et loisirs: les usages de l'espace public, Historiens et Géographes n°419, 2012, p209





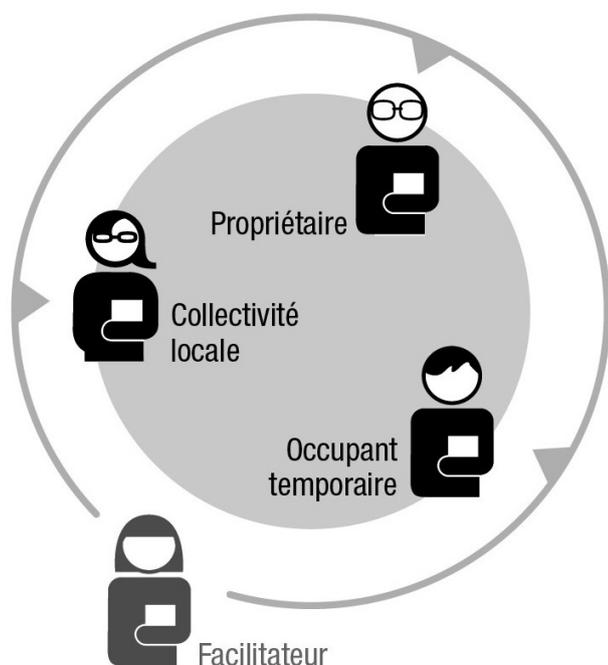
▲ *Park Fiction, Hamburg, Allemagne*
Source: <http://www.hamburg.com/sights/alternative/park-fiction/>



05_ Quelles réflexions sur les espaces publics du futur ? Entre évolutivité et éphémère

L'urbanisme temporaire ou transitoire se développe considérablement, de façon légale, depuis les années 2010, et cela est dû à plusieurs facteurs. D'abord, l'allongement de la durée des projets urbains qui crée des terrains en attente d'usages, ensuite le développement de nouvelles méthodes de projet avec l'intervention de nouveaux acteurs et l'essor des technologies permettant la mise en relation de ces acteurs.

Les principaux acteurs de l'urbanisme temporaire sont les propriétaires, les collectivités et les occupants, généralement des associations, collectifs ou individus cherchant des locaux abordables et où est possible la mutualisation d'équipements. Or d'autres acteurs entrent en jeu en se plaçant en intermédiaires entre les propriétaires et les occupants. Ces derniers deviennent indispensables et possèdent des savoir-faire spécifiques permettant de faciliter les rencontres entre propriétaires et occupants afin de maximiser le processus et de rassurer les différents acteurs qui doivent faire face à des complexités juridiques et administratives.



Les acteurs de l'urbanisme temporaire ▲

Source: DUGUET Anca (dir), DIGUET Cécile, ZEIGER Pauline, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, *L'urbanisme transitoire: Aménager autrement*, 2017, p2

Ces occupations temporaires permettent d'une part aux propriétaires de réduire leurs frais de portage foncier en attendant qu'un projet émerge mais peuvent également participer à la valorisation du site sur les marchés fonciers ou immobiliers, lorsque celui-ci se situe dans un secteur hors marché. Elles favorisent l'animation et la redynamisation de certains lieux: «*Les propriétaires et les collectivités locales attendent par ailleurs des occupations temporaires qu'elles soient un vecteur d'animation urbaine, d'amélioration de la perception des riverains, associées à une attractivité nouvelle d'un site ou même d'un quartier*»¹³⁵. Elles leur permettent pour finir de tester différents usages avant la réalisation de projet.

Ainsi, les différentes initiatives d'urbanisme transitoire ont une multitude d'impacts sur les territoires et dépendent de l'envergure, de l'échelle et des acteurs de projets. Elles transforment l'image des quartiers, redynamisent des secteurs et favorisent l'intégration des habitants permettant une meilleure cohésion sociale et participant par là même au renouvellement urbain.

Cette nouvelle forme d'urbanisme nécessite un investissement de temps et financier de la part des occupants qui connaissent parfois des difficultés à pérenniser leurs actions.

Finalement, l'urbanisme temporaire dessine une nouvelle façon d'aménager les espaces publics, de les animer en y intégrant la participation citoyenne et en développant de nouveaux usages. Cependant, le processus ne semble pas encore abouti puisque l'équilibre économique des projets reste fragile et ces derniers sont parfois complexes à mettre en place.

135 DUGUET Anca (dir), DIGUET Cécile, ZEIGER Pauline, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, *L'urbanisme transitoire: Aménager autrement*, 2017, p1

A partir de là on peut se poser la question de l'évolution de ces pratiques et de l'équilibre nécessaire à trouver entre la temporalité de l'éphémère et la pérennisation possible des actions mises en place afin qu'il y ait de réelles répercussions en termes de renouvellement urbain.

Ainsi les événements éphémères et l'urbanisme temporaire jouent un rôle d'animation dans la ville. Cette notion est au coeur des préoccupations des différents acteurs de l'aménagement de l'espace public aujourd'hui «*C'est alors l'animation des villes, en tant que signal de l'urbanité, qui devient le nouvel enjeu de la concurrence urbaine et du renouvellement de ses espaces publics.*»¹³⁵ La fête et les événements éphémères deviennent par leur pouvoir de rassemblement un outil des politiques urbaines. D'où l'importance d'intégrer cette notion d'animation dans les questions de renouvellement urbain bien que son impact soit modéré et qu'il faille l'associer à des processus de renouvellement durables et de restructurations plus lourdes. A travers un processus d'animation, il est possible de tirer des besoins ou attentes des usagers qu'il sera nécessaire d'intégrer de façon durable. C'est par exemple le cas avec les aménagements des bords de la Seine dans le cadre de Paris Plage: «*Les multiples occasions offertes aux Parisiens de profiter, dans Paris, des bords de la Seine, comme la fermeture des voies sur berges le dimanche et l'été, montrent une véritable attente. Ainsi les réflexions sur la reconquête des voies sur berges au profit des circulations douces devront se poursuivre.*»¹³⁶ Une animation mise en place permet ici de déterminer quels usages et orientations durables sont à poursuivre et développer.

Dans une dernière partie, nous allons mettre en évidence, comment la ville de Saint-Etienne expérimente ces nouvelles réflexions autour de l'évènementiel et réfléchir à une potentielle intégration de ces «*animations*» dans un processus de projet global. Quelles places peuvent-elles occuper? .

c_ Le renouvellement urbain à travers les nouvelles formes d'urbanisme à Saint-Etienne

La ville de Saint-Etienne est un exemple sur lequel il est possible de s'appuyer afin de mettre en évidence les différentes formes d'urbanisme qui se développent aujourd'hui. En effet, dans les quartiers en renouvellement urbain de Saint Etienne, et plus largement sur l'ensemble de la ville, se pose la question de l'éphémère, du temporaire dans le processus d'aménagement. Nous allons voir, à travers différents projets mis en place, comment ces nouvelles formes d'urbanisme sont abordées par la ville, quels sont leurs impacts et comment peuvent-elles être intégrées au processus de renouvellement urbain.

Plusieurs associations, largement reconnues et présentes à Saint-Etienne telles que *Ici Bientôt* ou *Rue du développement Durable* entendent par un travail d'animation, réfléchir à la rénovation urbaine. Leurs interventions sont à la fois indispensables pour la dynamique urbaine et difficile à gérer par les pouvoirs publics. Certains bilans positifs de ces évènements poussent la ville à engager des réflexions sur l'intégration de ces projets au processus global de renouvellement urbain tout en mettant en avant leurs limites notamment leur viabilité économique, leur difficultés de fonctionnement sur la durée, leur manque de stratégie globale et leur déconnexion avec les actions des pouvoirs publics.

Dans le cadre de la biennale du design, la ville de Saint-Etienne met en place différents événements éphémères dans l'espace public. Ceux-ci permettent d'une part de recréer une dynamique de certains espaces publics aujourd'hui en perte de vue, d'autre part d'interroger et d'envisager un devenir et une certaine «*pérennité*» de l'éphémère.

136 PRADEL Benjamin *L'urbanisme temporaire : signifier les «espaces-enjeux» pour réédifier la ville.* Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques, Presses Universitaires de Rennes, p7

Ces potentielles évolutions questionnent quant à l'impact de l'événementiel sur l'espace public et induisent des réflexions sur le long terme. C'est ce que nous allons voir avec la mise en place de certains projets.

Le projet «*banc d'essai*» consiste à la mise en place de bancs, créés par des artistes et designers, questionnant une nouvelle manière de s'approprier l'espace public par l'arrêt. Un appel à projets a permis la sélection de plusieurs mobiliers urbains. Ceux-ci ne se limitent pas à de simples «*objets*» permettant de s'asseoir mais les designers mettent en place une nouvelle façon d'investir l'espace public en développant de nouveaux usages. Ainsi, une sélection de différents prototypes a été effectuée, puis un choix des lieux d'expositions a été réalisé. La réflexion fut alors menée afin de mettre en cohérence l'espace urbain et le mobilier en réfléchissant aux usages qu'ils induisent. Les bancs connectés sont par exemple disposés au sein de grandes places centrales tandis que des bancs ludiques offrant un espace de jeux pour enfants sont installés dans des parcs.

Chaque positionnement est ainsi pensé en termes d'usage, d'esthétique, et de mise en oeuvre. Si leur mise en place n'était à l'origine qu'éphémère, la ville s'est alors posé la question de l'achat de certains d'entre eux dont l'usage et l'appropriation par l'utilisateur ont été une réussite. Ainsi, du mobilier éphémère a changé la pratique de l'espace public induisant une modification pérenne des aménagements. A travers cette expérimentation, de nouvelles pratiques de l'espace public se sont développées permettant ainsi de le redynamiser et de favoriser la mixité sociale.



Photo de bancs d'essais - Place de l'hôtel de ville - Place Carnot, Saint-Etienne ▲

Source: Personelle



 *Photo rue de la République, Saint-Etienne*
Source: B.E.M.O., Ville de Saint-Etienne



05_ Quelles réflexions sur les espaces publics du futur ? Entre évolutivité et éphémère

Deux questions se sont alors posées: d'une part l'animation de ces rez-de-chaussées avec la biennale du design qui constitue une opportunité de réappropriation de certains lieux. Cela se fait par l'intermédiaire d'accords des propriétaires qui acceptent de prêter leurs locaux afin d'y mettre en place un nouvel usage.

Cela n'est que provisoire et dure le temps de la biennale mais permet de tester de nouvelles activités dans la rue. D'autre part, se pose la question de la requalification des devantures à long terme et de la mise en place de préconisations indiquant aux occupants les bonnes pratiques en termes de composition de façade, d'éclairage, d'enseignes...



Exemple de préconisations établies pour les façades de la Rue de la République, Saint-Etienne

Source: B.E.M.O, Ville de Saint-Etienne

Finalement, la réactivation éphémère des commerces a permis de redynamiser temporairement la rue de la République et des réflexions sont à engager afin de mener des actions pérennes et en accord avec les préconisations établies permettant d'impulser durablement le renouvellement urbain de la rue.

Le projet mené par l'association *Ici Bientôt* rue de la Ville met également l'accent sur la problématique des rez-de-chaussées vacants dans une ancienne rue dynamique et commerçante du bourg médiéval. Cette rue constitue l'articulation entre le centre-ville et le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot. Tout comme dans le cadre de la rue de la République, différentes actions de réactivation des rez-de-chaussées sont menées et permettent l'animation de la rue.

Le projet *AMI-Ville durable* , vise la mise en place de projets innovants dans le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot. L'enjeu est d'améliorer la qualité de vie des habitants en développant des projets innovants en matière de ville durable. Pour cela, les projets devront renforcer l'attractivité du quartier et accroître le pouvoir d'achat des habitants. Dans le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot, différents espaces publics ont été identifiés pour l'accueil de projets. En effet, à partir d'une analyse urbaine des lieux potentiels à connecter ont été choisis en lien avec les secteurs de projets en cours, les usages à développer et les axes d'orientation du plan guide du quartier. A partir de là, en fonction de l'identité et des usages à mettre en place dans chacun des lieux, un type d'action à créer a été défini, comme par exemple l'implantation de mobiliers connectés. Ainsi, le développement de nouveaux espaces publics numériques favorise la redynamisation du quartier et s'inscrit en continuité avec les actions engagées pour son renouvellement urbain.

Ces différents exemples mettent en évidence l'implication de la Ville de Saint-Etienne dans le renouvellement et la revitalisation de ses espaces publics en intégrant les réflexions actuelles que nous avons

développé dans une première partie. Ces initiatives d'animation de l'espace urbain sont intéressantes et semblent pouvoir participer au renouvellement urbain des quartiers en difficultés. Cependant il est nécessaire qu'elles soient accompagnées par les pouvoirs publics afin de donner une pérennité à leurs actions. De plus, intégrer leurs réflexions en amont, d'un point de vue stratégique pourrait permettre à la ville de travailler sur différentes temporalités. En effet, il serait intéressant de mêler ces associations à la phase d'étude afin de mettre en place des actions à court terme en lien avec celles à long terme et permettant de satisfaire les attentes actuelles des usagers et habitants. Cela reste complexe à mettre en place mais relève d'une volonté de la Ville puisque travaillent en relation les chefs de projet social et urbain.

Ainsi, comprendre les enjeux du travail de l'espace public a permis de mettre en évidence son rôle fondamental dans le renouvellement urbain des quartiers en difficulté. En effet, défini aujourd'hui comme un réseau interdisciplinaire, alliant spatialité, sociabilité et production, il répond à de multiples enjeux caractéristiques des métropoles d'aujourd'hui et notamment à celui du renouvellement urbain. Ce dernier est une préoccupation essentielle des villes qui cherchent à se dynamiser, à prospérer et à être porteuses d'une image innovante. L'outil des politiques urbaines, le Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain, développé par l'ANRU, offre une opportunité aux villes en bénéficiant de favoriser et d'accentuer ce processus.

A travers les nouvelles réflexions menées dans ce programme, la volonté des pouvoirs publics est avant tout de réconcilier l'urbain et le social en articulant la politique de la ville aux politiques urbaines. Cette volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants et de diffuser une culture du «*vivre ensemble*» au sein de ce programme, en intégrant les habitants au processus de réflexion, en tentant de développer une ville durable et en travaillant sur les problématiques sociales, marque un changement dans le processus de renouvellement urbain. Ainsi on passe de problématiques de rénovations urbaines du PNRU 1 aux problématiques de renouvellement urbain dans le PNRU 2 ce qui se traduit par une meilleure prise en compte des faits sociaux et une réelle volonté de sortir ces quartiers de la fragilité, aussi bien socialement que spatialement. Or si l'espace public n'est pas directement cité dans ce programme comme un enjeu majeur à travailler, il semble que sa définition et son caractère d'espace de sociabilité par excellence en fassent «*un objet*» intéressant à intégrer et travailler dans le processus de renouvellement urbain. En effet, celui-ci joue un rôle majeur dans ce processus puisque son réaménagement permet de gérer des problèmes de sécurité, de favoriser de nouveaux usages et de développer le lien social au sein du quartier.

A travers l'exemple de la ville de Saint-Etienne, et plus particulièrement du quartier prioritaire Tarentaize-Beaubrun-Couriot nous avons pu mettre en évidence l'importance de sa prise en considération dans le renouvellement du quartier. En effet, les réflexions menées autour du réaménagement de l'espace public permettent de le redynamiser et le revitaliser. Or, le lien étroit et le dialogue permanent qu'il entretient avec l'espace privé et donc l'habitat, nécessitent un travail conjoint et des aller-retour entre les actions proposées. A travers l'exemple Stéphanois, nous avons mis en évidence ce travail par la mise en place de projets concernant d'une part l'habitat dégradé et d'autre part le réaménagement d'espaces publics stratégiques. Le renouvellement durable du quartier induit que ces actions soient pensées à différentes échelles et sur le long terme. Cependant, le caractère d'urgence d'intervention dans ces quartiers prioritaires et la temporalité donnée par le NPNRU ne permet pas parfois, d'avoir une réflexion globale et assez étendue en termes d'échelle. C'est pourquoi il semble important que les enjeux des politiques urbaines soient croisées avec les orientations établies à travers les plans guides des quartiers qui donnent une vision sur le long terme et à plusieurs échelles. Cependant, le paramètre de temporalité entre largement en compte aujourd'hui puisque se développent de plus en plus de réflexions autour d'actions sur des temporalités courtes. En effet, les nouvelles pensées en termes d'espaces publics s'orientent vers la notion d'éphémère, d'événementiel, de temporaire. Ces nouvelles formes d'urbanisation de l'espace public en permettent l'animation mais sont questionnables sur le long terme. En effet, elles favorisent la revitalisation temporaire de l'espace public, créent du lien social mais ne sont parfois pas suffisamment stables économiquement pour impulser des actions durables. Cependant, c'est ce caractère temporaire, ponctuel et de l'instant qui est intéressant et à prendre en compte dans les projets de renouvellement urbain. Un aller-retour entre les différents temps de projet permet d'intégrer les

habitants, de leurs montrer qu'ils sont pris en considération et donc de garantir une meilleure appropriation du projet global. Ainsi, il semble pertinent de pouvoir jouer avec les différentes temporalités afin de mettre en place le processus de renouvellement durable. Ces recherches quant aux nouvelles façons de réinterpréter et fabriquer l'espace public et l'urbain sont fondamentales puisque l'on est confronté à un essoufflement et à des difficultés quant au processus de retournement de quartier. En effet si le PNRU a connu certains freins que l'on tente de dépasser dans le NPNRU, il n'en reste pas moins quelques problématiques qui limitent le processus. En effet, les collectivités sont parfois démunies pour gérer les grandes fragilités sociales.

Enfinement si le rôle fondamental de l'espace public dans le processus de renouvellement urbain a largement été démontré, c'est un travail mené à différentes échelles et temporalités, qu'il est nécessaire d'effectuer. Ainsi l'espace public, par son caractère interdisciplinaire, participe pleinement au renouvellement urbain.

OUVRAGES

JOLE Michel, Espaces publics et cultures urbaines, Actes du séminaire du CIFP de Paris, 2000-2001-2002, Certu, 2002,

BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique, STEIN Veronique, Vivre et créer l'espace public, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001,

I. JOSEPH et KOROSSEC-SERFATY, Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains, INSA Lyon, presse polytechnique et universitaire romande, 2004,

TOUSSAINT Jean Yves; ZIMMERMANN Monique, (Dir) *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001,

A. MASBOUNGI *Saint-Etienne: mutations Lieux, enjeux, acteurs*, 2008

IN LEVY, J., LUSSAULT, M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 2003,

HOLZ Jean Marc (dir), *Les Jeux Olympiques et leurs territoires*, Presses universitaires de Perpignan, 2011,

ROULT Romain, LEFEBVRE Sylvain, ADJIZIAN Jean-Marc, *Régénération urbaine et développement territorial par le sport : Le cas du Parc olympique de Montréal*, Presses universitaires de Rennes, 2014,

VIGANO Paola, MASBOUNGI Ariella (dir), *Métamorphose de l'ordinaire*, Editions Parenthèses, 2013

GUILLOT Xavier (coord), Ville, territoire, paysage, Vers un nouveau cycle de pensée du projet, publication de l'université Saint-Etienne, 2016,

DIAZ Isabelle et LEWELLER Pia (dir), La ville au plus près, Editions Parenthèses, 2015

ARTICLES - THESES - MEMOIRES

ZEPF Marcus, L'espace public en experimentation: penser et reinterpréter l'urbain en permanence. Traces : Revue de Sciences Humaines, ENS Editions, 2009, no 13-14

ZEPF Marcus (dir scientifique), *ETUDE Gouvernance des espaces publics: repères internationaux*, La fabrique de la cité,

Ilaria CASILLO, « Espace public », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

FLEURY Antoine, Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, Paris, 2008,

GIAFFERI Justine, Reflexions sur les enjeux des espaces publics en opérations de renouvellement urbain. L'exemple Fontanois, IUG, 2006,

LE ROUZIC Vincent, Réussir la diversification des quartiers populaires en donnant à chacun l'envie de rester et les moyens de partir, 2016,

RENOVATION URBAINE, n°14, janvier-fevrier 2015,

GOSSELIN Camille, La rénovation urbaine et le modèle de «l'espace défendable» : la montée en puissance des enjeux sécuritaires dans l'aménagement,

SVAHNSTROM Nils, *L'aménagement des rez de chaussée, nouveau défi pour les pouvoirs publics?* Le cas de l'opération urbaine du Trapèze à Boulogne-Billancourt, Paris, 2013,

BERTONCELLO Brigitte, *Les espaces publics, un enjeu du renouvellement urbain ? Interroger Marseille-centre et ses projets de requalification – le cas du quartier Belsunce*

MONNET Jérôme, *Ville et loisirs : les usages de l'espace public*, Historiens & Géographes n°419, juillet-août 2012,

DOCUMENTS

Pôle développement urbain et habitat, BE Aménagement urbain et direction de l'espace public, *Charte des espaces publics*, Saint-Nazaire, 2015,

La fabrique de la cité, *Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain?*

CABANIEU Jacques (dir), *Les espaces publics urbains*, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, 2001,

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, Le nouveau programme national de renouvellement urbain 2014-2024, dossier de presse, décembre 2014,

LIENEMANN Marie-Noël, *Bilan et perspectives du programme national de renouvellement urbain* (action de l'ANRU), Les éditions des journaux officiels, 2011,

VILLE DE SAINT-ETIENNE - EPASE - SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE, *Concevoir les espaces publics stéphanois - guide à l'usage des prescripteurs et des concepteurs -* - Nov 2010,

Protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de l'agglomération stéphanoise, cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU,

AMÉLIORER L'USAGE DES ESPACES PUBLICS DANS LES VILLES EUROPÉENNES Contributions du projet user, <http://urbact.eu/user>,

AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITES ACTIVES, *Etude: espaces publics numériques et politique de la ville, propositions pour mieux travailler ensemble au service des habitants du quartier*,

DORRA Ismaïl, *La pensée en architecture au «risque de l'événementialité»*, Paris : L'Harmattan, 2009,

CANOVA Nicolas, *Géographie de l'éphémère et durabilité de l'évènement: une semaine d'avril pour l'éternelle Séville*, 2009,

SITES INTERNET

<http://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf>

<http://www.millenaire3.com/interview/l-evolution-de-la-reflexion-autour-de-l-espace-public>

<https://www.urbanews.fr/2016/09/27/51575-maitre-dusage-10-questions-a-poser-a-votre-urbaniste/>

<http://www.lettreducadre.fr/13042/espace-public-prendre-en-compte-la-maitrise-dusage/>

http://www.memoireonline.com/10/13/7496/m_La-genese-dun-projet-de-renouvellement-urbain-le-cas-du-bas-Chantenay--Nantes11.html

<http://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf>

http://www.metaluachahuter.com/IMG/pdf/me_moire_m2_version_final.pdf

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000428979>

<http://www.metropolitiques.eu/La-renovation-urbaine-et-le-modele>

<https://www.urbanews.fr/2017/03/14/51913-demultiplier-les-usages-de-lespace-public/>

<http://www.popsu.archi.fr/popsu-europe/themes/le-pieton-dans-la-ville-l-espace-public-partage>

<https://www.urbanews.fr/2017/03/14/51913-demultiplier-les-usages-de-lespace-public/>

<http://www.metropolitiques.eu/Vers-de-nouveaux-modes-de.html>

<http://www.latribune.fr/regions/smart-cities/la-tribune-de-carlos-moreno/les-espaces-publics-urbains-a-l-ere-du-numerique-470512.html>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/evnement/31839>

ARTICLES - THESES - MEMOIRES

PRADEL Benjamin *L'urbanisme temporaire : signifier les «espaces-enjeux» pour réédifier la ville*. Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques, Presses Universitaires de Rennes,

DUGUET Anca (dir), DIGUET Cécile, ZEIGER Pauline, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, L'urbanisme transitoire: Aménager autrement, 2017,

CHARNACE Delphine, La conception en urbanisme participatif, Mémoire, ENSA Nantes, 2015

LEPRINCE Léa, Enjeux et modalités de l'aménagement de l'espace public dans la rénovation urbaine des grands ensembles : cas de l'aménagement du secteur du Forum dans le quartier de Montreynaud à Saint-Etienne, Mémoire, Sciences agricoles. 2014,

AVENTIN Catherine, Les espaces publics urbains à l'épreuve des actions artistiques, Mémoire Sciences de l'ingénieur, Université de Nantes, 2005,

DOCUMENTS

GRAVARI-BARBAS Maria, JACQUOT Sébastien, *L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes*, La ville événementielle, 2007,

BENSA, Alban et FASSIN, Eric. «Les sciences sociales face à l'événement». Terrain

GWIAZDZINSKI Luc. Chronotopies - *L'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24 heures*, Bulletin de l'Association de géographes français, 86e année, 2009,

ADOLPHE Jean Marc (Coord.), *Quartiers sensibles et/ou créatifs*, Cahier spécial, MOUVEMENT no 72, 2014

GEILLER Wilfrid, *L'espace public au coeur du renouvellement urbain*,

FROMENT-MEURICE Muriel, *Produire et réguler les espaces publics contemporains*, Carnets de géographes, 2016,

VIATTE Pierre, *Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement*, *Approches sensibles*, CERTU,

Contrat de Ville de l'agglomération stéphanoise, 2015/2020, contrat cadre

SITES INTERNET

<https://teoros.revues.org/2556>

126 http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0104-71832013000200010

<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00923047/document>